


NOUS NE CHANGEONS JAMAIS.
Bibliothèque de M.r le Comte
de Gannes-Montdidier,
Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de S.t Louis
Ancien Officier Supérieur.

HISTOIRE GENEALOGIQVE DE LA MAISON DE LA TREMOILLE.

IVSTIFIE'E PAR CHARTES d'Eglises, Arrests du Parlement, Titres du Tresor des Chartes, de la Chambre des Comtes, Histoires imprimées, Manuscrites & autres bonnes preuues.

Tirée d'vn MS. de Messieurs de Sainte Marthe Conseillers du Roy en ses Conseils & Historiographes Ordinaires de S. M. & mise en abbregé.

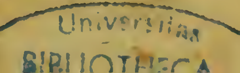
Par Monsieur de S. MARTHE *Conseiller du Roy en ses Conseils, Maistre-d'Hostel Ordinaire de S. M. Historiographe de France.*

A PARIS,

Chez SIMEON PIGET, ruë S. Iacques, à la Prudence.

M. DC. LXVIII.

Auec Priuilege.





A SON ALTESSE

MONSEIGNEVR LE COMTE DE S. PAVL.



ONSEIGNEVR,

oicy la tres-illuſtre Maiſon de la emoille qui vient ſe conjouir auec OSTRE ALTESSE, *de ſon heureux our de ſa premiere Campagne, & i vient faire vne partie de ſon omphe. Ce n'eſt pas ſeulement parce 'elle a l'honneur de vous auoir nné ſon ſang par* CHARLOTTE-ATHERINE DE LA TREMOILLE

de leurs Hiſtoires qui conſeruent plu long-temps la memoire des mor que l'acier & les diamants, ne pour ront faire pareſtre auec tant d'écla leur vie glorieuſe, comme la voſtre MONSEIGNEVR, *qui en ſera vn copie viuante, & qui commence dé de ſurpaſſer ſon original; Paris q eſt digne d'être la Capitale de l'Vn uers, comme ſon Roy de l'être de tou la terre; Paris qui eſt ſans contre a la Reine des ſciences & des beau eſprits, vous conte il y a pluſieurs an nées, comme l'vne de ſes principal merueilles. Elle a ſouuent admiré grandeur de vôtre genie, & cette greable alliance qu'il fait des plus ex cellentes qualitez de l'eſprit, auec d vertus heroïques de la volonté. R me qui a nourry plus de ſages que to te la Grece a eſté ſurpriſe de voir ſo vn viſage de quinze ans, la pruden ce & la moderation d'vn de ſes hom mes plus parfaits. Vienne toûjou*

armée contre l'infidelité des Barbares ses voisins, vous a receu comme le digne fils de celuy, qui, apres auoir épouuenté l'Allemagne par sa valeur, commandant les Armées de nostre inuincible Monarque, le vit en suitte auec vn plein pouuoir pour conclurre la paix par son admirable prudence. Amsterdam l'vne des plus florissantes Republiques de la terre, a trouué des vertus en vous capables de charmer sa liberté. Mais depuis que V. A. *n'a plus paru sous l'habit d'vn illustre voyageur; mais auec celuy d'vn guerrier, la Flandre & le Haynault vous ont veu percer leurs campagnes comme vn éclair, & passer à la veuë de vingt villes armées, & depuis Tournay, Doué, Oudenarde, Courtré & l'Isle ont éprouué l'ardeur de vostre courage tout martial. Qui pourroit décrire auec quelle hardiesse vous étes entré dans les tranchées, au milieu du feu des Ennemis, auec*

l'ayeulle de Madame vostre mere, dont la parfaite pieté, iointe à vne vie toute sainte, rehausse la gloire du sang Royal dont elle vous a formé. Cette admirable Princesse leue incessamment les mains vers le Dieu des armées pour la conseruation de la vie qu'elle vous a donnée, & qu'elle voit tous les iours exposée à mille perils. Face le Ciel que ses prieres soient exaucées, pour la gloire de nostre tres-grand Roy Loüis, pour celle de la France, de sa Famille & de luy-mesme. Ce sont les vœux tres-ardents que fera toute sa vie,

MONSEIGNEVR,

D. V. A.

Le tres-humble, tres-obeïssant,
& tres-affectionné seruiteur,
P. S. D. S. M.



PREFACE

SERVANT D'INSTRVCTION A CETTE HISTOIRE.



L y a plus de vingt ans que l'Histoire de la Maison de la Tremoille est en estat de voir le iour. Sceuole & Louys de Sainte Marthe mes Pere & Oncle y ayant trauaillé long-temps, du viuant mesmes de Claude de la Tremoille, premier Duc de Thouars, qui les pria d'en amasser les Memoires, & d'en former vn Corps d'Histoire; dans laquelle recherche ils furent aidez non seulement de ce qui se trouua dans les Archiues de la Maison,

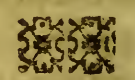
mais encore dans plusieurs Abbayes, & Cabinets de quelques personnes doctes; me souuenant d'auoir ouy dire à mon Pere, qu'il auoit fait vn échange auec Monsieur du Chesne Historiographe du Roy, luy donnant tous les Memoires & Titres qu'il auoit de la Maison de Montmorency, pour tout ce qu'il auoit de celle de la Tremoille. Ils furent aussi aidez par Christophle Iustel Secretaire du Roy, personnage fort versé dans la connoissance de l'Histoire, qui a donné au iour vne petite Table Genealogique de cette Famille; Monsieur de la Mare Conseiller au Parlement de Dijon, fort curieux de l'Antiquité, les assista de tout ce qu'il auoit trouué dans la Chambre des Comptes de Dijon, pour illustrer les Branches de Ioigny & de Dours qui estoient en Bourgogne: M. Vion Seigneur d'Herouual Auditeur en la Cham-

bre des Comptes de Paris, & M. Godefroy m'ont aussi cõmuniqué quelques Titres pour cét Ouurage: M. le Laboureur m'a fait part de quelques Armes des Alliances de cette Maison: Tout ce recueil meritoit bien de voir le iour dans toute son estenduë, auec les preuues, (dont ie conserue trois volumes, sans le Corps de l'Ouurage, cet Abbregé ne faisant gueres que la quatriéme partie) à l'imitation des Histoires Genealogiques des Maisons de Montmorency, de Chastillon, de Bethune, de Vergy, des Chasteigners & de plusieurs autres mises en lumiere par André du Chesne, l'vn des plus excellens hommes de son temps en ces sortes d'Histoires; dont les Chefs firent la dépense de l'Impression; mais comme personne de la Maison n'a fait le semblable, i'ay esté obligé de la donner au public en Abbregé pour deux raisons.

La premiere, de peur qu'apres moy ie ne laiſſe pas quelqu'vn qui prenne gouſt à ces ſortes d'Hiſtoires & que ce trauail ne ſe perde, comme il arriue ſouuent que les Manuſcrits tombent entre les mains de ceux qui ne s'y connoiſſent pas & qui en font litiere, ou qui les donnent au iour ſous leurs noms, & c'eſt la ſeconde & la principale raiſon qui m'oblige à l'impreſſion de ce Liure : parce que l'ayant communiqué au Prince de Tarente, Chef de la Maiſon, il y a quinze ou ſeize ans, il s'en eſt veu peu apres pluſieurs coppies dans diuers Cabinets, & comme il y a des gens qui ont vne demangeaiſon d'écrire, & de ſe faire riches des dépouilles d'autruy, il eſt arriué que le Pere Anſelme Auguſtin Deſchauſſé, dans vn recueil qu'il a mis en lumiere de quelques Maiſons de France, y a inſeré à la teſte la Maiſon d'Aſ-

premont de Lorraine, qu'il a tirée d'vn MS. dont ie conſerue l'Original composé ſur les Titres de la Maiſon, par mes Pere & Oncle: qui en donnérent vne Copie au Comte d'Aſpremont Chef de cette Maiſon, duquel le Pere Anſelme l'ayant tiré, ou de ſon Secretaire, ou de quelque Copiſte, l'a imprimé dans ſon Ouurage, ſans rendre au public le témoignage de ſon Autheur, quoy que le nom y fuſt; Et comme ie me doute bien qu'il en pourroit faire de meſme de la Maiſon de la Tremoille, ayant appris de perſonnes dignes de foy, qu'il a deſſein de la donner au iour, tirée de ce mien MS. pour l'empécher de donner encores cet Ouurage ſous ſon nom & de ſe rendre vſufruictier des labeurs & des veilles d'autruy, i'ay été obligé de le mettre en lumiere, afin que le Public ſçache qui en eſt le veritable Autheur. Et c'eſt là le

principal motif qui m'oblige de donner à present l'Abregé de cette Histoire, en attendant qu'elle paroisse dans toute son étenduë & que la Maison fasse la dépense de l'Impression. Ie pourrois encores me plaindre d'vn Fueillant qui l'année derniere a fait paroistre vne Table Genealogique de la Maison Royale, tirée de l'Histoire Genealogique de la Maison du Roy, publiée par les Sieurs de Sainte Marthe freres iumeaux, sans qu'il en ait fait aucune mention, & de quelques autres qui ont fait de semblables larrecins en d'autres Ouurages, s'il m'estoit permis de m'estendre dans vn si petit Recueil.



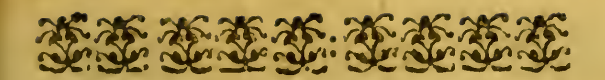


TABLE DES LIVRES ET CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

Chapitre II.

Chapitre III.

Chapitre IV.

LIVRE TROISIE'ME.

Chapitre I.

Chapitre II.

Chapitre III.

Chapitre IV.

Chapitre V.

Chapitre VI.



TABLE DES ALLIANCES de la Maiſon de la Tremoille.



TABLE

DES PRINCIPALES TERRES possedées par la Maison de la Tremoille.

Duchez,
Thouars,
Lodun,
Noirmonstier.

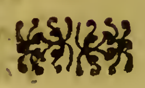
Principautez,
Talmond,
Mortagne.

Marquisats,
Espinay,
Royan.

Comtez,
Aspremont,
Bologne,
Benon,
Guynes,
Ioigny,
Laual,
Ligny,
Les Olonnes,
Taillebourg.

Vicomtez,
Bais,
La Chese le Vicomte,
Rennes,
Tours.

Baronnies,
Aspremont,
Berrio,



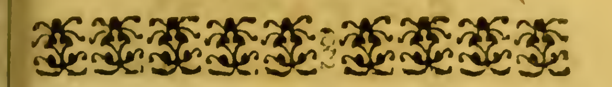


TABLE DES AVTHEVRS imprimez & MS. citez en cette Histoire.

ẽ

Bernard de Girard sieur du Haillan, Histoire de France.

Bertrand d'Argentré, Histoire de Bretagne.

Bourdigné Annales d'Anjou.

Cartulaires des Metropoles & Cathedrales,

d'Auch,	Paris,
Chartres,	Poitiers,
Constances,	Sens,
Maillezais,	Tournay,
Mans,	Troyes.
Orleans,	

Cartulaires des Abbayes & Prieurez
de S. Aubin d'Angers.
de Beaugerais.
de S. Benoist sur Loire.
du Bouchet en Auuergne.
de la Colombe.
de S. Cyprien de Poitiers.
de S. Denis,
de l'Estoille,
de S Fleurant de Saumur,
de Fonteuraud Chef d'Ordre,
de Grammont Chef d'Ordre,
de S. Hilaire le Grand de Poitiers, Egl. Colleg.
de l'Hostel-Dieu ou Maison-Dieu de Montmorillon,
de S. Iean d'Angely,
de S. Laon de Thouars,
de Marcherez, Prieuré,
de S. Martin de Tours Egl. Colleg.
de la Mercy-Dieu,
de S. Remy de Reims;

Fonteuraud.

Additions & corrections.

PAge 7. ligne 21. Medicis, *liſez* Ooſtfriſe. page. 25. l. 10. Talmont. pag. 37. l. 17. Breſſuire. p. 38. l. 5. Preuilly. l. 12. becquées. p. 41. l. 7. *liſez* tels noms, telles armes, tel Cry. l. 8. Eſcarteleures. p. 60. l. 19. *liſ.* 23. p. 69. l. 24. Gouffier. p. 89. *effacez* Seigneur. p. 95. l. 20. Aloigny. p. 112. l. 19. Pennons. p. 152. l. 11. apres le mot Couronne, *adiouſtez*. Il fit auſſi alliance auec le Comte de Clermont le 20. Iuillet 1428. Ce Traitté ſe peut voir dans la *Chambre des Comptes aux Chartes de Bourbon*. page 162. l. 22. Apres ce mot Rochefort, *adiouſtez* : de Chaſteauneuf & de Buron, Dracy, Ionuelle, Courcelles, Antilly, & premier Chambellan hereditaire du Duc de Bourgogne.

page 163 l. 9. apres le mot Roy, *adiouſtez*. Par partage fait & paſſé à Chinon le 14. Octobre 1457. entre Loüis I. Seigneur de la Tremoille, & Georges de la Tremoille ſon puiſné, des biens de Georges Seigneur de la Tremoille, de Sully & de Craon, & de Catherine de l'Iſle Dame dudit lieu leurs pere & mere, & encore des biens de Iean de la Tremoille leur oncle paternel. Georges eut en partage la Baronnie, Terre & Seigneurie de Craon, & les Terres & Seigneuries de Chaſteauneuf & du Buron, toutes ſituées en Anjou: enſemble toutes les Terres ſituées en Bourgogne, ſçauoir, Dracy, Ion-

uelle, Courcelles, & d'Antilly, auec l'Hostel de Dijon, & le droit de premier Chambellan & de Grand Maistre d'Hostel du Duc de Bourgogne: A Loüis Seigneur de la Tremoille aisné, demeurerent les Baronnies, Terres, & Seigneuries de la Tremoille & de Sully, de Selles en Berry, de Bommiers, Chasteau guillaume, Lussac les Eglises, & les Terres & Seigneuries de Conflans, & de S. Iust: Et parce que la Dame de la Tremoille joüissoit pour son doüaire desdites Terres, situées en Anjou, & laissées à Georges de la Tremoille, Loüis Seigneur de la Tremoille son frere aisné, luy constitua 400. liures de rente par chacun an, en attendant qu'il en joüist. Ce partage fut fait de l'aduis & en la presence de ladite Dame leur mere, en la presence de Barthelemy de Beauueau Cheualier Seigneur de Precigny, d'Amaury d'Estisac, & d'autres Cheualiers parens. page 179. l. 7. apres ce mot Craon, *adioustez*; de Selles. l. 12. apres le mot Bommiers, *adioustez*; Conflans & sainct Iust. page 184. l. 27. Escars. p. 213. l. 8. *lisez* 1513. l. 25. apres ce mot traitté, *adioustez*, qu'il fit auec eux le 13. Septembre en la mesme année. page 295 l. penultiéme, apres 1640. *adioustez*: fut depuis pourueu de la Lieutenance Generale au Gouuernement d'Anjou, par Lettres du Roy Loüis XIV. du 5. Iuin 1643. page 297. l. 16. apres ce mot nom, *adioustez*: 1. Duc de Noirmontier fut tué dans vn combat, seruant le Roy de Portugal contre les Espagnols, au mois de Mars 1667.

page 299 l. 3. apres ce mot Anglois, *adiouſtez*, lequel luy octroya l'an 1378. le 14. Mars de donner graces & remiſſions en ſa terre de Bourbon-Lanceis, comme ſes predeceſſeurs l'auoient accouſtumé, comme il ſe recueille dans l'*Inuentaire des Titres de Bourbon, Layette cottée, Bourbon-Lanceis.* page 302. l. 7. apres le mot perles, *adiouſtez*; il mourut bien-toſt apres auant l'an 1398. parce que ſes enfans furent adiournez par l'Eueſque d'Authun pour reprendre certain procez qu'ils auoient enſemble. l. 11. apres Lanceis, *adiouſtez*; à laquelle & à ſon époux, Edoüard Seigneur de Beaulieu & de Perreux, tant pour luy que pour ſes freres, leur laiſſerent tout le droit par luy pretendu en la Seigneurie de Bourbon-Lanceis & le Chaſteau d'Vſſon de 300. liures de rente, pour demeurer quitte vers eux de pluſieurs demandes, comme heritier de Ieanne de Chaſteauvilain. *Inuent. des Til de Bourbon.* page 303. l. 15. *liſez* Montreal. page 307. l. 16. apres 1647 *adiouſtez* à la marge *Inuent. des Til. de Bourbon.* l. 20. apres Bourbon-Lanceis, *adiouſtez*: qui fut vendu l'an 1498. au Duc de Bourbon, par Guillaume Seigneur de Vergy, la ſomme de douze mil liures tournois. p. 309. l. 8. *liſez* de Pontallier.

PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, à nos Amez & Feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de Nostre Hostel, Baillifs, Senéchaux, Preuosts, leurs Lieutenans, & tous autres nos Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra; Salut, Nostre Amé & Feal Conseiller en Nostre Conseil d'Estat & nostre Historigraphe ordinaire PIERRE GAVCHER, dit SEVOLE DE S. MARTHE, Nous à fait remonstrer qu'il a écrit l'*Histoire des Vicerois & Gouuerneurs de tous les Royaumes & Prouinces de l'Europe: l'Origine de toutes les Maisons Souueraines, de leurs Armes, Qualitez & Genealogies: l'Histoire Genealogique de la Maison de la Tremoille, & des Maisons qui luy sont alliées, & Estat de la Cour de tous les Rois de l'Europe*, lesquels Ouurages il desire donner au public, s'il nous plaisoit luy accorder nos Lettres de permission d'imprimer sur ce necessaires: A CES CAVSES, voulant fauorablement traitter ledit Exposant, Nous luy auons permis & permettons de faire imprimer lesdites Ouurages en telle marge & volume qu'il iugera bon estre, par vn des Imprimeurs par Nous reserué, vendre & debiter lesdits liures durant l'espace de *sept* années, à compter du iour qu'ils seront acheuez d'imprimer pour la premiere fois. Faisans deffences à tous Libraires & Imprimeurs de l'imprimer, vendre & debiter sans son consentement, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de cinq cens liures d'amende, confiscation des exemplaires, & de tous despens, dommages & interests, à la charge d'en mettre deux Exemplaires en nostre Bibliotheque publique, vn en celle de nostre Chasteau du Louure, & vn en celle de nostre tres cher & Feal Cheualier le sieur Seguier Chancelier de France, auant que de l'exposer en vente, & de faire registrer ces presentes és registres de la Com-

munauté des Libraires & Imprimeurs de l'Vniuersité de Paris. Enjoignons au Syndic de ladite Communauté de faire saisir tous les Exemplaires, faute d'auoir satisfait aux clauses portées par ces Presentes, à peine de nullité d'icelles. SI VOUS MANDONS que du contenu, vous fassiez joüir & vser ledit Exposant pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens, au contraire. MANDONS en outre au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis faire pour l'execution des Presentes tous Exploicts necessaires, sans demander congé, visa ne pareatis. Et qu'en mettant au commencement ou à la fin desdits Exemplaires vn extraict des Presentes, qu'elles soient tenuës pour deuement signifiées, & qu'à la collation d'icelles par l'vn de nos Amez & Feaux Conseillers Secretaires, foy soit adioustée comme à l'Original, Nonobstant clameur de Haro & autres Lettres à ce contraires: CAR tel est nostre plaisir: Donné à Paris le 25. iour de May, l'an de grace 1667. & de nostre regne le 25. Signé par le Roy en son Conseil PAYEN. Et à costé est écrit.

Registré sur le Liure de la Communauté des Marchands Libraires, Imprimeurs & Relieurs de Paris suiuant l'Arrest du Parlement, en datte du 8. Auril 1653. Fait à Paris ce 27. May 1667. Signé, S. PIGET Syndic.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Et ledit de S. MARTHE a cedé & transporté le Priuilege mentionné cy-dessus au S. PIGET, Marchand Libraire à Paris, seulement pour l'Histoire Genealogique de la Maison de la Tremoille, & des Maisons qui luy sont alliées, pour iouïr du contenu en iceluy, suiuant l'accord fait entre-eux. le 3. Aoust 1667.

Acheué d'imprimer le dernier Septembre 1667.

ABBREGE'



ABREGE' DE L'HISTOIRE GENEALOGIQVE DE LA MAISON DE LA TREMOILLE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Grandeurs & Prerogatiues de la Maiſon de la Tremoille.

LA Nobleſſe du Sang eſt l'vn des plus grands aduantages qu'vne Maiſon puiſſe receuoir de la nature, & quand elle ſe trouue

ornée de la Vertu, de l'Antiquité, de la possession des grandes Charges & Dignitez de la patrie, des hautes Alliances & de la possession des grandes Terres. Ces cinq conditions la releuent au dessus des autres familles.

I. *La Vertu.* I. La Maison *de la Tremoille*, se trouue auantagée de toutes ces qualitez, la Vertu a toûjours esté son principal obiet, sa pieté a paru par ses bien-faits, & par ses fondations, en diuerses Eglises, Monasteres & Hôpitaux en Poitou, la Marche, Berry, Bourgogne, Picardie & Barrois; & sa valeur dans plusieurs expeditions notables tant contre les Infideles és voyages d'Outre-mer, que plusieurs Seigneurs de ce nom ont entrepris en Asie & en Afrique, en Hongrie & autres lieux, que pour le seruice de nos Roys.

Guy I. du nom Seigneur de la Tremoille accompagna Godefroy de Boüillon dans la Terre-sainte l'an 1096.

Cartul. de l'Ab. de S. Remy de Reims.

Guillaume II. Seigneur de la Tremoille son fils, fut aussi en la Terre-sainte auec le Roy Louys le Ieune. *Tit. de la Maison Dieu ou Hospital de Montmoril.*

Thibaut, nommé aussi *Imbaut de la Tremoille* & trois de ses enfans, moururent glorieusement pour la Foy à la bataille de Massoure en Egypte, où ils auoient accompagné le Roy S. Louys l'an 1248. *I. Bouchet Ann. d'Aquit.*

Guy VI. du nom Seigneur de la Tremoille fut pris prisonnier à la bataille de Nicopolis perdue par les Chrestiens contre le Turc, lors qu'ils furent en Hongrie au secours de l'Empereur Sigismond, l'an 1396. & mourut au retour en l'Isle de Rhodes, des blessures qu'il auoit receuës dans le combat. Ie ne parleray point du zele auec lequel les autres Seigneurs de cette Maison se sont portez au secours de leur Prince & pour deffendre leur patrie contre les Anglois anciens ennemis de la France, contre les *J. Iuu. des Vrs. Hist. du Roy Charles 6. de M. God.* *Froiss. l. 4 ch. 88.*

Espagnols ses nouueaux aduersaires & autres nations.

Ie ne sçaurois pourtant oublier la fin glorieuse de cet incomparable Heros *Louys II. Seign. de la Tremoille* Vicomte de Thouars Prince de Talmont, qui combatit à six batailles rangées, à la premiere, bien que ieune, fut General de l'armée Royale; il assista à celles de Fornouë, d'Agnadel & de Marignan, & à celle de S. Aubin gagnée par l'armée du Roy Charles VIII. dont Louys eut la conduite: laquelle victoire fit reünir le Duché de Bretagne à la Couronne de France, comme enuiron quinze ans auparauant le Duché de Bourgongne y fut aussi ioint, apres que *Georges de la Tremoille* Seigneur de Craon, oncle de ce *Louys*, l'eut conquis pour le Roy Louys XI. sur la Princesse Marie Duchesse de Brabant Comtesse de Flandres, Fille vnique de Charles dernier Duc de Bourgongne; tellement

Hist. de Bret. d'Argent. l. 13. chap. 45.

Phil. de Commin. l. 8. ch. 6.

Hist. de Louys 12. de S. Gelais

que ces deux belles Prouinces frontieres du Royaume, furent vnies à cette Couronne par la valeur & conduite des Seigneurs de la Tremoille, l'vne & l'autre estant sur le poinct de tomber en main estrangere : singularité si remarquable, qu'à peine en pourroit-on trouuer vne semblable dans quelque autre des illustres Familles du Royaume. Ce mesme *Louys II.* termina le cours de sa vie assez auancée aux pieds de son Roy, à la iournée de Pauie l'an 1524.

Charles Prince de Talmont son fils mourut auparauant à la bataille de Marignan contre les Suisses l'an 1515. son corps s'estant trouué chargé de plus de soixante playes.

Mem. de du Bellay l. 2.

Item l. 1.

Louys III. son petit fils *premier Duc de Thouars* mourut dans l'armée du Roy Henry III. qu'il commandoit en Poitou contre les subiets rebelles.

I. Aug. Thu. Hist. l. 63.

Les Ducs *Claude*, *Henry*, &

Henry Charles de la Tremoille Prince de Tarente ont aussi exposé leurs personnes & receu plusieurs perilleuses blessures pour le seruice des Roys Henry III. Henry le Grand & Louys le Iuste.

II. *l'Antiquité.*

II. Le temps qui consume tout, & le deffaut de l'impression que nous n'auons gueres que depuis deux cens ans, nous a osté vne infinité de belles connoissances de l'Histoire, & particulierement des Familles: neantmoins les plus illustres & considerables se sont conseruées par les pieuses fondations des Eglises & Monasteres, sans lesquelles & le soin que les Moynes ont eu de se conseruer les biens qui leur auoient esté laissez par les grands Seigneurs, en conseruant leurs titres & chartulaires, la plusspart des grandes & illustres Familles, non seulement de ce Royaume, mais encore de presque toute l'Europe, ne seroient pas si conside-

rables par leur ancienneté qu'elles sont à present.

Celle *de la Tremoille* qui compte 23. degrez de Generation, a pour chef PIERRE *Seigneur de la Tremoille*, qui viuoit dés l'an 1040. sous Henry I. Roy de France; il y a tres-peu de Familles qui se puissent vanter d'vne plus grande antiquité, prouuée par titres; mesmes plusieurs Maisons Souueraines qui regnent auiourd'huy dans l'Europe, n'ont pas cet aduantage; comme la Maison Royale de Pologne qui n'a guéres que quatre cens ans d'antiquité; celle de Gonzague Ducs de Mantouë; de Medicis Grands Ducs de Toscane; de Zitzen Princes de Medicis & de Ketler Ducs de Curland, ne montent gueres au dessus de trois cens cinquante ans: celle de Parme estant la moins ancienne, & qui ne paroist que depuis cent cinquante ans. I'espere de donner vn traitté de

Arn. Card. d'Ossat.
Jac. Aug. Thuan.
I. Besly.
A. du Chesne.
H. d'Auila.

l'origine des Maisons Souueraines, plus ample que ce petit échantillon, qui est dans la Table Genealogique de toutes les Maisons Souueraines de l'Europe, qui descendent par Femmes de la Maison de France, que ie donné au iour l'an 1662. & que Monsieur de Rocolles a iugé meriter d'estre imprimé dans son introduction à l'Histoire.

III.
Dignitez.

III. *La Maison de la Tremoille* a esté honorée par nos Roys de temps en temps, de plusieurs dignitez, entre lesquelles la premiere & la principale est celle de Duc & Pair de France, qui a cette prerogatiue, d'assister le Roy en son Lict de Iustice en sa Cour de Parlement, & de prendre place à ses costez, (comme estans *les Patrices, les Grands de l'Estat, & les premiers Vassaux de la Couronne,*) & de le conseiller & accompagner en ses hautes entreprises, & l'assister à son Sacre & Couronnement; tous ces

Memoire & recueil sur les Pairs & Presid. au Mortier.

grands aduantages donnent assez à connoistre combien les Roys estiment ceux de leurs subiets qu'ils honorent de l'eminente dignité de Pair de France, & de celle de Duc.

Charles VII. considerant la personne de *Georges Seigneur de la Tremoille* Grand Chambellan de France voulut qu'il tinst la place & le rang de l'vn des Pairs à son Couronnement, fait en la ville de Rheims l'an 1429. il y a plus de deux cens ans.

Ceremon. Franc. de M. Godefroy, T. I. p. 165.

Charles IX. creut ne pouuoir mieux reconnoistre les fideles & recommandables seruices de *Louys III. Seigneur de la Tremoille*, ny mettre en plus grande consideration son ancienne Noblesse & ses merites, qu'en erigeant en sa personne l'an 1563. en titre & prerogatiue de Duché, l'ancien Vicomté de Thouars, que luy & ses Ancestres auoient long-temps possedé, depuis le mariage de *Louys I. Seigneur de la*

Reg. des Ord. du Parl. de Paris vol. coté A A.

Tremoille & de Marguerite d'Amboise pour derechef monter à la Pairie. Aussi le Roy Henry le Grand y eleua l'an 1595. *le Duc Claude* fils vnique de cestuy-cy, & le Duc & Pair *Henry* exerça la Charge de Grand-Maistre de France aux Obseques du Roy Louys le Iuste, celebrées dans la Royalle Abbaye de Saint Denys.

Arrest de la Cour de Parlement de Paris de l'an 1357.

Vn de leurs grands ayeux *Guy V. Seigneur de la Tremoille*, fut grand Pannetier de France sous le Roy Iean.

Hist. de Monim. & de Beth. de M. du Chesne. Histoire du Roy Charles 6. de I. Iuu. des Vrs. de M. God. & de M. le Laboureur

Charles VI. choisit *Guy VI. surnommé le Vaillant*, pour porter l'Oriflame en la guerre contre les Flamans; cette eminente charge n'ayāt esté deferée qu'aux plus renommez Capitaines; tel qu'estoit cestuy-cy; sa modestie & sa prudence ne peuuent estre assez exaltées, pour auoir refusé l'Office de Connestable de France, que luy offrit le mesme Roy Charles VI. lors de la dis-

grace du Conneſtable Oliuier de Cliſſon ; mais il faut croire, qu'il receut beaucoup de ſatisfaction en ſoy-meſme de ce qu'on l'eſtimoit digne (comme il l'eſtoit veritablement) de cette grande Charge, le ſolſtice & le ſupreme degré des honneurs militaires.

Georges Seigneur de la Tremoille Baron de Sully & de Craon, fils aiſné de *Guy VI.* aprés auoir combattu à la iournée d'Azincourt, où il tomba entre les mains des Anglois, continua de ſeruir ſi vtilement, qu'apres auoir obtenu ſa liberté, le Roy Charles VII. pour ſon merite, le reconnut digne du maniment & de la direction des grandes affaires; il luy fit l'honneur de l'eleuer à la haute Charge de premier Miniſtre de ſon Eſtat, & de Gouuerneur du Royaume : Ainſi eſt-il qualifié en quelques actes. Il paruint encores à celle de grand Chambellan de France, ayant eu ſi bonne part dans la bien-veil-

Hiſtoire du Roy Charles 7. par M. Godefroy p. 386.
Eug. de Monſtr. vol. 2. p. 97.

lance particuliere de ce grand & victorieux Monarque des François, que ſa Maieſté fit rigoureuſement pourſuiure dans ſon Parlement & punir l'outrage qu'il auoit receu de quelques Grands, ialoux & enuieux de tant d'honorables emplois qu'il eut, meſmement de ce qu'en ce temps fâcheux & agité de grands troubles, ſa Maieſté luy commit auſſi la Surintendance de ſes Finances, à laquelle ſucceda depuis Charles d'Anjou Comte du Maine, Prince du Sang, beau-frere du meſme Roy.

Mouſtrelet.

Hiſt. Gen. de la M. de France de Meſſ. de S. M. l. 17.

Louys II. du nom Seigneur de la Tremoille petit fils de *Georges* fut choiſi par le Roy Louys XII. pour l'vn des Miniſtres de ſon Eſtat; il exerça encore fort dignement les charges d'Admiral de Guyenne & de Bretagne, & celle de premier Chambellan de ſa Maieſté.

Teſt. du Roy Louis XII.

Quant à *Georges de la Tremoille* Baron de Craon, l'vn des

Oncles de cet Heros *Louys II.* il eut en diuers temps les Gouuernemens des Prouinces de Touraine, de Champagne & de Brie, puis ceux des deux Bourgongnes Duché & Comté. Le Roy Louys XI. le pourueut de toutes ces dignitez, pour sa valeur, sa prudence & sa fidelité; qualitez qui parurent principalement, quand auec non moins de de courage & d'adresse, que de resolution, il s'opposa aux ambitieux desseins & aux frequentes entreprises de Charles dernier Duc de Bourgongne, qui fut le plus grand ennemy de ce Monarque: comme ensuite, vn si bon & fidel seruiteur resista encore courageusement aux efforts des partisans de la Princesse Marie de Bourgongne fille de ce Duc, & seule heritiere de ses grands Estats.

Registres des Cours de Parlem. de Paris & Ch. des Comt. de Dijon.

Contin. de Monstr. p. 61. vers.

Philip. de Comm. de M. Godef. p. 482.

MS. des Vicerois & Gouuerneurs.

Mais entre tous ceux du genereux Sang *de la Tremoille*, est remarquable, le même *Louys II.*

qui a tant de part en l'Hiſtoire de France & en l'Eſtrangere, lequel ne fut pas moins eſtimé & chery en ſes ieunes ans du Roy Louys XI. qu'en vn aage plus auancé des Roys Charles VIII. Louys XII. & François I. Ils l'honorerent ſouuent de la Lieutenance generale de leurs armées, & de diuers Gouuernemens, entr'autres de ceux des Duchez de Bourgongne & de Milan, comme auſſi de la Lieutenance de Picardie & de Normandie, afin que toutes ces grandes Prouinces participaſſen au bonheur de ſa conduite, & qu'elles fuſſent valeureuſemen deffenduës par ſes armes toûjours victorieuſes.

Tit. de la Ch. des Compt. de Dijon.

Bref, les pays de Poitou, Xaintonge & d'Aunis ont eſté auſſ gouuernez par deux autres Seigneurs de cette illuſtre Maiſon *François & Louis III. Ducs d Thouars* pere & fils; comme encore les Marquis de Royan on

MS. des Viceroïs & Gouuern. que ie dois bientoſt mettre au iour.

esté successiuement grands Seneschaux de Poitou.

I'adiousteray que plusieurs de ce nom celebre *de la Tremoille* furent Lieutenans Generaux des Armées Royalles dedans & dehors le Royaume, & que par vn droit hereditaire ils ont presidé en l'Assemblée des Estats de Bretagne, & d'autres ont esté honorez d'importantes & honorables Ambassades vers le Pape Alexandre VI. Maximilian I. Empereur des Romains, ayeul paternel de Charles V. & vers plusieurs autres Potentats: ayans d'ailleurs esté employez à des traitez de Paix & de confederations ausquels parurent egalement & leur prudence & leur dexterité. Ils furent d'ailleurs en si haute estime à l'endroit d'aucuns Princes du Sang, & de quelques estrangers, qu'ils firent des traittez d'alliance auec eux. Entre ceux-là sont remarquables le Dauphin Louys (qui fut depuis

Titres Doinest.

Roy vnziéme du nom) Iean II.
Pitr. Dom. Duc d'Alençon, Galeas Duc de Milan, Comte de Vertus, Vicaire General de L'Empereur Frederic III. en Italie; comme aussi auec les Comtes de Sauoye.

Acta Concil. Basil. Bref, pour autres marques d'honneur on iustifie que les Peres assemblez au Concile de Basle, prierent *Georges sire de la Tremoille*, (comme celuy qui auoit le plus grand pouuoir pres sa Majesté tres-Chrestienne & au Gouuernement du Royaume) & l'exhorterent d'apporter tout le soin & toute l'affection qui luy estoit possible, afin d'exciter ce grand Prince de procurer l'accomplissement du Concile, pou le bien de l'Eglise Gallicane, & des autres Estats Chrestiens.

Pour ce qui est de la promotion aux Ordres militaires, o voit à la premiere Institutio faite de celuy de S. Michel par l Roy Louys XI. en l'an 1479 que sa Majesté choisit entre le

Princes & Officiers de la Couronne & autres des plus grands Seigneurs du Royaume, *Georges de la Tremoille Seigneur de Craon*, & le rendit participant de cet honneur ; Ordre en ce temps-là ſi conſiderable & en telle eſtime, qu'il fut conferé à des Roys & à des Princes Souuerains, & deſlors, quand il eſtoit encore en ſon luſtre, *les Seigneurs du Sang de la Tremoille, Louys II. François I. Louys III.* & autres de cette Famille y ont eſté auſſi aſſociez & tenu rang. Le Roy Henry III. ayant auſſi creé l'Ordre des Cheualiers du S. Eſprit au commencement de ſon Regne, en deux diuerſes promotions, quelques *Seigneurs de la Tremoille* en furènt pareillement honorez : *Henry Duc de Thouars* Pair de France chef de la Famille par le Roy Louys le Iuſte, & *Gilbert Marquis de Royan* par le Roy Henry le Grand. Longtemps auparauant

Cheualiers du S. Eſpr. par le S. d'Hozier.

le Seigneur de Ionuelle Iean de la Tremoille, Grand Maistre d'Hô-tel de Bourgongne, ayant digne-ment seruy le Duc Philippes sur-nommé le Bon, ce puissant Prin-ce du Sang Royal qui institua l'Ordre de la Toison d'Or (le-quel a esté retenu par la Maison d'Austriche) fit l'honneur à ce puisné *de la Tremoille* de l'y re-ceuoir & de l'en rendre partici-pant, comme digne recompense de sa vertu. Et bien que la meil-leure part de tant d'eminentes dignitez fonduës en cette Mai-son, soient personnelles & ne passe aux descendans, si est-ce que ceux de la Famille tirent des viues lumieres de cette gloire, & qui fait vne reflexion sur eux, & sur leur posterité.

Insig. Gentil. Eq. Ord. Vel. Aurei a J. Iacob. Chiffl.

A ces honneurs seculiers & Militaires, se ioignent les Eccle-siastiques, que l'on voit aussi re-luire en cette Maison, dont la principale est l'eminente dignité de Cardinal, qui est telle, qui

ceux qui en ſont pourueus, tiennent rang de Princes de l'Egliſe, ayans deux autres norables prerogatiues, l'vne que non ſeulement ils eliſent les Papes Souuerains Chefs de l'Egliſe ; & l'autre que ce degré ſupréme en l'Ordre Eccleſiaſtique eſt pour l'ordinaire reſerué & affecté à ceux qui ſont iſſus de Maiſons conſiderables, qui participent auſſi par eſperance à la Souueraineté ſpirituelle du S. Siege Apoſtolique. *Iean de la Tremoille* paruint à cette dignité quand il fut nommé Cardinal par le Pape Iules II. regnant Louys XII. à la recommandation d'vn ſi grand Monarque. Cet illuſtre Prelat eſtoit deſia pourueu de l'Archeueſché d'Auch & de l'Eueſché de Poitiers, qu'auoit poſſedé Pierre d'Amboiſe ſon parent. Quelque temps auparauant *Louys & René de la Tremoille* furent auſſi Eueſques de Tournay aux Pays-bas, & de Conſtance en Nor-

Ciac. de vitis Pont. if. & Cardin. I. 2. p. 138. v.

Gal. Chr. FF. Sammarthan.

mandie ; comme d'autre part les Abbayes Royalles de Sainte Croix de Poitiers , de Iouarre en Brie, du Lis prés Melun, du Ronceray lez Angers & de Beaumont lez Tours en ont eu des Abbesses.

IV. *Alliances.* IV, Le 4. poinct d'honneur est celuy qui se tire des hautes Alliances par mariage, que cette Maison a prises dans la Maison de Bourbon , (branche de la Royalle de France) & dans celle d'Anjou Sicile ; comme aussi dans les Imperialles , & Souueraines de Lxxembourg , de Nassau & de Hesse ; ayans d'ailleurs consanguinité auec celles d'Austriche , de Castille, d'Arragon de Sicile & autres.

Mais l'vne des plus considerables fut celle que contracta *François Seigneur de la Tremoille*, Prince de Talmont , Vicomte de Thouars , il y a plus de cent cinquante auec *Anne de Laual* fille du Comte Guy XVI. & d

a Princeſſe *Charlote d'Arragon*, laquelle eut pour pere *Federic Roy de Naples*, puiſque leur posterité s'eſt acquis vn droit ſucceſſif à cette Couronne eſtrangere ; pretention qui eleue infiniment *la Maiſon de la Tremoille*, eſtant vn caractere d'honneur lequel s'imprime ſur la lignée de ces Seigneurs, par leur tres-illuſtre naiſſance.

On peut adiouſter deux exemples ſur ce meſme ſuiet; l'vn concerne le Royaume de Cypre, & l'autre celuy de Portugal ; puiſque de nos iours le ſereniſſime Prince Victor Amedée, Duc de Sauoye (deſcendu par femme de la Maiſon *de la Tremoille*,) apres vn long interualle de temps, a ſouſtenu auoir droict au Royaume de Cypre, & en a pretendu & pris le titre de Roy, (que le Duc Charles Emanuel ſecond du nom porte encore à preſent) & ce du chef de deux Princeſſes Anne & Charlotte de

Cypre, de la premiere desquelles il estoit issu en ligne directe. Quant au Royaume de Portugal, ayant du temps de nos peres esté vsurpé sur la Duchesse de Bragance Catherine de Portugal & sur ses enfans vrais & legitimes heritiers; Dieu qui dispose des Couronnes, a permis que soixante apres cette vsurpation, le Roy Iean IV. petit fils de cette Princesse a esté appellé & mis en possession de ce Royaume par le commun vœu & le consentement de tous les peuples, possedé encore à present par son fils le Roy Alphonse VI.

Encore que l'on estime les femmes estre le commencement & la fin des familles, & qu'elles tirent leur principal lustre & splendeur des maris, si est-ce que la consideration de la Noblesse, qui procede du costé des meres, ne doit pas estre négligée, ny obmise par ceux qui ont dessein de remarquer tous les auan-

ages d'vne Maison. Cela a esté obserué par les Orateurs, les Historiens & les Poetes, voire mesme par quelques Peres de l'Eglise, entre lesquels est saint Hierosme, quand par leurs escrits ils rehaussent les personnes de merite & de naissance, qui par vn double honneur & aduantage paternel & maternel ont dequoy se preualoir de leurs celebres origines & descentes. *Sidon. Apollin. Epist. l. 4. ep. 21.*

V. Le cinquiéme aduantage d'vne grande Famille consiste en l'opulence & aux richesses; on le met icy le dernier, attendu que tels biens sont perissables, & souuent dependent de la fortune; Il est vray qu'ils seruent aucunement aux grands courages, comme de moyens & d'instruments necessaires, pour produire auec plus d'éclat les dignes actions; ce qui, peut-estre, donna suiet à l'incomparable Aristote, le plus sçauant d'entre les Grecs, (qui eut l'honneur d'instruire le puis- V. *Terres.*

ſant Monarque Alexandre) de
former la Nobleſſe de ces deux
poincts, l'vn de l'antiquité de
race, & l'autre de l'affluence des
richeſſes; Auſſi dans le Royaume
de France & dans les autres
Eſtats mieux policez, on a iugé
neceſſaire d'aduantager les fils
aiſnez des Maiſons nobles &
qualifiées, afin qu'ils euſſent plus
de moyen d'entretenir leur ſplen-
deur & leur dignité & de four-
nir aux extremes dépences de
ceux qui font profeſſion des ar-
mes, pour le ſeruice de leurs
Princes & pour la defenſe &
conſeruation de la Patrie. Le
cours de cette Hiſtoire fait voir
que les Seigneurs *de la Tremoille*
ont receu de temps en temps
beaucoup d'accroiſſemens par
les mariages qu'ils ont contracté
auec pluſieurs riches heritieres
qui leur ont apporté pluſieurs
grandes Terres & Seigneuries
non ſeulement dans les Prouin-
ces de Poitou, de Xaintonge, de
Berry

Berry, de Touraine, d'Anjou & de Bretagne; mais auſſi en celles de Bourgongne, de Champagne & de Picardie, meſme dans la Sauoye; entre leſquelles Seigneuries on remarque la Ville, Duché & Pairie de Thouars, l'vn des plus beaux fiefs & des plus amples de ce Royaume, deux Principautez, Talmon & Mortagne, plus de vingt Comtez & Marquiſats, enuiron trente Baronnies, ſans y comprendre plusieurs autres Fiefs & arriere-fiefs, des Villes closes, des Chaſteaux & des pays remplis d'vne multitude de Nobleſſe & de puiſſants vaſſaux. La pluſpart deſquelles Seigneuries ſont tombées dans cette Maiſon par diuerſes alliances priſes auec des riches heritiers, il y en a huict dans la ligne directe des ainez, & aucunes dans les branches collaterales.

CHAPITRE II.

Origine de la Maiſon de la Tremoille.

CEux qui ſont verſez en l
connoiſſance de l'Hiſtoire
n'ignorent pas que les ancien
Ducs de Guyenne, Comtes d
Poitou, l'vn deſquels fut choi
pour eſtre Roy d'Italie, & le
quatre derniers Ducs de Bour
gongne, Comtes de Flandres
Philippes le Hardy, Iean ſar
peur, Philippes le Bon & Cha
les, deſcendus de Iean Roy d
France furent ſi puiſſants, qu'i
eſgalerent pluſieurs Roys &
Princes Souuerains, en richeſ
& en authorité; Et comme i
auoient des courages heroïqu
& releuez, auſſi furent-ils ſo
gneux d'attirer en leurs Cours, d
diuerſes Prouinces de ce Royau
mes, des perſonnes de haut

naiſſance & de ſinguliere valeur. Entre ceux-là ils departirent leur bien-veillance particuliere aux *Seigneurs de la Maiſon de la Tremoille*, teſmoignage aſſeuré de l'eſtime qu'ils faiſoient d'eux.

Ils aſſiſterent en pluſieurs grandes occaſions non ſeulement nos Roys, mais encore ces Ducs de Guyenne & ceux de Bourgongne aux guerres qu'ils eurent contre leurs ennemis ; furent employez par ces Princes en diuerſes Ambaſſades, Traittez de Paix, & autres importantes affaires de leurs Eſtats, en ſorte que pour reconnoiſtre & recompenſer aucunement leurs merites, ils leur departirent pluſieurs bien-faits & liberalitez, leur donnerent de belles Terres & Seigneuries dans les Duché & Comté de Bourgongne, & procurerent leurs mariages auec de riches heritieres, qui attouchoient d'eſtroite parenté ces grands Princes & ceux d'Orleans, de Berry & de

Bourbon ; bref ils les honorerent des Charges de Grands-Chambellans, de Grands-Maistres de leurs Hostels, & de celles de Mareschaux & de Lieutenans generaux de leurs armées. Cecy a fait croire à Iean Bouchet Annaliste de Poitou, qui viuoit au commencement du siecle dernier, & à quelques autres Ecriuains modernes qui l'ont suiuy, sans estre fondez de preuues authentiques, que ces Seigneurs prenoient origine du Duché de Bourgongne, mais il est plus veritable, qu'ils sont originaires de de la Prouince de Poitou, dans laquelle depuis vne longue suite d'années & dés le temps du Roy Henry I. du nom petit-fils du Roy Hugues Capet, ils ont possedé la ville & *Seigneurie de la Tremoille*, & en ont de long-temps pris & retenu le surnom. Elle est située dans ce Comté & pays de Poitou, sur les limites de la Marche.

Il y auoit cy-deuant dans cette Ville vn Chasteau demoly pendant la guerre contre les Anglois qui depuis fut aucunement restably; & ces Seigneurs ont cessé d'y établir leur domicile, quand ils se sont veu proprietaires & possesseurs de la Vicomté de Thouars, demeure plus agreable, & l'vne des plus Seigneuriales Terres du Royaume, qui porte à present le titre de Duché & Pairie de France. Depuis enuiron deux cens ans, les Seigneurs dont nous parlons, y ont fait leur sejour plus ordinaire, comme ils font encore; & tous les Chefs de cette Famille ont fait tant d'estime du titre & de la qualité de *Seigneur de la Tremoille*, sous lequel nom leurs Ancestres, depuis six cens ans, se sont fait signaler en plusieurs occasions dedans & dehors le Royaume, qu'ils l'ont tousiours retenu & encore le retiennent à l'exemple de plusieurs Maisons illustres

comme l'vne des marques de leur ancienne extraction.

Cette origine estant appuyée sur les solides fondemens de la verité, ce seroit perdre le temps que de l'employer à refuter quelques fabuleuses opinions qu'vn Autheur recent a publiées, s'imaginant que la Maison de la Tremoille, laquelle on peut iustement dire estre l'vne des plus anciennes & considerables de ce Royaume, a commencé de paroistre dez l'an de salut 44. adioustant qu'elle est issuë de Cayus Tremullius, nom inuenté à plaisir, pour approcher aucunement de la veritable denomination de cette Famille. Auec aussi peu de fondement & d'apparence cet Autheur met en auant, que le mesme Tremullius fit construire le Chasteau de la Tremoille sous les Empereurs Nerua & Trajan, & qu'il fut Lieutenant du premier Roy d'Aquitaine estant, dit-il, sorti de l'ancienne

Gilles Chesneau.

famille des Tremulliens à Rome: Ensuite dequoy, se contre-disant soy-mesme, il auance que ces Seigneurs peuuent descendre de Sanso, qu'il appelle de la Tremulla, Seigneur Espagnol, lequel vint au seruice du Roy d'Arles, & delà passa en Bourgongne, où son nom fut changé en celuy de la Tremoille: contrarieté manifeste, qui fait assez iuger que tous ces discours sont pures inuentions auancées contre la veritable extraction de cette illustre Famille.

Quelques autres ont estimé que la Maison de la Tremoille estoit issuë puisnée de la Maison de Preuilly, dont la branche aînée des Seigneurs de la Roche-pozay, est fonduë par alliance en la Maison de Chasteigner, & la puînée a formé la branche de Vendosme finie en vne fille qui porta cette Seigneurie dans la Maison de Bourbon; mais ne se fondans que sur la conformité

des Armes que ces deux Familles ont communes, & dans la pensée qu'ils ont eu, que la Maison de la Tremoille, portant vn Cheuron comme vne Briseure, elle pouuoit estre issuë de la premiere. Cette pensée & cette conformité d'Armes ne peut seruir de preuue asseurée pour establir cette origine.

Il n'y a que les titres qui puissent donner vne plus asseurée lumiere en cette obscurité: & parce que l'on n'en a point au dessus de *Pierre Seigneur de la Tremoille* qui viuoit des l'an 1040. sous Henry I. Roy de France: on peut certainement commencer à ce Seigneur l'Histoire Genealogique de cette Maison, comme il se verra cy apres.

CHAPITRE III.

Des Armes, Supports, Cimier, & Cry de Guerre de la Maison de la Tremoille.

C'Est l'opinion la plus commune, que les Armes ou Armoiries prirent leur origine & furent renduës hereditaires aux Nobles dés le temps, ou peu d'années auparauant les premiers voyages d'Outre-mer en Asie, qui furent entrepris par les Roys & les Princes Chrestiens contre les infideles Mahometans, il y a enuiron six cens ans, sous les Roys Henry & Philippes premiers du nom. Les Monarques François, fils aisnez de l'Eglise, & aucuns Princes de leur sang, auec plusieurs autres Grands Ducs & Comtes poussez d'vn saint & genereux desir de l'auancement de la gloire de Dieu,

& de faire paroiſtre leurs courages auec leur pieté, en la deffence de la Foy Chreſtienne & au recouurement de la Terre-ſainte, ont eu la meilleure part à ces entrepriſes: Quelques Empereurs d'Allemagne, aucuns Roys d'Angleterre & autres Potentats eurent le meſme deſſein, ayans embarqué leurs parents & voiſins, leurs principaux Vaſſaux auec pluſieurs Seigneurs & Gentils-hommes en vne ſi glorieuſe expedition. Les differentes nations dont fut compoſée vne ſi grande & ſi nombreuſe armée, deſirans ſe faire diſcerner les vnes des autres, meſmement les Chefs & Grands Seigneurs propoſerent entre eux que chacun prendroit diuerſes marques d'honneur & des enſeignes repreſentées dans leurs Eſcus, qui pour cette cauſe furent appellées Armes, depuis perpetuées & tranſmiſes aux Familles illuſtres. Et dautant que telles expedi-

tions furent faites pour le soûtien de la Foy de IESVS-CHRIST Crucifié & pour la conqueste de la Terre-sainte miserablement affligée par les Sarrazins & autres Infideles, pour cette occasion l'on donna à ces Voyages le nom de Croisades, chacun apres son vœu ayant pris solemnellement la Croix. Cela donna encore suiet à ceux qui se trouuerent dans ces grandes armées, qui estoient composées de diuers peuples, differents en mœurs, & en langues, de prendre dans leurs Armes, pour la plusspart, la figure de la Croix, signe de l'heureuse redemption du genre humain. Aucuns choisirent aussi en leurs Escus & Boucliers les figures de plantes, d'arbres, de fleurs & de fruicts; autres prirent plus communement celles des animaux singulierement du Lion & du Leopard, les autres du Dauphin, & plusieurs celle de l'Aigle: tous ces animaux estans signes de

force, de vaillance, de viuacité & d'humanité.

Les Seigneurs *de la Tremoille* animez d'vn ſaint zele, furent du nombre de ceux qui ſe croiſerent auſſi, comme la ſuitte de cette Hiſtoire fera connoiſtre : ayans vray-ſemblablement dés ce temps-là pris pour leurs Armes des Aigles, des Aiglons ou des Aiglettes, differentes des Alerions qui n'ont ny bec ny pieds.

Les Poëtes ont feint que le Sceptre de Iupiter eſtoit ſurmonté d'vn Aigle : Les Romains en faiſoient porter la figure en relief au bout d'vne lance dans leurs armées qui ſeruoit d'Enſeigne Colonelle aux Legions. Encores auiourd'huy l'Empereur des Romains, imitant les anciens Monarques ſes predeceſſeurs, porte d'Or, à l'Aigle de ſable à deux teſtes : comme faiſoit auſſi l'Empereur de Conſtantinople. Pluſieurs autres Princes ont pa-

eillement choisi ce genereux
)yseau, qu'vn Ancien appelle
:oyal, & que les deux Princes
es Poëtes Grecs & Latins nom-
ıent sacré; & comme Hierogli-
he de la renommée, de la force
: de l'agilité. Les Roys de Po-
ıgne l'ont aussi pris dans leurs
scus; comme ont fait les Mar-
uis de Brandebourg Electeurs
e l'Empire; les anciens Comtes
e Bourgongne & de Sauoye, &
's Ducs de Ferrare; en France
's Seigneurs des Maisons de
ienne, de Coligny, de Noyers,
: Ioigny, du Guescin & de Beau-
ont-Bersuire; entre ceux qui
ı portent plusieurs dans leurs
cus, qui sont proprement des
iglettes, on remarque les Ducs
Lorraine, ils en ont trois sur
ıe bande, & les retiennent des
inces d'Alsace, desquels ils ti-
ıt leur origine; les Ducs de
antouë en portent quatre aux
ıtons d'vne Croix. Les Sei-
eurs de Montmorency en

auoient anciennement aussi por-
té quatre, & depuis en priren
iusqu'au nombre de seize, com
me ont fait les Seigneurs de La
ual ; les Barons de Pruilly e
Touraine en auoient trois.

Quant aux Seigneurs *de l*
Tremoille, ils les ont retenuës pa
reillement & sont leurs Arme
blazonnées *d'Or, au chevron d*
gueules, accompagné de trois A
gletes d'azur, becquez & men
brez de gueules, deux en chef e
vne en pointe. Elles sont ainsi bl
sonnées par l'ancien Cheuali
Iean de Ceintré, Chambellan d
Roy Iean (auquel les plus doct
& mieux versez en cette cono
sance deferent beaucoup po
son antiquité) en son recueil d
noms, des armes & blazons d
Seigneurs qui allerent en Pruss
il y a pres de trois cens ans. l
figure de ces armes, telle q
ceux de la Tremoille les porte
encore, se voit emprainte da
des vieux sceaux attachez à c

Iean de Ceintré.

Titres domestiques.

anciens titres, de plus de quatre cens ans, qui ſe trouuent en l'Abbaye de ſainӗte Colombe en en la Marche & ailleurs.

Le Cymier ou le Timbre ſuit ordinairement la figure des armes, & bien ſouuent eſt auſſi hereditaire aux familles, eſtans ainſi nommez, parce qu'on les poſe en la cime & au ſommet des Eſcus; ce qui eſt cauſe que celuy de la Tremoille eſt ſurmonté *d'vne teſte d'Aigle d'azur becquée d'Or*. Pour ce qui eſt des Supports ou Tenans des Armes, ils ne ſont pas abſolument hereditaires: Car encore que l'on remarque l'Eſcu de cette Maiſon auoir eſté quelquesfois ſupporté par deux Aigles, neantmoins aucuns Seigneurs les ont changez & ont pris des Lions, comme a fait, il y a plus de cent ans le Duc *Louys* troiſiéme du nom, & à preſent le Duc *Henry* ſon petit-fils & le Prince de Tarante. *Henry-Charles* fils aiſné de cettuy-cy, porte

deux Anges d'Or; d'où l'on recueille que les Supports ne sont permanens aux familles, comme les Armes. Ainsi nos Roys ont porté quelquesfois des Cerfs volans, comme fit Charles VI. & Louys XII. deux Heriçons ou Porcs-épics. Mais nos derniers Monarques ont retenu des Anges.

C'est chose frequente dans les Histoires des Maisons illustres, que les cris de Guerre, dont l'vsage est fort ancien & hereditaire aux Royaumes, mesme aux familles particulieres, estoient tirez des noms que portoient les principales Seigneuries; d'où vient que Suger Abbé de S. Denys, Orderic Vitalis & Mathieu Paris en rapportent plusieurs exemples; Suiuant donc cette ancienne coustume les Seigneurs *de la Tremoille* ont eu de tout temps leur nom pour Cry de Guerre, dont ils se sont principalement seruy aux batailles,

ayant ſuiuy l'exemple de pluſieurs grandes familles : l'on met en ce nombre trois des premieres de la Prouince de Picardie, deſquelles l'on dit communement que Mailly, Crequy, Renty, ont tels armes & tel cry.

Quant aux Eſcartelures des Armoiries ils prouiennent quelquesfois. partie pour deſigner la memoire des ſucceſſions, partie pour monſtrer les hautes alliances : Ce qui a donné ſujet à pluſieurs Seigneurs aiſnez de cette famille icy traictée, de les écarteler. Le premier d'entre ceux de la ligne directe fut *Guy VI. Seigneur de la Tremoille* qui écartela ſon Eſcu d'vn Aigle à deux teſtes, qu'on eſtime auoir eſté celuy de la Seigneurie de Ionuelle : de laquelle Philippes le Hardy Duc de Bourgongne luy fit don, comme auſſi *Georges de la Tremoille* ſon fils Grand Chambellan de France les porta de meſme. Mais *Louis I. & Louis II.*

Vicomtes de Thouars, ayans quitté l'Aigle à deux testes, ils prirent les Armes de Craon, comme estans issus d'Isabeau Dame de Craon, femme de Louys Seigneur de Sully leur grande ayeulle, & outre celles de Thouars en memoire de Marguerite d'Amboise heritiere de cette Maison; & sur le tout porterent l'Escu de l'Isle Bouchard.

Charles Prince de Talmont issu du tres illustre sang de Bourbon adjousta l'Ecusson de Bourbon Montpensier, & *François Seigneur de la Tremoille* son fils prit les quartiers de Coitiuy, de Valois & de Milan, comme estant sorti de Louyse de Coitiuy, de Ieanne de Valois & de Valentine de Milan; *Louys Seigneur de la Tremoille* Duc de Thouars porta auec ceux-cy, les Armes de Laual, à cause de sa mere Anne de Laual; & ont demeuré en cet estat iusques à *Henry Duc de Thouars* Pair de

France qui a pris en escart au premier *de France*, au second *de Laual*, au troisiéme *d'Arragon Naples*, au quatriéme *de Bourbon*, & sur le tout *de la Tremoille*. Les Comtes de Ioigny, les Seigneurs de Ionuelle, les Marquis de Royan & de Nermonstier, les Barons de Dours & autres puisnez les ont pareillement escartelées des alliances qu'ils ont prises. Aucuns d'eux les ont brisées d'vne Croix à la pointe du chevron, autres d'vne estoille, d'vne Fleur de Lis, & quelques fois d'vne bordure.



CHAPITRE IV.

Des grandes & illustres alliances de la Maison de la Tremoille.

IL n'y a point de Maison dans le Royaume qui égale celle de la Tremoille dans ses alliances depuis quelques siecles, puis qu'elle compte dans sa famille plusieurs Maisons Imperiales, Royales, Souueraines, & autres des plus illustres & recommandables de ce Royaume. Sur toutes est considerable celle de la tres-Chrestienne & tres-auguste Maison *de France*, laquelle par consentement vniuersel est tenuë & reputée la premiere & la plus illustre du monde. Car outre que les Roys de France sont Empereurs dans leur Royaume, & qu'ils ont vn droit legitime à l'Empire de Constantinople, leur domination est plus

ſouueraine & abſoluë, que celles des Empereurs Romains & d'Allemagne, qui procede du choix & de la nomination qu'en font les Electeurs; mais nos Roys ne reconnoiſſent que Dieu ſeul & ne dependent que de ſa diuine Majeſté.

Elle a eſté alliée par trois fois à cette auguſte Maiſon, deux fois aux branches royales de *Bourbon Montpenſier*, & de *Bourbon Condé*, & vne autre à celles des *Ducs d'Anjou Roys de Naples & de Sicile*: Auſſi depuis trois cens ans nos Roys & les Princes de leur Sang, ſortis des branches d'Alençon, de Bourgongne, de Berry & de Bourbon: les Archiducs d'Auſtriche, les Roys d'Eſpagne, les Comtes & Ducs de Sauoye, les Ducs de Milan & autres Souuerains ont reconnu les Seigneurs *de la Tremoille* pour leurs couſins, & les ont qualifiez tels; auſſi les attouchoient ils de parenté,

Histoire Genealog. de la Mais. de France, t. 2. l. 24. p. 88.

Il est certain que *Gabriele de Bourbon* femme de *Louys II. Seigneur de la Tremoille* Vicomte de Thouars & Prince de Talmont, apporta en cette Maison vne si auguste alliance, que ce Sang Royal, issu de ces premiers Princes du monde, s'est écoulé dans leurs descendans, qui ont eu l'honneur d'estre reconneus pour parens proches de ces grands Monarques & de se voir issus de leur Maison: Car du costé de son pere Louys de Bourbon premier du nom Comte de Montpensier, frere de Charles Duc de Bourbon, sortis du Roy S. Louys, cette Princesse estoit issuë de ces grands Princes Pierre, Louys & Iean Ducs de Bourbon, & auoit eu pour trisayeule paternelle Isabeau de Valois sœur du Roy Philippes VI. du mesme costé de son pere. Elle estoit petite fille de Marie de Berry aussi Princesse du Sang, l'vne des filles de Iean fils de

France Duc de Berry : de tous lesquels Princes *le Seigneur de la Tremoille* mary de Gabrielle auoit aussi l'honneur d'estre parent, quoy qu'en degré plus éloigné à cause de Marie de Sully sa bisayeule issuë de Marguerite de Bourbon.

Pour venir à l'alliance de Madame *Charlote-Catherine de la Tremoille*, sœur du Duc Claude Pair de France, elle est aussi tres-considerable, puisque cette Princesse épousa le magnanime *Henry de Bourbon Prince de Condé*; nepueu d'Anthoine Roy de Nauarre : & de ce mariage est sorty Henry II. Prince de Condé, qui en a eu ce grand Heros Louys II, premier Prince du Sang, premier Pair & Grand-Maistre de France, qui a si souuent rompu en batailles rangées les ennemis de cette Couronne.

Histoire Genealog. de la Mai. de France, t. 2. l. 27. p. 263.

Finalement *Anne de la Tremoille* fut honorée de l'alliance de *Louys d'Anjou* Baron de Me-

Histoire Geneal. de la Mai. de Fr. t. 2. l. 17 p. 843

zieres, dont l'ayeul estoit Louys II. Roy de Sicile & de Naple, Duc d'Anjou, allié en la Maison d'Arragon; cette Dame de Meziers eut pour petite fille Renée d'Aniou, qui épousa François de Bourbon Duc de Montpensier, Prince de Dombes, & eurent le dernier Duc Henry, pere de Marie de Bourbon Souueraine de Dombes, Duchesse de Montpensier, premiere femme de son Altesse Royale Gaston fils de France oncle du Roy, qui a procreé la tres-illustre Princesse Anne Marie Louyse d'Orleans Duchesse de Montpensier, Souueraine de Dombes.

Passons aux autres familles Imperiales; l'on pourra voir que trois filles de celles de *Luxembourg Martigues*, *Nassau Oranges*, *Hesse Cassel*, sont encore entrées par alliances en la Maison *de la Tremoille*, celle de Luxembourg ayant donné cinq Empereurs à l'Allemagne, comme elle

a fai

a fait des Roys à la Hongrie & à la Boheme. *Charlote Brabantine de Nassau* femme du Duc *Claude de la Tremoille*, n'excelloit pas moins en grandeur de naissance, tant du costé de son pere, le Prince d'Orange Guillaume de Nassau II. du nom pere du Prince Frideric Henry, qui a eu pour fils Guillaume I.I. allié en la Maison d'Angleterre, que du chef de l'illustre Princesse Charlotte de Bourbon Montpensier sa mere. Du mesme costé de son pere elle tiroit origine de cette Maison ancienne de Nassau en Allemagne, laquelle a produit vn Empereur, les Princes d'Oranges de ce nom, & plusieurs autres branches de Comtes Souuerains en Allemagne. L'alliance contractée entre le Prince de Talmont *Henry-Charles de la Tremoille* fils du Duc Henry & la Princesse *Emilie de Hesse* receue encore l'éclat & la splendeur de ces alliances; puisque *Genealog. Com. Nass. Io. Orlers.*

Troph. de Brabant.

cette illustre Maison, l'vne des plus anciennes Ducales de l'Europe, tire son origine des Ducs de Brabant & de Hainaut qui s'allierent auec Hermengarde fille de l'Empereur Lothaire petit-fils de Charlemagne. D'ailleurs cette Branche de Hesse Cassel est issuë de Louys le Pacifique Landgraue de Hesse, qui refusa la dignité Imperiale, apres la mort de l'Empereur Albert II. lequel deceda l'an 1439.

Genealog. des Comtes de Champ. de Pierre Pithou.

Entre les Familles Royales on peut compter celles de Nauarre, d'Italie & de Chypre. Car si l'on examine la Maison *de Sully*, dont l'heritiere *Marie* épousa *Guy le Vaillant sixiéme du nom Sire de la Tremoille*, il y a plus de deux cens cinquante ans, l'on reconnoistra qu'elle estoit sortie en ligne masculine, & auoit le droict d'ainesse sur les Comtes Palatins de Champagne & de Brie, famille tres illustre, comme celle qui a produit vn Roy d'Angle-

rre, vn Roy de Hierusalem,
uatre Roys de Nauarre, dont
Couronne est fonduë en celle
e France par le mariage de la
Reyne Ieanne de Champagne &
e Roy tres-Chrestien Philippes
e Bel, qui ioignit ce Royaume à
a Couronne. Si l'on considere
lonc tous ces grands ayeuls de
Marie, tant du costé de Louys
Seigneur de Sully son pere, que
d'Isabeau de Craon sa mere, l'on
verra qu'elle descendoit de six
autres Princesses du Sang, des
Maisons de Bourbon, par Marguerite son ayeule fille du Duc
Louys premier du nom; de la
branche Royale de Vermandois,
à cause de Mahaud Dame de
Beaugency petite fille du Roy
Henry I. & enfin de celles des
Maisons d'Angleterre & de Vendosme.

La Famille de Chalon au Duché de Bourgongne qui par deux fois a esté pareillement iointe d'alliance à celle *de la Tremoille*, *And. de Chesne Hist. de Bourg.*

est originaire en ligne masculine des Berengers Roys d'Italie; desquels sont aussi descendus les anciens Comtes Palatins de Bourgongne & d'Auxerre, & les Princes d'Orange, qui depuis ont eu pour heritiers en cette Principauté ceux de Nassau.

Quant à la Maison de Lezignen en Poitou, d'vn puisné de laquelle sortit *Guillaume de Lezay*, des long-temps marié auec *Agathe de la Tremoille*, elle a donné vne longue suitte de Roys & de Princes à l'Isle de Cypre aux Royaumes de Hierusalem & d'Armenie, & aux Princes d'Antioche & de Galilée, Comtes de Tripoly.

Iustel Hist. d'Auuergne.

Auec toutes ces grandes familles on peut adiouster celle de *la Tour*, qui se trouue auoir esté par deux fois iointe d'alliance a celle dont nous parlons; puisque d'elle sont issus trois Ducs de Boüillon, Princes Souuerains de Sedan. De cette mesme Maiso

de la Tour sont sorties par les femmes deux illustres Princesses, l'vne fut Magdelaine de la Tour, Duchesse d'Vrbin, qui eut pour ayeule paternelle *Louyse de la Tremoille* Comtesse de Bolongne & d'Auuergne, femme du Comte Bertrand II. son espoux Laurens de Medicis Duc d'Vrbin; & furent pere & mere de la Reyne Catherine de Medicis par deux fois nommée Regente en France, laquelle eut le bon-heur de voir trois de ses enfans, sortis de son époux le Roy Henry II. succeder à la Couronne qui furent François II. Charles IX. & Henry III. ces grands Monarques eurent pour frere François Duc d'Aniou, d'Alençon & de Brabant, & pour sœurs Elisabeth de France Reyne d'Espagne, mere de l'Archiduchesse Claire-Eugenie femme de l'Archiduc Albert & de Catherine d'Austriche ayeule paternelle des trois derniers Ducs de Sauoye, Roys *Christ. Iustel Idem.*

titulaires de Cypre. Claude de France sœur d'Elizabeth, mariée auec Charles Duc de Lorraine & de Bar, a donné origine à trois Ducs & à vne Ducheſſe; & encore par la ligne des femmes, à deux Grands Ducs de Toſcane, & à vn Duc de Bauiere, Prince Electeur de l'Empire. Bref Marguerite de France Ducheſſe de Valois eſt ſortie de meſme ſource.

Pour continuer les autres grandes alliances, *Louys premier du nom Sire de la Tremoille* épouſa *Marguerite d'Amboiſe* Princeſſe de Talmond, laquelle tenoit rang entre les premieres Dames de ſon ſiecle, car elle eſtoit heritiere de pluſieurs riches Seigneuries, & arriere-petite fille de la Princeſſe Ieanne de Dreux Vicomteſſe de Thouars, femme de Simon Vicomte de Thouars. Elle eut auſſi l'honneur d'auoir pour beau-frere vn Prince du Sang qui fut Pierre ſecond du nom,

Duc de Bretagne, allié auec sa sœur Marguerite d'Amboise.

Louyse de Coitiuy, Princesse de Mortagne Comtesse de Taillebourg, femme de *Charles de la Tremoille* Prince de Talmond, auoit vn pareil degré de Noblesse, estant certain que par la Princesse Ieanne de Valois ou d'Orleans sa mere, tante du Roy François I. elle tiroit origine de la Royale branche de Valois, & du costé de Charles de Coitiuy Comte de Taillebourg son pere, elle estoit encore issuë d'vne autre Princesse Marie de Valois fille du Roy Charles.

On peut adiouster aux precedentes alliances, celle *d'Anne de Laual*, femme de *François Sire de la Tremoille*, qui estoit heritiere de cette ancienne & illustre Maison de Laual, laquelle a esté alliée dés long-temps aux branches Royales de Bourbon Vendosme, de Bretagne & d'Alençon. C'est elle qui apporta en la

And. du Chesne. Hist. de Montmor. l. 8. p. 579.

Maison dont nous parlons, les droicts & pretentions à la Couronne de Naples, qui luy venoient du chef de son pere Frederic d'Arragon Roy de Naples, fils du Roy Ferdinand, dont le pere Alphonse d'Arragon Roy de Naples acquit le surnom de Grand.



TABLE

TABLE GENEALOGIQVE DE LA MAISON DE LA TREMOILLE.

1. PIERRE *Seigneur de la Tremoille 1040.*

2. *Guillaume.* *Gerand.*	*Gerand.*	*Audebert I. Seigneur de la Tremoille.*	*Iosbert.*

3. *Guy I. Seigneur de la Tremoille.*

4. *Guillaume Seigneur de la Tremoille.*

5. *Guillebaud Seigneur de la Tremoille*	*Guillaume.* *Vmbert.*	*Thebaud.* *Pierre.*	*Hugues*

6. *Audebert II. Seigneur de la Tremoille.*	*Guillaume.*	*Iean.*

7. *Vmbert Seigneur de la Tremoille.*	*Pierre.* *Amiel.*	*Audebert.* *Geofroy.*	*Thibaud* *Imbert.*

A

A

7. *Vmbert Seigneur de la Tremoille.*

8. *Guillaume.* — *Audebert III. Seigneur de la Tremoille.*

9. *Guy II. Seigneur de la Tremoille.* — *Pierre.* — *Guillaume.* — *N. fill*

Alix.

10. *Guy III. Seigneur de la Tremoille.* — *Geofroy Seigneur du bois de la Carte.*

Desirée.

11. *Guy IV. Seigneur de la Tremoille.* — *Guillaume Seigneur d Rochefort.*

Guillaume II. — *Aiglantine.*

12. *Guy V. Seigneu r de la Tremoille.* — *Amiel, tige des Seign. de Font-morand.* — *Blanche*

13 *Guy VI. Seigneur de la Tremoille, de Sully & de Craon.* — *Guillauem tige des Seign. d'Vsson.* — *Pierre tige des Seign. de Doury*

B

:. *Guy VI. Seigneur de la Tremoille, de Sully & de Craon.*

4. *Georges Seign. de la Tremoille Comte de Guines de Bologne & d'Auuergne.* — *Iean Seigneur de Ionuelle.* — *Isabel.* — *Marie.* — *Marguerite.*

5. *Louys I. Sire de la Tremoille & de Sully, Comte de Guines, Vicomte de Thouars.* — *Georges Seigneur de Craon & de Ionuelle.* — *Louyse Comtesse d'Auuergne & de Bologne.*

16. *Louys II. Sire de la Tremoille Vicomte de Thouars.* — *Charles Cardinal de la Tremoille.* — *Iacques Seigneur de Mauleon.* — *Georges Seig de Ionuelle.*

Iacqueline.

17. *Charles de la Tremoille Prince de Talmond.*

C

17. Charles de la Tremoille Prince de Talmo

18. François Seigneur de la Tremoille Vicomte de Thouars.

19. Louys III. Seigneur de la Tremoille premier Duc de Thouars.	François Comte de Benon.	Charles Baron de Mauleon	Georgos B. Royan ti des Marqu
	Louyse.	Iacqueline.	Claude 1 de Noir mõstier t ge des Du

20. Claude Seigneur de la Tremoille 2. Duc de Thouars.	Charlote-Catherine de la Tremoille Princesse de Condé.

21. Henry Seigneur de la Tremoille 3. Duc de Thouars.	Federic Comte de Benon.	Charlote Comtesse de Darby.

22. Henry Charles de la Tremoille Prince de Tarente.	Louys-Maurice Comte de Laual Abbé de Charoux.	Marie Princesse de Saxe Vueymar.

23. Charles Belgique Hollande de la Tremoille Duc de Thouars,	N. N.	Charlote-Emilie.



ABREGE' DE L'HISTOIRE GENEALOGIQVE DE LA MAISON DE LA TREMOILLE.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Anciens Seigneurs de la Tremoille depuis l'an 1040. *iusques en l'an* 1360.

I.



IERRE Seign. de la Tremoille viuoit sous Henry I. Roy de France vers l'an 1040. enuiron lequel temps il signa vne Charte

Cartul. de S. Aubin d'Angers & de la Trinité de Vend.

1040.

de Manumiſſion dans l'Egliſe de S. Aubin d'Angers, auec Guillaume ſixiéme du nom Duc de Guyenne, Comte de Poitou, Geoffroy ſon frere, Adelard de Chaſteaugontier, Geraud de Vouuent, Alger de Douay & Fouger de Vendoſme; le temps auquel il viuoit, fait eſtimer qu'il fut pere des quatre enfans qui ſuiuent.

Enfans de Pierre Seigneur de la Tremoille.

1. *Guillaume I. Seigneur de la Tremoille* eſt nommé auec *Geraud* ſon frere dans vne Charte de Geoffroy Comte de Poitou Duc de Guyenne, pour l'Egliſe Collegiale de S. Hilaire le Grand
1070. de Poitiers enuiron l'an 1070. rapportée par Bely, par laquelle il accorde à la priere des Chanoines de cette Egliſe, la reſtitution de l'Egliſe de Quinçay qui ſe fit auec ſolemnité dans la

Hiſtoire des Comtes de Poitou, p. 382.

mesme Eglise de S. Hilaire, en la presence & du consentement de Guillaume fils de ce Comte Geoffroy, assistans & consentans *Guillaume & Geraud de la Tremoille.* Le temps auquel il viuoit, fait presumer qu'ils estoient freres & enfans de Pierre; parce que le Comte Geoffroy commença de gouuerner la Guyenne l'an 1058. & mourut 1058.
l'an 1086. Et bien que cette 1086.
Charte ne soit signée, on peut coniecturer qu'elle est enuiron de l'an 1060. ou 1070. *Bely Hist.* 1060.
des Comtes de Poitou, p. 382.

2. *Geraud de la Tremoille* qui est nommé dans la Charte de S. Hilaire de Poitiers, est vray semblablement frere de *Guillaume.*

3. *Audebert I.* du nom Cheualier Seigneur *de la Tremoille* duquel cy-apres.

4. *Iosbert ou Joubert de la Tremoille* qui est nommé dans vne Charte de S. Iean d'Angely en

1084. Xaintonge vers l'an 1084. auec Guillaume VII. Duc de Guyenne, dit Guy Godefroy, Bertrand de Vareze, Guillaume Vicomte d'Aunay, Guillaume de Mastas & Geoffroy de Niort.

Cartul. de S. Jean d'Angely.

II.

AVDEBERT I. du nom Cheualier *Seigneur de la Tremoille*, de Lussac les Eglises & de Villesalem, mentionné dans la donnation faite à l'Abbaye de la Trinité de Vendosme, par Guy Geofroy dit depuis Guillaume VII. Comte de Poitou Duc de Guyenne & par la Duchesse Agnes de Bourgongne sa mere, en presence de Guy de Neuers, de cet *Audebert*, de Bertrand de Vareze, de Gaucelin de Chisay & de Ranulphe son frere; le titre est sans datte; il est neantmoins passé sous le regne du Roy Philippes I.

Cartul. de l'Abb. de la Trinité de Vend.

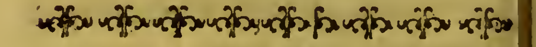
Cartul. de Fontev. & de Villesalem.

& de Guillaume Duc d'Aquitaine Comte de Poitou : Il donna pour le ſalut de ſon ame & de celle de *Guillaume* ſon frere la moitié du lieu de Villeſalem, & quelque bien ſitué à Villeſalem & à Luſſac les Egliſes, aux Religieux & Abbé de N. D. de Fontgombaut : Il paroiſt par vn titre extraict des Chartes de Villeſalem Ordre de Fontevraud, qu'il donna aux Religieuſes de ce lieu, le lieu de Villeſalem & la haute & baſſe Iuſtice : Cet acte où il eſt nommé Cheualier, eſt paſſé dans l'Egliſe de S. Pierre de Poitiers l'an 1089. regnant en France Philippes & du temps de Guillaume Duc d'Aquitaine. Il fut arbitre entre cet Abbé & Erſende Abbeſſe de Fontevraud qu'il luy donna, & à PASQVETTE ſon eſpouſe vn marc d'argent & vn manteau de fourreure, l'acte eſt paſſé ſous le Regne du Roy Philippes I. de Guillaume Duc d'Aquitaine & ſous Pierre Eueſ-

1089.

Cart. des Abb. de Fontev. & de Villeſalem.

que de Poitiers qui confirma ce Concordat dans l'Eglise Cathe-
1109. drale de Poitiers l'an 1109. en presence *d'Audebert* qui y est qualifié *Cheualier & Seigneur de toute la Chastellenie de la Tremoille* & *de Pasquette* son Epouse. Il gist dans le Prieuré de Villesalem, scitué proche le Chasteau de la Tremoille : Texera auance, mais sans fondement ny preuue, qu'il mourut à la Terre-sainte, & qu'il laissa vn fils nommé Guillaume qu'il dit auoir aussi esté en la Terre-sainte auec le Roy Louys le Ieune. *Cartulaires des Abb. de Fontevraud, de la Trinité de Vendosme, de Fontgombaut & du Prieuré de Villesalem.*



III.

Cartul. de l'Abb. de S. Remy de Reims.

GVY I. Sire de la Tremoille suiuit Godefroy de Boüillon Duc

de Lorraine, depuis Roy de Hierusalem, en la Terre-sainte, comme porte vn titre de l'an 1098. tiré du *Cartulaire de l'Abb. de S. Remy de Rheims* qu'il rebastit, où il est qualifié *valeureux Chef de Guerre*, il confirma à Isaac Abbé de l'Estoille, enuiron l'an 1140. les dons que luy auoient faits ses ancestres : le temps auquel il viuoit, fait croire qu'il estoit fils *d'Audebert I.* & pere *de Guillaume II. Cart. des Abbayes de S. Remy de Rheims & de l'Estoille. Hist. de la Maison d'Auuergne par M. Iustel.* 1098. *Cartul. de l'Estoille.* 1140. *Chr. Iustel Hist. de la Maison d'Auuergne.*

IV.

GVILLAVME II. Sire de la Tremoille, de Palanges, de Maynac & de Lussac les Eglises, estimé fils de *Guy I.* viuoit sous le Roy Louys le Gros : Il fit don enuiron l'an 1120. auec Meli- 1120.

Cartul. de la Maison Dieu ou Hospital de Montm

SENDE son Espouse *Vuillebaut & Guillaume* leurs enfans de la terre de Maynac à la Maison-Dieu de Montmorillon qui auoit esté
1107. fondée l'an 1107. par Guillaume VIII. Comte de Poitou Quelques années apres cette donnation le mesme *Guillaume Seigneur de la Tremoille* & apres son deceds sa veufue *Melissende*, & leurs enfans *Guillebau. Thibaut & Hugues* firent encore quelques biens à cet Hospital donnans & emancipans à perpetuité tous les hommes fors Chappes, de quelque lieu qu'ils vinsent s'habituer en la terre de l'Aumosnerie & des pauures de Montmorillon, excepté ceux de *l'Honneur de la Tremoille*. Et le titre porte que ce don fut fait par *Guillaume de la Tremoille, quand il retourna de Hierusalem*. Il auoit fait ce voyage auec le Roy Louys le Ieune & à son retour fit cette emancipation.

Cette Dame *Melisende* que

l'on recueille par le Cartulaire de Montmorillon, auoir espousé en premiere ou seconde nopces vn nommé *Barthelemy*, sans specifier de quelle maison il estoit, fit encores auec ses enfans, *Guillebaud & Guillame* vne autre donation à ce mesme Hospital de Montmorillon, de la terre de Palanges au Comté de la Marche, auec quelques Moulins & droits de pesche : la Terre & Seigneurie de Chasteau-Guillaume en Poitou a pris son nom de ce Seigneur, ou bien de son fils qui peut-estre la fit bastir. Elle releue de l'Euesque de Poitiers à cause de la Baronie d'Angles, & a demeuré dans la Maison prés de cinq cens ans & n'en est sortie que par *Iacqueline de la Tremoille* heritiere de Ionueile, qui la porta en mariage en la Maison de Goussier Boissy. *Cartulaire de Montmorillon.*

Enfans de Guillaume II. Sire de la Tremoille, & de Melisande son espouse.

1. *Guillebaud Seigneur de la Tremoille* duquel cy-apres.

2. *Guillaume de la Tremoille* nommé auec son frere *Vuillebaut* dans la donation qu'ils firent à Montmorillon, de la terre de Palages où il est nommé second fils de *Melisende*, il donna au mesme lieu ce qu'il auoit aux Moulins de Citra peu auparauant le voyage de Louys le Ieune en Leuant, du viuant de Pierre
1147. de la Chastre Archeuesque de
1171. Bourges qui viuoit en 1147. & qui mourut en 1171. *Titre de Montmorillon.*

3. *Thibaud de la Tremoille* nommé auec *Guillebaud & Guillaume* ses freres dans le *Cartulaire de Montmorillon.*

4. *Hugues de la Tremoille* Cheualier Seigneur de Martrueil

& de Champtrimoille, eſt nommé auec ſes freres *Vuillebaud* & *Thibaud* dans les Cart. de Montmorillon & de l'Abbaye de S. Cyprien de Poitiers. Il ſigna l'acte du don du Bois de Gaſtine fait à l'Abbé Iſaac & à l'Abbaye de N. D. de Bocheron ou de la Mercy-Dieu, par Guillaume Seigneur de l'Angle en Poitou, pour la conſtruction de la meſme Abbaye : ce qui fut approuué par *Marguerite* ſon eſpouſe. *Cart. de Mont. de S. Cyprien de Poitiers & de la Mercy Dieu.*

Cartul. de Montm. de S. Cyprien de Poitiers & de la Mercy-Dieu.

Iean de la Tremoille Seigneur de Martrueil & de Champtrimouille, deſquelles deux Seigneuries il fit don auec ſon pere à l'Aumoſnerie de Montmorillon. *Cart. de Mont. fol. 50. v.*

5. *Vmbert de la Tremoille* interuint auec ſes freres *Vuillebaut & Guillaume* à pluſieurs donations faites à Montmorillon.

6. *Pierre de la Tremoille* fut

present à la donation faite par les Seigneurs *de la Tremoille* de l'exemption des peages de la Maison-Dieu de Montmorillon.

V.

GVILLEBAVD Seign. de la Tremoille de Chasteau-Guillaume & de Lussac les Eglises, eut guerre contre Bernard Seigneur de Montmorillon qui le vouloit contraindre à luy faire hommage : en laquelle Giraud de Montfort fut tué. Il est nommé auec *Melisende* sa mere, & *Guillaume* son frere dans vn titre de Montmorillon & dans plusieurs autres auec *Humbert*, *Thibaut & Hugues* ses freres: il permit auec *Guillaume & Humbert* ses freres à la Maison-Dieu de Montmorillon, de faire de leurs bois & forests ce qu'ils voudroient, l'acte receu par Israël

Cartul. de Montmor.

ſraël Prieur de ce lieu. *Cartu-*
aire de Montmorillon.

Enfans de Guillebaud Seigneur de la Tremoille.

1. *Audebert II.* du nom *Sei-*
gneur de la Tremoille, duquel
cy-apres.

2. *Guillaume de la Tremoille*
eſtoit fort ieune, comme porte
l'acte du don *d'Audebert* ſon fre-
re à Robert Aumoſnier de
Montmorillon.

VI.

AUDEBERT II. du nom
Seigneur de la Tremoille & de
Chaſteau-Guillaume, donna
auec *Guillaume* ſon oncle, ap-
pellé dans vn acte du Cartu-
laire de Montmorillon, frere
puiſné de *Guillebaut*, à Robert
Aumoſnier de la Maiſon-Dieu
de cette ville là, les Terres

D

& Borderies de Deuxtisons & d'Escurol, qu'ils deffendirent contre les Moines de S. Martial qui pretendoient ces Terres leur appartenir; cét acte fait mention d'vn autre *Guillaume* frere d'*Audebert* nommé ieune enfant, lequel est signé par Giraud de Brosse, Geofroy du Pin, Thibaud Iosserand, Ranulphe Derramat & Giraud de Lussac. *Cartulaire de Montmorillon.*

Enfans d'Audebert II. Seigneur de la Tremoille.

1. *Vmbert Seigneur de la Tremoille*, duquel cy-apres.

2. *Pierre de la Tremoille* Cheualier Seigneur des Ormes, fit don auec *Vmbert & Geofroy* ses freres à l'Eglise de Montmorillon. Il est nommé *Cheualier* dans vne Charte de la Colomne, vulgairement dite de la Colombe, de l'an 1215. par laquelle il donne en perpetuelle aumosne auec les

Cartul. de la Colomne & de Montmor.

1215.

iets des Ormes, l'eau qui passe
ır leur Conuent. *Cartulaires
: Montmorillon & de la Co-
ımne.*

3. *Audebert de la Tremoille*
ıt aussi nommé auec ses freres
ıns la Charte de Montmoril-
ln.

4. *Amiel ou Amé, de la Tre-
oille* duquel est parlé dans vn
re de l'an 1205.

5. *Geofroy de la Tremoille*,
;na vne Charte sans datte en
esence de *Pierre* & d'*Vmbert*
; freres ainez:

6. *Thibaud de la Tremoille*
Imbaut est nommé troisiéme
; d'*Audebert* dans le Cartulai-
de Montmorillon, dans vn
re de l'an 1205. il accompagna 1205.
Roy S. Louys en la Terre-
nte en son premier voyage, où
ut tué à la bataille de Massou- *Jean Bouchet ann. d'Aquit. page 172.*
en Egypte, auec trois de ses
ans l'an 1248. Iean Bouchet 1248.
' donne pour femme vne fille
la Maison de Chaalon; & en

vn autre lieu vne fille de la Ma
son de Castro : ce qui a esté su
uy par Texera dans vne somma
re Genealogie de la Maison *de*
Tremoille, qui la nomme Ali
& dit qu'elle vint d'Espagne
France auec la Reyne Blanch
mere du Roy S. Louys. *Bouch*
ann. d'Aquit. l. 4. l'ancien Con
de Poitou.

Imbert de la Tremoille
tué à Massoure en Egy
auec son pere & ses deux f
1248. res l'an 1248. Iean Bouch
luy donne pour femme Ie
ne de Chaalons qu'il dit is
des Comtes de Bourgong
auec posterité ; mais tout c
n'est appuyé sur aucu
preuues valables, non p
que ce qu'allegue Texera
luy donne pour fils Iacqu
marié auec Perronnelle
Coucy, de laquelle allia
imaginaire il fait descen
Guy VI. du nom *Seigneu*
la Tremoille, époux de Ma

de Sully, ne faiſant que deux degrez de generation, quoy qu'il y ait diſtance d'enuiron cent cinquante ans entre la mort de cet *Imbaut* & celle de *Guy*.

N... & N. *de la Tremoille* tuez à Maſſoure 1248.

VII.

VMBERT Seigneur de la Tremoille, de Chaſteau-guillaume, d'Abaron & de Luſſac les Egliſes, confirma la donation de quelques ſerfs au Prieur de Montmorillon, à la charge de luy payer & à ſes hoirs quatre liures dix ſols de rente annuelle. Il fit auſſi don à cette Maiſon de la terre d'Abaron l'an 1205. ce qui 1205.
fut ratifié par *Pierre, Amiel, Audebert & Thibaut de la Tremoille* ſes freres : l'acte fut paſſé au Chaſteau *de la Tremoille*, ſous

le Regne des Roys Philippe Auguste & Iean Roy d'Angleterre & sous Maurice de Blazo Euesque de Poitiers : il fit encore du bien au mesme lieu auec *Pierre & Geofroy* ses freres épousa MAIOLLE ou MATHILD Dame de CHASTEAVGVILLAVM & de Dommone, veufue de N. d Dommone Cheualier, *Audebert de la Tremoille*, & Geofroy Seig de Dommone son frere vterin executerent le testament de leur mere, par lequel elle prioit l'Abbé & les Religieux de la Colombe, luy vouloir permettre d'estre enterrée dans leur Eglise, pres l Corps de *Guillaume de la Tremoille* Seigneur de Chasteauguillaume son fils ; ce qu'il octroyerent : comme aussi la permission d'edifier vn autel, oi tous les iours on diroit la Messe en sa memoire, en reconnoissance dequoy ces deux Seigneurs octroyerent en aumosne perpetuelle à cette Abbaye cent dix

CHASTEAV-GVILLAVME.

Cartul. de l'Abb. de N. D. de la Colombe.

ols de rente monnoye du Com-
té de la Marche; (qui estoit lors
ne somme notable) & les assi-
nerent sur les terres, reuenus
& dixmes de vins, de bled, de
rez & autres biens, que cette
Dame possedoit pres le Chasteau
e la Rochepozay: donation qui
ut authorisée par *Guy de la Tre-
moille* & ses freres (appellez
epueux & heritiers de Geo-
roy Seigneur de Dommone) &
ar *Audebert de la Tremoille
Cheualier*, lequel y fit apposer
e seau de ses armes en presence
e l'Abbé du Lieu-Dieu, au mois
'Aoust 1240. elle gist dans 1240.
Abbaye de la Colomne où elle
onda vn anniuersaire. *Cartul. de
Montmorillon & de la Colomne.*

*Enfans d'Vmbert Seigneur de la
Tremoille & de Mathilde
de Chasteauguillaume
son épouse.*

1. *Guillaume III. du nom Sei-
neur de la Tremoille* & de

Tit. de la Colom. Chasteauguillaume nommé fi
ainé de *Umbert* dans vn titre c
l'Abbaye de la Colomne d
1219. l'an 1219. scellée du seel de s
armes, par lequel il pacifia Ge
froy Paumud Cheualier & l
Moines de ce lieu, ausquels
laissa la terre de Bernier po
prier Dieu pour son ame : c
accord fait en presence de *Ma*
thilde sa mere de ses freres & c
Garin Abbé de la Colomne c
il gist proche sa mere : il estc
1240. mort 1240. *Titre de la Colomn*

2. *Audebert III. du nom Ch*
ualier, Seigneur de la Tremoill
duquel cy-apres.

3. *Amiel de la Tremoille* Se
gneur de Telleis & de Lussac l
Eglises en partie, comme por
Tres. des Chartes du Roy. vn ancien registre, contenant
denõbrement des fiefs de Poito
fait sous Alfonse de Frãce Com
de Poitou frere du Roy S. Louy
L'Autheur de la Genealogie d
Princes de Bourbon, qu'il déci
en langue Latine, dans laquel
est inserée partie de celle *de*

Tremoille, s'eſt mépris diſant, que cet *Amiel* fut fils de Guillaume & petit fils d'Audebert I. adiouſtant qu'il aſſiſta le Roy Philippes Auguſte contre les Anglois, & qu'il ſuiuit Simon Comte de Montfort & de Leiceſtre en la guerre entrepriſe contre les heretiques Albigeois. Il le fait auſſi pere d'*Imbaud Seigneur de la Tremoille*. Mais tout cela eſt contraire à pluſieurs Chartes, qui portent qu'*Amiel* eut pour frere *Audebert III*. L'vn & l'autre eſtoient fils d'*Vmbert* & de *Mathilde Dame de Chaſteauguillaume*. Il donna ſoixante ſols de rente à l'Abbaye de la Colombe l'an 1229. au mois d'Aouſt 1229.
preſent *Audebert Seigneur de la Tremoille* ſon frere aiſné. *Cart. de la Colomne.*
En laquelle donation il eſt qualifié, *tres-noble homme*, à condition que les Religieux feroient baſtir vne Chapelle en laquelle on celebreroit tous les iours vne Meſſe pour le repos de ſes pere

& mere & de ses ancestres. Il estoit mort en 1257. comme il paroist dans vn titre de donation à la mesme Abbaye, de certaine rente assignée sur la terre de Tellis en la Marche, pour entretenir à perpetuité vne Lampe ardente deuant le S. Sacrement de l'Autel; & laissa vne fille vnique, comme il paroist par le mesme titre. *Charte de la Colomne & du Tresor des Chartes du Roy.*

LEZAY *porte burrelé d'argent & d'azur de dix pieces, au franc canton de gueules, à l'orle de vnze merlettes de mesme, ayant toutes la teste & le col sur l'argent & le reste du corps sur l'azur.*

Agathe de la Tremoille, Dame d'Angle & de Lussac les Eglises en partie; épousa *Guillaume de Lezay* Cheualier, Seigneur d'Angle puiné de la Royale Maison de Lezignen en Poitou, de laquelle sont sortis en ligne masculine, non seulement les Sires de Lezignem, les Comtes de la Marche & d'Angoulesme, mais encores plusieurs Roys de Cypre, de Hierusalem & d'Armenie. Il est nommé

homme lige du Comte de Poitou l'an 1269. à cauſe de la 1269.
troiſiéme partie de Luſſac les Egliſes mouuante du Comté de Poitou ; il fit quelque bien au Monaſtere de Fontevraud, comme il paroiſt par le Cartulaire de cette Abbaye & par le Treſor des Chartes du Roy. La Charte eſt ſcellée des armes de Lezay. *Cart. de l'Abb. de Fontevraud. Treſor du Chart. de Roy.*

4. *Guillebaud de la Tremoille* RAZES.
ſecond du nom, Seigneur de Chaſteauuieil, de Luſſac en partie & de la Faye, épouſa *Fere de Razez* fille de Helie Seigneur & Chaſtelain de Razez, Cheualier du pays de la Marche ; elle eſta l'an 1231. & donna à l'Abbaye de Gramont tout ce qui luy appartenoit au village de Sanmadreſſe, & les trois parties de la dixme de la Seigneurie de Brugieres, en preſence de Simon de Sully Archeueſque de Bourges, 1231.

Cartul. de Gramond & de la Colombe.

de Guy Euesque de Limoges
d'Eudes Abbé de la Colombe
Elle mourut la mesme année, er
laquelle son époux ratifia le dor
qu'elle auoit fait à cette Abbaye
à la charge d'vn anniuersaire
Il est nommé *Noble Cheualie*
dans vne donation qu'il fit à
l'Abbaye de Gramond, de tou
le droit qu'il auoit en la Fores
de Las Begas & de Chasteau
uieil, auec partie de la terre d
la Faye, & ce qui luy appartenoi
aux lieux de Sanhadresse & d
Brugiere.

Cartul. de Gram. & de la Colombe.

N... de la Tremoille nom
mée dans vn titre de l'Abbay
de la Colombe.

5. *Guy de la Tremoille* Se
gneur en partie de Lussac le
1214. Eglises, quitta l'an 1214. à Gui
laume Abbé de la Colombe c
que pretendoient ses ancestre
en la terre de Bernier, au Comt
de la Marche, luy donna la dixm
de Laignac & le droict de pastu
rage en toutes ses terres, aue

Cart. de la Colombe.

celuy des Mines ou Metaux, Guillaume Chevreuil, Pierre de Vohec & autres Cheualiers furent pleges de ce don.

6. N... *de la Tremoille* épousa N... de *Preuilly* fils puisné d'Eſchiuard II. du nom Seigneur de Preuilly & de la Rochepozay, & en eut Guy de la Rochepozay Cheualier, qui viuoit l'an 1260. Cette Maiſon pareſt dés le Regne du Roy Hugues Capet, auquel temps viuoit Geofroy Seigneur de Preuilly. La branche ainée des Seigneurs de la Rochepozay eſt fonduë en vne fille, nommée Louyſe heritiere de la Rochepozay, qui porta cette Seigneurie en la Maiſon de Chaſteigner, par le mariage qu'elle contracta auec Geofroy Chaſteigner. La ſeconde branche des Seigneurs de Vendoſme finit en Catherine Comteſſe de Vendoſme, qui porta ce Comté en mariage l'an 1364. à Iean de Bourbon Comte de la Marche fils du Comte Iacques.

PREVLLY, *d'or, à 3. Aiglettes d'azur 2. en chef & vne en pointe.*

1260.

Titres domeſt.

Duchesne Hiſt. des Chaſt.

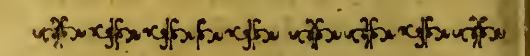
Hiſtoire Geneal. de la Maiſon de France par M. de Sainčte Marthe. T. 2. l. 24.

AZAY, *porte d'argent, à vne bande de gueules.*

7. N... *de la Tremoille* femme de N... Seigneur d'Azay Cheualier, qui en eut Guy d'Azay Cheualier, nommé neueu & executeur du Testament d'*Audebert III. Seigneur de la Tremoille* l'an 1260. auec l'Abbé de la Colombe.

Titres domest.

1260.



VIII.

AVDEBERT III. du nom *Cheualier, Seigneur de la Tremoille*, de Lussac, de Chasteauguillaume, de Pressac, de Rocheblod, Seneschal de la Marche; fut executeur du testament de Mathilde sa mere auec Geofroy Seigneur de Dommone Cheualier son frere vterin, par lequel desirant estre enterré dans l'Abbaye de la Colomne, ces deux Seigneurs fonderent cent sols de rente à prendre sur la terre de Rochepozay: ce qui fut authorisé

Tit. Dom.

Cart de la Colombe.

par *Guy*, & ſes freres appellez neueux & heritiers de Geofroy Seigneur de Dommone : le ſceau de ſes armes pend à cette donation datée du mois d'Aouſt 1240. 1240.
eſt nommé Seneſchal de la Marche dans vn titre de l'an 1239. de 1239.
l'Abbaye de S. Cyprien de Poitiers. Il teſta l'an 1247. auant la 1247.
feſte de l'Inuention de S. Eſtienne; & donna à l'Abbaye de ſaint Sauin vingt-cinq liures pour ſon anniuerſaire & celuy de ſes freres, à la Colombe dix liures de rente, & fait quelques legs aux Egliſes Parrochiales de Luſſac, de S. Pierre & de Noſtre-Dame de la ville de la Tremoille : à laquelle Egliſe il ordonna ſoixante liures pour ſon ſeruice & cinquante autres qu'il ordonna eſtre priſes ſur le peage de la ville de la Tremoille. Ce teſtament fut ſigné par les Abbez de la Colombe & de S. Sauin, & ne fut point executé, parce qu'il s'en trouua vn autre de l'an 1260. 1260.

Titr. de la Colombe. le Vendredy apres l'Assomption dans lequel il prend la qualité de Cheualier, ordonne estre enterré dans l'Abbaye de la Colombe à laquelle il legue dix sols de rente, fait vn legs à plusieurs Eglises, & entr'autres à celle de la Tremoille, aux Cordeliers de Chasteauroux à l'Abbaye de Lieu-Dieu, & pour bastir Chasteauguillaume, legue à Audebert Godet Cheualier son palefroy, à Guy de Vouec Damoiseau fils de Geofroy Cheualier dix liures, à Asceline de Vouec sa sœur vne somme d'argent pour aider à la marier, & en reconnoissance de sa premiere épouse Hermine luy donne sa maison de Rocheblond auec ses biens meubles, nomme ses executeurs l'Abbé de la Colombe & Guy d'Azay son nepueu. Sa seconde femme
1262. fut Aliénor qui testa l'an 1262 aux octaues de la Natiuité de Nostre-Seigneur, & ordonna estre enterrée dans l'Abbaye de

a Colombe à laquelle elle legue
vingt sols de rente, à la fabrique
le Chasteauguillaume cent sols,
fait quelques legs aux Chapelles
les Eglises de Belarbre, de Lussac,
de saint Leger, de la Tremoille,
de Magnac, aux Religieuses
de Villesalem & de Longefonds,
aux Cordeliers & Iacobins
de Bourges, & quelques autres
legs; nomme ses executeurs
Guy & Pierre ses deux fils auec
l'Abbé de la Colombe : à ce testament
pend le sceau des Armes
de la Tremoïlle. *Cartulaires de l'Abbaye de saint Cyprien de Poitiers, de la Colombe. Titres Domestiques.*

Enfans d'Audebert III. Seigneur de la Tremoille & d'Alienor sa 2. femme.

1. *Guy II. Seigneur de la Tremoille*, duquel cy-apres.

2. *Pierre Seigneur de la Tremoille* Cheualier, nommé auec

Titr. de la Colombe. le Vendredy apres l'Assomption dans lequel il prend la qualité d Cheualier, ordonne estre enterré dans l'Abbaye de la Colombe à laquelle il legue dix sols d rente, fait vn legs à plusieur Eglises, & entr'autres à celle d la Tremoille, aux Cordeliers d Chasteauroux à l'Abbaye d Lieu-Dieu, & pour bastir Chasteauguillaume, legue à Audeber Godet Cheualier son palefroy, Guy de Vouec Damoiseau fil de Geofroy Cheualier dix liures à Asceline de Vouec sa sœur vn somme d'argent pour aider à l marier, & en reconnoissance d sa premiere épouse HERMINE luy donne sa maison de Rocheblond auec ses biens meubles nomme ses executeurs l'Abb de la Colombe & Guy d'Aza son nepueu. Sa seconde femm
1262. fut ALIENOR qui testa l'an 1262 aux octaues de la Natiuité d Nostre-Seigneur, & ordonn estre enterrée dans l'Abbaye de

a Colombe à laquelle elle legue vingt sols de rente, à la fabrique de Chasteauguillaume cent sols, fait quelques legs aux Chapelles des Eglises de Belarbre, de Lussac, de saint Leger, de la Tremoille, de Magnac, aux Religieuses de Villesalem & de Longefonds, aux Cordeliers & Iacobins de Bourges, & quelques autres legs; nomme ses executeurs *Guy & Pierre* ses deux fils auec l'Abbé de la Colombe : à ce testament pend le sceau des Armes de la Tremoïlle. *Cartulaires de l'Abbaye de saint Cyprien de Poitiers, de la Colombe. Titres Domestiques.*

Enfans d'Audebert III. Seigneur de la Tremoille & d'Alienor sa 2. femme.

1. *Guy II. Seigneur de la Tremoille*, duquel cy-apres.

2. *Pierre Seigneur de la Tremoille* Cheualier, nommé auec

qüe, Maurice de Bellenaue, Thibaut Chasteigner, Gregoire Chabot, Hugues Serpens & Hardoüin de Maillé, tous qualifiez Cheualiers & vassaux du Prince Alphonse Comte de Poitou, de Xaintonge, d'Auuergne & de Tholose, dans vn Registre du Tresor des Chartes du Roy, des Iugemens rendus, accords & compositions faits touchant les droicts & pretentions de ses Comtez, depuis l'an 1251. iusques en 1267. Il paroist par vn titre de Fonteuraud de l'an 1261. qu'il eut different auec les Religieuses du Prieuré de Villesalem, conjointement auec Guillaume de Lezé & *Agathe de la Tremoille* sa femme & Guillebaud de Pocquieres tous Seigneurs de la Tremoille, pour leurs parts & portions, à raison de la haute & basse Iustice de Villesalem & de quelques Villages voisins; l'authorité des titres & le temps auquel il viuoit, fait croire qu'il laissa pour

Layette Cott. Poitou.

1251.

1267.

Cartul. de Fontevr.

1261.

enfans ceux qui suiuent. *Hommages du Comté de Poitou. Cartulaire du Prieuré de Villesalem.*

Enfans de Guy II. Seigneur de la Tremoille.

1. *Guy III. Seigneur de la Tremoille*, duquel cy-apres.

2. *Geofroy de la Tremoille*, Cheualier, Seigneur du bois de la Carte, épousa *Ieanne Coëc* ou *Couhé* fille d'Emery Cheualier qui tiroit peut estre son origine de la Maison de Lezignem : luy son épouse & Desirée leur fille sont nommez dans vn titre de l'an 1321. rapporté par A. Duchesne dans l'Histoire de la Maison du Plessis-de-Richelieu, par lequel il donna le bois de la Carte, du consentement de sa femme & de sa fille, à Geofroy Vernou Cheualier.

COEC ou COVHE' *écartelé, au 1. & 4. d'or à vn oiseau d'azur, sans bec & sans pieds. Au 2. & 3. d'azur, & vn oiseau d'or de mesme sans bec & sans pieds.*

1321.

Desirée de la Tremoille, mentionnée auec ses pere & mere dans le don du Bois de la Carte,

X.

Titr. du Tres. des Chartes du Roy.

GVY III. Seigneur de la Tremoille, de Chasteauguillaume, de Lussac les Eglises & de Rochefort en Berry, est nommé dans vn ancien roolle des Nobles releuans de la Chastellenie de Montmorillon, auec le Vicomte

1316. de Brosse & autres, vers l'an 1316. luy & sa femme qui n'est point nommée, sont enterrez dans l'Abbaye de la Colombe Ord. de Cisteaux, comme il se iustifie par le testament de leur fils *Guy IV.*

Cart. de la Colombe.

Enfans de Guy III. Seigneur de la Tremoille.

1. *Guy IV. Cheualier Seigneur de la Tremoille*, duquel cy-apres.

2. *Guillaume de la Tremoille* premier du nom Seigneur de

Rochefort, nommé dans le testament de *Guy IV.* son frere ainé, qui le nomme son Executeur : rendit foy & hommage à Pierre de Naillac Cheualier Seigneur du Blanc en Berry 1341. pour sa terre de Rochefort à present Marquisat. On ne trouue point le nom de sa femme, mais qu'il laissa les deux enfans qui suiuent. *Titres Domestiques.*

Guillaume de la Tremoille second du nom, Seigneur de Rochefort mort sans enfans, gist dans l'Eglise de Sanzelles en Berry proche sa sœur. *Titres Domestiques.*

Aiglantine de la Tremoille, Dame de Rochefort espousa *Pierre d'Alogny* second du nom Cheualier Seigneur de la Milandiere en Poitou, fils de Pierre I. Ils se firent don mutuel le 27. Septembre 1374. elle testa apres les Roys l'an 1380. & mourut longtemps apres vers l'an 1410. & fut

ALOGNY *de gueules à 5. fleurs de Lys d'argent posees en sautoir.*

1364. 1380. 1410.

enterrée dans l'Eglise de San-
zelles comme elle l'auoit or-
donné. De cette alliance vien-
nent les Marquis de Roche-
fort. *Titres Domestiques.*

XI.

GVY IV. Cheualier, Seigneu[r] de la Tremoille, de Vouhec, d[e] Vasois, de Chasteauguillaume, de la Fosse S. Michel, de Pressac de Fontmorand & de Lignac

1315. épousa l'an 1315. ALIX DE VOV-HEC fille vnique & heritiere d[e] Guillaume Cheualier, Seigneu[r] de Vouhec & de Fontmorand laquelle Seigneurie elle eut e[n] dot auec celles de Vazois dans l[a] Marche, fonduë depuis en l[a] Maison d'Aubusson. Il rendi[t] hommage de la terre de Cha-

VOVHEC d'azur, au cheuron d'argent accõpagné de 3. fleurs de Lys d'or 2. & 1.

1321. steauguillaume en 1321. à Arnau[d] d'Aux Cardinal Euesque de Poi-tiers, à cause de la Barronni[e] d'Angl

Tr. des Ch. de l'Eglise de Poitiers

Angle en Poitou & paya vn
esan d'or pour le deuoir, le seel
e la Tremoille pend à cet acte.
Dans vn titre de l'an 1333. il est 1333.
ommé Cheualier, sept ans au-
arauant l'an 1326. apres l'octaue 1326.
e la Chandeleur, il donna à *Titr. de la Colombe.*
Abbé de la Colombe vingt sols
e rente & sept septiers de grain
esure de Vazois, auparauant
on voyage de Lombardie, qu'il
uoit eschangé auec eux pour la
noitié de la dixme des Hosmes
: de Clauiere, le seau de ses ar-
nes pend aussi à cet acte. Il au-
nosna au mesme Monastere le
eudy apres la feste de S. Denis
353. vn septier d'auoine mesure 1353.
e Vasois. Il fit son premier Te-
ament l'an 1327. nommant son 1327.
ls ainé *Guy* son heritier vniuer-
el qu'il nomme *Guyot*, ordonna
ue sa fille *Blanche* fust mariée
: que ses autres filles qu'il ne
omme point, fussent Religieu-
es, ordonne sa sepulture à la
Colombe qu'il dit estre celle de
E

ſes pere & mere, nomme *Guillaume* ſon frere Seigneur de Rochefort ſon executeur, il eſt ſeellé du ſeau de ſes armes où paroiſſent les trois Aiglettes auec le chevron; ordonna depuis par ſon codicile qu'au cas que *Guyot* ſon fils vint à mourir ſans enfans qu'*Amiel* ſon autre fils luy ſuccederoit; il teſta encore depuis
1351. l'an 1351. & nomme dans ce ſecond teſtament ſes deux fils & *Alips de Vouhec* ſa femme, tous deux repreſentez en relief ſur vn Tombeau à la Colombe auec cet Epitaphe. *Cy giſt Meſſire Guy de la Tremoille, Cheualier, Seigneur de Chaſteauguillaume qui trépaſſa l'an de*
1360. *grace 1360. le 5. iour apres la S. Denis, au mois d'Octobre. Cy priez pour l'ame de luy. Cy giſt aupres Madame Alips de Vouhec femme dudit Meſſire Guy de la Tremoille, qui trépaſſa le 8. iour apres la S. Iean, au mois de*
1361. *Iuin 1361. Priez Dieu pour l'ame*

d'elle. Proche de là est la Chapelle appellée de Chasteauguillaume, où paroissent encores d'anciens Ecussons écartelez au 1. & 4. de la Tremoille au 2. & 3. de Craon & sur le tout de Sully. *Titres Domestiques.*

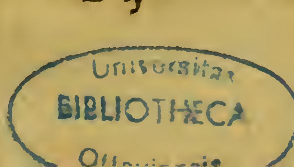
Enfans de Guy IV. Seigneur de la Tremoille & d'Alips de Vouhec son épouse.

1. *Guy de la Tremoille* cinquiéme du nom, Seigneur de Vazois continua la posterité.

2. *Amiel ou Amé de la Tremoille* Cheualier, Seigneur de Fontmorand, duquel cy-apres.

3. *Blanche de la Tremoille* que son pere ordonne estre mariée par son testament.

4. *N... de la Tremoille* & autres filles que le pere ordonne par son testament estre voilées.



XII.

GVY V. Seigneur de la Tr
moille, de Vazois, de Luss
les Eglises, Grand Pannetier
France, recompensé de cet
Charge par le Roy Iean, po
les seruices qu'il luy auoit re
dus, qui auoit esté possedée a
parauant luy par Charles Se
gneur de Montmorency, depu
Mareschal de France : & bi
que du Tillet en ses Memoi
& Recueil des Roys de Fran
leur Couronne & Maison,
chapitre des Grands-Pannetie
GVENAND d'or à 3. fusees & deux de mies de gueules posees en pal & rangees en fasse. n'en fasse mention, si est-ce q
est qualifié tel dans vn Arrest
la Cour de Parlement de Pa
de l'an 1353. & dans les Histoi
de Montmorency & de Bethu
Il épousa RADEGONDE GVENA
fille de Guillaume Guenand
1353. cond du nom, Cheualier, S

eur des Bordes, du Blanc en
erry & de Brunissent de Thiern
n épouse, qui estoit issuë de
rt sa mere de Clemence de
ourtenay fille de Pierre fils de
lance Sire de Courtenay, la-
uelle estant demeurée veufue
un 1350. elle épousa en seconde 1350.
opces *Guillaume Pot* Cheualier
eigneur de la Prugne & de la
oche de Nolay, pere de Renier
eigneur de la Roche de Nolay,
heualier de la Toison d'Or,
ouuerneur de Dauphiné. Elle
toit sœur de Guillaume Gue-
and III. du nom, Cheualier,
eigneur des Bordes: Chambel-
n du Roy Charles V. qui com-
anda la main gauche à la ba- *D'Argen-*
ille de Chizay contre les An- *tré Hist.*
lois, qui eut la garde du Corps *de Bret.*
e l'Empereur Charles IV. de la *Ancienne*
laison de Luxembourg, lors *Chron. MS*
u'il vint en France visiter le
oy, qui porta l'Oriflame, au
apport du Tillet, & qui fut vn
es Chambellans & Executeur

du Testament du Roy Charle
VI. auec les Ducs de Berry & de
Bourgongne ; elle fut enterrée à
la Columbe proche Guy son pre-
mier mary où se voyent leurs
sepultures auec ces inscriptions.
*Cy gist Messire Guy de la Tre-
moille Cheualier, qui trépassa à
Loudun, le Lundy auant la saint
Louys au mois d'Aoust l'an de*
1350. *grace 1350. & ne fut point Sei-
gneur de Chasteauguillaume
pource qu'il mourut auant son
pere : Priez Dieu pour luy.
Cy gist Madame Radegonde
Guenand femme dudit Messire
Guy de la Tremoille, & femme
depuis de Messire Guillaume Pot
Dame dudit Chasteauguillaume
& de la Prugne, dont ledit Mes-
sire Guillaume Pot estoit Sei-
gneur, qui trépassa audit Cha-
steauguillaume, le Vendredy apres
la Conception de Nostre-Dame*
1387. *l'an de grace 1387.*
*Arrest de la Cour de Parle-
ment de Paris. Hist. de Mont*

⟩orency & de Bethune par A. Duchesne. Tit. Domestiques.

Enfans de Guy V. Seigneur de la Tremoille & de Radegonde Guenant sa femme.

1. *Guy VI. Sire de la Tremoil-e*, continua la ligne masculine.

2. *Guillaume de la Tremoille* Seigneur d'Vsson, duquel cy-apres.

3. *Pierre de la Tremoille* Baron de Dours, duquel cy-apres.



CHAPITRE II.

Comtes de Guines de Bologne & d'Auuergne, de la Maison de la Tremoïlle, depuis l'an 1360. iusques en 1483.

XII.

SVLLY porte écartele au 1. & 4 de la Tremoille au 2. & 3. d'argent, à vn Aigle de gueules à 2. testes membré d'or pour Ionuelle.

GVY VI. *Sire de la Tremoille*, de Sully, de Craon & de Ionuelle, Comte de Guines, Baron de Dracy, de sainte Hermine & de Marueil, Seigneur de Courcelles, de Conflans, Sainte Honorine, de Montigny, de Chasteauguillaume, de Maillebrun, de S. Loup & Beaumont en Vaux, Conseiller & Chambellan du Roy, premier & grand Chambellan hereditaire de Bourgongne, Garde de l'Oriflame de France, surnommé le Vaillant; seruit le Roy Charles V. en Picardie à la prise d'Ardres

ſur les Anglois 1377. accompagna 1377.
deux ans apres le Duc de Bour- *Froiſſart v. 2. c. 54.*
gongne lors qu'il fut ſecourir
ſon beaupere Louys Comte de
Flandre contre ſes ſujets rebel-
les : fut l'an 1380. auec les Ducs 1380.
de Bourgongne & de Bourbon
pour defendre Troyes de l'armée
Angloiſe : Charles VI. voulut *Hiſtoire de Louys II. D. de Bourbon.*
qu'il l'accompagnaſt contre les
Flamans: il entra le premier dans
les foſſez de Bourboug aſſiegé; 1382.
fonda l'an 1382. vne Lampe ar- *Cartul. de l'Egliſe de Chartres.*
dente deuant l'Image de Noſtre-
Dame de Chartres, comme fit
pareillement au meſme temps
Philippes Duc de Bourgongne;
fut deputé par le Roy auec le
meſme Duc & le Conneſtable
pour aller vers la Comteſſe de
Hainault, pour accorder ſon ma-
riage auec la Princeſſe Elizabeth
de Bauiere, & pour l'aller rece-
uoir ſur les frontieres : Porta
l'Oriflame au voyage que le
meſme Roy entreprit contre les
Anglois l'an 1382. qu'il receut de 1382.

I. Iuuen. des Vrsins Histoire du Roy Char. VI.

sa main en l'Eglise de S. Denys auec l'eloge de *vaillant Cheualier*; refusa l'épée de Connestable de France qui luy fut offerte par le Roy lors de la retraite du Connestable de Cliſſon, & qui fut depuis donnée à Philippes d'Artois Comte d'Eu Prince de la Maison Royale: Accompagna le mesme Roy en la ville de Cambray aux nopces de Iean de Bourgongne Comte de Neuers auec Marguerite de Bauiere. Seruit auec Guy de Namur, le mesme Connestable de Cliſſon, & Iean de Vienne, au festin nuptial du Duc de Bourgongne qui se fit en presence du Roy; En l'an 1384. assista aux obseques de de la Princesse Marguerite de Brabant Comtesse de Flandres, où il fut destiné auec le Seigneur de Chastillon pour enterrer la Princesse: Fut choisi par le Roy Charles VI. en 1387. auec le Connestable de Cliſſon, les Sires de Coucy, d'Albret, & de Vien-

Froissart

Contin. de la Chron. de Flandres.

1384.

1387.

e, pour appaiser les Parisiens
qui s'estoient soûleuez pendant
e voyage du Roy en Flandres;
ù il estoit allé pour chastier les
Gantois; & l'année suiuante fut
eputé par le mesme Roy auec
Archeuesque de Colongne, le
Duc de Lorraine, & le Seigneur
e Coucy, pour terminer le dif-
erent suruenu entre Guillaume
e Iuliers fils ainé du Duc & la
Duchesse de Brabant; Fut deputé
uec les Princes de la Maison de
rance, de Neuers, de Sauoye,
e Namur & autres Officiers de
a Couronne, pour receuoir le
Duc de Bretagne lors qu'il fit son
ntrée à Paris; Il est nommé
pres le Duc de Touraine & les
ois oncles du Roy, & apres luy
ont nommez plusieurs autres *Froissart.*
eigneurs & Barons qui assiste-
ent au Louure, lorsque le Roy
onna audiance aux Ambassa-
eurs d'Angleterre qui venoient
our conclurre le Traité de Paix.
a reputation ayant passé dans

les pays estrangers, Pierre de Courtenay Cheualier Anglois, estant sorti de ce Royaume vint à Paris, defia au combat ce Seigneur *de la Tremoille*: le Roy le permit, ils coururent deuant le mesme Roy & toute sa Cour, mais ayans rompu leurs lances sans aduantage de part ny d'autre, le Roy les fit separer: Son adresse le fit choisir par le Roy pour estre, auec ses oncles les Ducs de Bourgongne & de Bourbon, Iean Comte de Vendosme & plusieurs autres Cheualiers les tenans en vn Tournoy fait à Paris pour l'entrée solemnelle de la Reyne Isabelle de Bauiere.

Froissart 1.2

1381. Fut present au Conseil l'an 1381 lorsque le mesme Duc de Bretagne vint à Tours faire l'hommage au Roy pour son Duché de Bretagne: ce Monarque estant tombé malade conduisant son armée contre ce mesme Duc de Bretagne, & son Conseil voulant continuer la guerre, les Ducs

Tresor des chartr. du Roy.

de Berry & de Bourgongne, le Seigneur de Coucy, le Comte de S. Pol *Guy de la Tremoille* & autres principaux Seigneurs remonstrerent audit Conseil par le Chancelier, *qu'estans les Souuerains du Royaume & si prochains du lignage du Roy, & ayans donné leur parole pour la paix, elle deuoit estre conclue & le mariage entre Isabelle de France & Iean fils ainé du Duc de Bretagne accomply*; ce qui fut fait.

Froissard.

Il est nommé auec les Ducs de Berry, de Bourgongne & d'Orleans, les Euesques de Senlis, de Poitiers & d'Arras, sur le fait de la paix & vnion de l'Eglise troublée par le schisme de l'élection d'vn Pape, & aussi auec les mesmes Ducs, pour accorder les differens suruenus en Sauoye pour raison du gouuernement de l'Estat du ieune Comte Amé VIII. entre les deux Comtesses doüairieres Bonne de

Titres du Tresor des Chartes du Roy.

Berry, Bonne de Bourbon, &
le Comte, qui furent terminez
par leur entremise à Chamberry
1393. le 8. May 1393. sa reputation
Histoire de Coucy d'And. du Chesne l. 7 c. 4. paruint à tel point qu'il fut recherché par plusieurs Princes qui
vouloient l'auoir pour amy,
Le Pape Clement VII. qui estoit
lors à Auignon à cause du schisme suruenu dans l'Eglise, pour
reconnoistre les seruices qu'il
auoit receu de ce Seigneur, luy
ordonna vne pension de six cens
francs d'or, de laquelle somme
il donna son acquit le 23. Aoust
1394. 1394. où pend le seel de la Maison écartelée au 1. & 4. de la
Tremoille; au 2. & 3. de Ionuelle:
Iean Galeas Duc de Milan fit
telle estime de son pouuoir, qu'il
fit vn Traité auec *Guy de la Tremoille*, l'an 1422. le 13. Auril,
1422. passé en la ville de Pauie, par lequel il luy accorde la somme de
mille florins d'or de pension, à
la charge de l'assister contre toutes personnes & de ne faire al-

iance auecqui que ce soit, contre
uy Duc de Milan : ce qu'il pro-
nit, sauf toutefois & à la reser-
ie du Roy, des Enfans de Fran-
e, & du Duc de Bourgongne.
L'année suiuante Bonne de Bour-
bon Comtesse de Sauoye confir-
na vn don qui auoit esté fait par
e Comte Amedée son mary au
nesme *Guy de la Tremoille*,
u'elle nomme dans l'acte *son
her cousin*, de la somme de dix
nil liures vne fois payée, auec
inq cens liures de pension, à la
harge d'employer six mil liures
n domaine, releuant par hom-
nage du Comté de Sauoye & de
assister enuers & contre tous,
xcepté le Roy de France, les
Ducs de Berry, de Bourgongne,
'Orleans & de Bourbon: traitté
onfirmé par vn autre du 9. Iuil-
et 1394. par lequel le mesme
rince Amedée confirme au mê- 1394.
ne *Guy* les donations faites par
s predecesseurs à la Maison *de
a Tremoille*, le nommant *hom-*

me puissant & de grande recommandation. Il accompagna l'année suiuante Louys II. Duc de Bourbon en son voyage d'Afrique contre les infideles, auquel voyage il fut aussi accompagné des Comtes d'Eu, de Clermont, & d'Ostreuant, des Seigneurs de Vienne, de Coucy, & de Bar. Ils aborderent en Afrique en vn port de mer qui porte ce nom; Froissard qui decrit ce Siege & le Camp du Duc de Bourbon & les Seigneurs de marque qui l'accompagnoient, dit, *qu'à sa dextre estoient logez premierement Messires Guy & Guillaume de la Tremoille son frere qui auoient pennons*, & remarque qu'vn Cheualier des plus valeureux de l'armée des barbares, ayant defié neuf Cheualiers de l'armée Chrestienne contre pareil nombre des siens, *Guy de la Tremoille* accepta le combat & choisit *Guillaume de la Tremoille* son frere, Boucicaud le ieune,

Helion de Lignac ou de Naillac & autres, lesquels estans entrez en lice, les barbares n'oserent paroistre. Il fut aussi au second voyage que le mesme Duc y fit pour secourir les Genois. Son troisiéme voyage fut en Hongrie contre les Turcs au secours de l'Empereur Sigismond Roy de Hongrie, attaqué par Bajazet II. Sultan des Turcs, où il accompagna Iean de Bourgongne *Froissard* Comte de Neuers General de l'armée Françoise, sous la conduite d'Enguerand VII. Seigneur de Coucy, Comte de Soissons, qui desira d'auoir dans son armée *Guy Sire de la Tremoille*, & *Guillaume* Seigneur d'Antigny son frere, laquelle auec celle de l'Empereur, ayant mis le siege deuant Nicopolis, fut defaite le 16 Septembre 1396. *Guillaume* *1396.* *de la Tremoille* Seigneur d'Antigny & de Husson son frere y fut tué, auec Iean de Vienne Admiral de France, & plusieurs au-

tres Seigneurs de marque, le Comte de Neuers, *Guy de la Tremoille*, les Seigneurs de Coucy, de Bar, & Boucicaud & plusieurs autres demeurerét prisonniers de Bajazet qui les eut tous fait mourir, sans l'esperance qu'il eut d'en tirer vne grande rançon; Le Comte de Neuers pour sortir de prison enuoya le Mareschal de Boucicaud & le Seigneur de la Tremoille vers le Sultan, pour obtenir qu'ils fussent mis à rançon, afin qu'estans en liberté, ils peussent procurer celle des autres; estant libre & s'en retournant en France, il tomba malade à Rhodes où il mourut l'an 1398. & fut enterré en ce lieu dans l'Eglise de S. Iean, comme il l'auoit ordonné par son testament. Ce Seigneur fut regretté du Comte de Neuers, *comme estant sage & de bon conseil*, dit Froissard. L'Histoire du Mareschal de Boucicaud parle de luy en ces termes, *qu'à merueilles il*

Froissard l.4.ch. 88.

1398.

Histoire du Mareschal de Boucicaud

ſtoit beau Cheualier, vaillant & on, & que ſouuent faiſoit fuir es Sarrazins. Il fut ſi fort conideré par le Duc de Bourgogne, qu'il le choiſit pour execuer ſon teſtament fait à Arras le 4. Septembre 1486. auec les 1486.
Ducs de Bourbon & autres, dans equel il le nomme *ſon tres-cher & feal Couſin* : & ordonne que uy & *Guillaume* ſon frere fuſent enterrez à ſes pieds, & que e Comte de Neuers ſon frere iné venant à luy ſucceder, prit onſeil entre autres Seigneurs de *Guy & de Guillaume de la Tremoille* ſes freres, leſquels, auec a Maieſté & les Ducs de Berry & de Bourbon & autres perſones qualifiées, il fit executeurs de ſon teſtament. Le mée Duc Philippes, par ſes Lettres données en l'Abbaye de *Titres du Treſor des Chart. du Roy.*
Maiſieres au mois de Iuin 1378. 1378.
uy fit don du Chaſteau de Ionelle, ce qui fut depuis ratifié ar les Comteſſes de Flandre

Marguerite de France & Marguerite sa fille, & par le Comte Louys, qui dans l'vne de leurs ratifications le qualifient *leur tres-cher & tres-amé Cousin & premier Chambellan* : & fait mention qu'ils auoient fait plusieurs autres dons à ce Seigneur, tant en terres qu'en argent, & qu'ils luy auoient donné l'Hostel de la Tremoille scitué à Paris, qu'ils l'auoient employé en plusieurs importantes negociations, & qu'il auoit eu le commandement sur les trouppes aux armées de sa Majesté.

Outre la Seigneurie de Ionuelle, le Duc Philippes donna aussi à *Guy* les Villes & Chasteaux de Courcelles pres de Semur en Auxois, de Montigny, de Ruffey, de Bieres, de Villiers & autres Seigneuries scituées dans son Duché de Bourgongne ; mais depuis le mesme Duc les rachepta pour la somme de huict mil deniers d'or

qu'il deuoit à *Guy*, à cause de la rançon de Messire Iean du Chastel prisonnier de guerre, & pour deux mil deniers d'or qui auoient esté employez pour les reparations du Chasteau de Courcelles, comme porte vn titre : quelque temps apres ce fidele & affectionné seruiteur, continuant ses deuoirs & de bien seruir le Duc, il luy retroceda les mesmes Villes & Chasteaux. Iean de Bourbon Comte de Vendosme le traitta de mesme dans le don qu'il luy fit de Brillac, de Rochemeon & autres terres le 6. Mars 1384. l'appelle son *cher & amé cousin* & le dit issu de son lignage : ce pouuoit estre à cause de Ieanne de Vendosme femme de Henry Sire de Sully, bisayeul de son épouse Marie de Sully, laquelle eut d'ailleurs pour ayeule paternelle Marguerite de Bourbon. Amé VII. Comte de Sauoye luy fit don de la Forteresse & Seigneu-

Titres Domest.

1384.

rie de Maillebrun Diocese de Turin, qu'il luy fait valoir cinq cens francs d'or, il le nomme dans les lettres de ce don de l'an
1387. 1387. *noble & vaillant Cheualier.*

Tiltres Domest.

1394. En l'an 1394. se passa vne transaction entre le Roy Charles VI. & Louys II. Duc de Bourbon son oncle maternel, sur le differend qu'ils auoient de la succession de Mahaud de Saint Pol Comtesse de Valois; pour y mettre vne fin, le Roy donna au Prince Bourbonnois, les Seigneuries de Chastelchinon, de l'Orme, d'Orouer & de Dracy, auec leurs droits, en contr'eschange de Gaillefontaine, Rozoy & Nemours; & fut conuenu entre eux que ces Seigneuries seroient adiugées à ce Seigneur *Guy VI.* pour lesquelles y auoit procez pendant en la Cour de Parlement de Paris entre le Procureur General & luy, & que sa Maiesté & le

Duc demeuroient en l'eſtat auquel il eſtoit auparauant la tranſaction.

Dés le 19. iour d'Auril 1393. le meſme Seigneur *de la Tremoille* fit ſon premier teſtament qui contient pluſieurs notables diſpoſitions. Il ordonne premierement eſtre inhumé aupres de ſon redouté Seigneur le Duc de Bourgongne, en l'Egliſe des Chartreux par luy fondée à Champignolles-les-Dijon, ſous une tombe de marbre ſur laquelle ſon Effigie deuoit eſtre leuée: fait diuers dons aux Egliſes de la ſainte Chapelle de Dijon, de Noſtre-Dame de Chartres & de Paris, à laquelle il legue cinq cens francs d'or: fait des fondations aux Abbayes de S. Colombe, ſepulchre, dit-il, de ſes anceſtres, à ſaint Anthoine de Viennois, à ſaint Claude & autres Monaſteres, auſquels il legue à chacun la ſomme de cent francs d'or. En conſideration des 1393.

bienfaits qu'il auoit receus d
Duc de Bourgongne, luy donn
son Chasteau de Courcelles e
Auxois auec la liberté de choisi
ce qui luy aggréera entre se
meubles; institué ses enfans ne
& à naistre procreez de luy & d
sa tres-chere compagne la Dam
de Sully sa femme, ses heritie
chacun pour tel droict & po
tion comme competer & appa
tenir leur pourroit & deuoi
tant de droit ecrit comme p
coustume, sauf & reserué à so
heritier principal mâle ses Ch
teaux & Chastellenies de la Tr
moille, de Chasteauguillaume
Dracy, son Chambellage
Bourgongne, & les droits a
partenans à iceluy, & en cas qu
allast de vie à trepassement, sa
hoirs, il fait & institué ses he
tiers, ses tres-chers & am
freres Messires *Guillaume*
Pierre de la Tremoille & Messi
Pierre Pòt (ce dernier estoit s
frere vterin;) il legue à son on
Am

Amiel de la Tremoille la somme
le cinq cens francs d'or, afin de
es employer en terres pour luy
x ses cousins enfans d'iceluy, à
on tres-cher & tres-amé oncle
Guillaume Guenand Cheualier
eigneur des Bordes & du Blanc,
Conseiller & Chambellan du
Roy, les Seigneuries de Brillac
: de Rochemeon que le Comte
e la Marche luy donna, & veut
u'il soit deliuré à ses domesti-
ues & Officiers de son Hostel
our recompense de leurs serui-
:s la somme de mil francs d'or.
ref il nomme pour execu-
urs de son testament Messei-
neurs les Ducs de Bourgongne
de Berry, les Euesques de
haalon sur Saone, de Poitiers
d'Arras ses deux freres *Guil-
ume & Pierre de la Tremoille*
ec autres Seigneurs qualifiez.
ndré Duchesne en l'Histoire
la Maison de Bethune quali-
ce *Guy Seigneur de la Tre-
oille* Gouuerneur du pays &

Duché de Bourgongne.

SVLLY d'azur, semé de Fleurs de Lys d'Or au Lyon de mesme brochant sur le tout

Par leur faueur il auoit épous MARIE DE SVLLY Dame & Baronne de Sully, Craon, Orua la Chapelle les Aizdam-gilo S. Gaudon, Bomiers, Chasteau meillan en Berry, Bruyeres s Cher, Espineul en Bourbonnoi Corberin, Chalucet en Limosi Sainte-Ermine, Prahec, Lusso Champagne, Bois-de-Chisa de Montrond & de S. Amand e en Bourbonnois, Souueraine c Boesbelle Comtesse de Guine toutes lesquelles Terres & Se gneuries scituées en Bourgo gne, Auxerrois, Poitou, Anjo Sologne, Berry, Limosin, & Bo bonnois sont depuis fondu dans les Maisons de la Tremo le, d'Albret, puis en celle Gonsague Neuers. Elle est veuue de Charles de Ber Comte de Montpensier Prin du Sang & fille vnique de Lou Seigneur de Sully, de la Ch pelle, d'Angilon, d'Orual, So

Reg. & Tit. de la Cham. des Comptes de Paris.

erain de Boisbelle , &c. & *Histoire Geneal. de la Maison de France par Mess. de S. Marthe, l. 18 p. 857.*
'Isabelle de Craon sa femme:
n faueur de cette alliance Char-
:s VI. par ses lettres du 4. No-
embre 1386. luy octroya & au 1386.
eign. *de la Tremoille* son mary,
u'apres la mort de Ieanne d'Eu
omtesse d'Estampes & de Guines
)uchesse d'Athenes , dont elle
toit heritiere presomptiue , ils
uyroient de toutes les Terres
: Seigneuries que possedoit
aoul II. Comte d'Eu & de Gui-
:s Connestable de France,
ere de Ieanne , qui auoient esté
nfisquées & données apres sa
ort à la Comtesse Ieanne sa
eur par le Roy Iean , aussi en
ueur de son mariage contracté
ec Louys d'Eureux Comte
Estampes son second mary,
ur en iouyr par elle & ses he-
iers à perpetuité , nonobstant
condition portée par le mesme
n du Roy , que si elle mouroit
is enfans elles retourneroient
la Couronne ; ce que ladite

Ieanne confirma depuis par so
testament & codicile du 27. Fé
1387. vrier 1387. constituant la mesm
Dame de la Tremoille Marie d
Sully son heritiere auec Hugue
de Chalon : Cette alliance fu
1382. contractée enuiron l'an 138
comme on apprend d'vn titr
conserué dans les Archiues de l
Maison de Sully, datté du len
demain de la feste de Nostre
Dame de la Chandeleur en ce
an, par lequel appert, que l
Seigneur *de la Tremoille* à caus
de la Dame sa femme auoit pay
à Fouques Euesque d'Orlean
le rachapt deu à cause de so
mariage, pour raison de quoy
auoit esté receu à foy & hon
mage de la Seigneurie de Sully
C'est à cause de ce titre que le
Ducs *de la Tremoille* pretenden
auoir droict au Comté de Gu
nes, à cause de cette Ieann
d'Eu, & par la disposition & no
pas du chef de Marguerite d'E
sa grande tante mariée à Gu

'icomte de Thouars, comme
ucuns ont écrit; estant certain
ue cette Marguerite d'Eu n'é-
oit pas fille de Raoul premier
omte d'Eu & de Guines & de
anne de Mello, ny sœur de
aoul II. mais elle l'estoit de
an II. Comte d'Eu, mary de
Ianne Comtesse de Guines,
eul du mesme Raoul II. & de
anne d'Eu sa sœur.

Or parceque cette Comtesse
Eu auoit épousé en premieres
pces, Gauthier ou Gaucher de
ienne Duc d'Athenes Conne-
ble de France, & que Marie
Sully succeda à la mesme
mtesse Ieanne d'Eu, de là est
ocedé l'erreur de ceux qui ont
it, que les Seigneurs *de la Tre-*
ille estoient issus de ce Duc
thenes. Ce qu'ils alleguent
c aussi peu de raison, qu'ils
t Ieanne d'Eu sa sœur, fille
Comte Raoul II, (sur lequel
ines fut confisqué.) Car Mar-
rite de Mello mere d'Isabeau

de Craon & ayeule maternell
de Marie de Sully , estoit sœu
de Ieanne de Mello , mere d
Ieanne d'Eu mariée au Duc d'A
thenes , qui par ce moyen auo
le degré de germain sur Mar
de Sully , laquelle pour cette ra
son Ieanne d'Eu par son codici
1387. de l'an 1387. appelle sa niece , su
uant la coustume obseruée en
temps là en Bourgongne & ai
leurs.
1388. En l'an 1388. le 21. Ianuier
Duchesse d'Athenes & Comte
se d'Estampes Ieanne d'Eu de l
quelle a esté cy-dessus parlé ,
don entre vifs à Iean de Chal
Sire d'Arlay , & à Henry
Chalon son frere , comme au
à *Guy Sire de la Tremoille* &
Marie de Sully sa femme d
Villes & Forteresses de Sain
Hermine en Poitou , de Chast
chinon , de l'Orme , de Beauc
& de toutes les autres Seigne
ries qu'elle possedoit du costé
ligne de sa mere , dont elle

eserua l'vsufruict, c'est à sça-
oir la moitié au mesme Iean &
Ienry de Chalon freres, & au
eigneur de la Tremoille & à la
Dame Sully sa femme, l'autre
moitié. Ce don fut confirmé par
ouys d'Eureux Comte d'E-
ampes, & en fut fait acte en la
ille de Mehun sur Yeure le 21.
ur de Feurier suiuant.
Quatre ans apres en l'an 1392. 1392.
abelle de Craon Dame de Sully
ere de Marie, donna à ce *Guy*
igneur de la Tremoille son gen-
e, mil liures de rente en fonds
terre, sur le droict & action
u'elle pouuoit pretendre en la
oitié des Chasteaux & terres
Sainte Hermine, de Prahec,
Luxon, de Champagne & des
is de la Forest de Chizay venus
la succession de Hugues de
halon, le Chastel de Sainte
ermine, non compris en l'assie-
des mille liures.
Marie de Sully Dame *de la*
emoille se voyant veufue pour

la seconde fois, & encores ieun
passa en troisiemes nopces au
Charles Sire d'Albret Comte d
Dreux Connestable de Franc
lequel rendit de signalez seruic
à la Couronne, & perdit la v
à la bataille d'Azincourt. Il estc
fils ainé d'Arnaud Amanieu Si
d'Albret, & de Marguerite
Bourbon, sœur de la Rey
Ieanne de Bourbon, femme
Roy Charles V. en consideratі
de cette alliance contractée l'
1400. 1400. cette Dame *Marie*
Sully fit don au Seigneur d'A
bret son époux, de la Seigneu
de Sully, & autres terres y a
partenantes, pour en iouyr sa
seulement, en cas toutesf
qu'elle n'auroit hoirs màles e
gendrez du mesme Seigneur s
mary qui la suruesquit, afin q
aidast ses enfans & de feu Mc
seigneur *Guy de la Tremoille*
d'elle, pour estre mieux & p
dignement assignez & gradı
(ainsi le porte ce titre). quanc

:as y escherra. Ce don fut fait le
.1. iour du mois de Decembre
'an 1401. à Paris en presence de 1401.
le Iean des Bordes Cheualier, &
le Berar d'Albret Ecuyer : Mais
ela n'empescha pas plusieurs
rocez & differents qui suruin-
ent en ces deux illustres Mai-
ons, & qui furent enfin termi-
1ez du viuant de *Louys premier
lu nom Sire de la Tremoille*,
etit fils de *Guy VI.* Outre ce
lle octroya au Sire d'Albret les
eigneuries de la Chapelle d'An-
ilon, de Boisbelle, de Chasteau-
egnard, d'Orual & autres, &
ncore le Chasteau de Bauché
u Diocese d'Auxerre; ce qu'elle
t en réiouyssance de la naissance
e leur fils ainé portant aussi le
om de Charles II. du nom Sire 1401.
'Albret, né l'an 1401.

Enfans de Guy VI. Sire de la Tremoille, & de Marie de Sully.

1. *Guy* dit *Guyot de la Tremoi-le* septiéme du nom, mort du
1390. viuant de son pere l'an 1390. g
dans l'Eglise des Iacobins
Paris, dans la Chapelle de Nôtr
Dame de Grace dit du Rozair
où l'on lisoit cy-deuant cet Ep
» taphe. *Cy gist Guyot de la Tr*
» *moille Escuyer, qui trépassa*
» *Paris l'an* 1390. *& fit faire ce*
» *Tombe Noble homme Pierre*
» *la Tremoille, Chambellan*
» *Monseigneur le Duc de Bou*
» *gongne oncle dudit Guyot l'an* 13
» Priez Dieu pour l'ame de luy.

2. *Georges Seigneur de la Tr-moille*, de Sully & de Crao
Grand Chambellan de Fran
duquel cy-apres.

3. *Iean de la Tremoille* Sei- **LA TRE-MOILLE IONVELLE** *porte de la Tremoille à la bordure de gueules.*
neur de Ionuelle, Baron de
)racy, Saint Loup, Conflans
ainte Honorine, Saint Iust,
ainte Hermine, Sully, Saint
audon, Courcelles, Beaumont,
ntilly, Bauché, Amboise, Mont-
chard & Bleré, Grand-Maistre
Hostel & premier Chambellan
Iean & de Philippes Ducs de
ourgongne, Cheualier de la
oison d'Or: accompagna l'an
n 1409. le Sire de Gaucour 1409.
ur secourir Gennes contre le
ic de Milan. Il suiuit le party
Duc de Bourgongne pendant
troubles & differens qu'il eut
ec la Maison d'Orleans, & *Enguerand de Monstrelet.*
oit dans son armée lors qu'elle
tut deuant Paris: fut deputé
: Iean Duc de Bourgongne &
: la Reyne Isabeau de Bauiere
1 1418. auec Henry de Sauoisy 1418.
cheuesque de Sens, Charles
Poitiers Euesque de Langres
autres Prelats pour assister au
onseil assemblé à Montereau

Faut-Yonne, pour moyenner la
paix entre ces deux Maison
d'Orleans & de Bourgongne qu
n'eut effet : fut deputé par Iea
Duc de Bourgongne auec l
Comte de S. Paul Guillaume d
Vienne, Iean de Luxembourg
Monstrelet vol. 2. ch. 200. le Sire de Montagu, & de Neuf
chastel, & Pierre de Baufremon
Grand Prieur de France, tou
Seigneurs qualifiez pour assiste
1419. au mois de Iuillet 1419. au traitt
de Ponchiel fait auec Monsieu
le Dauphin, en presence d'Alai
Euesque de Leon en Bretag
delegué du Saint Siege pour l'en
tretenement d'iceluy.

Ce Seigneur de Ionuelle ac
compagna le mesme Duc Iea
auec la principale Noblesse d
Bourgongne, quand deux moi
apres il vint trouuer Monsieu
le Dauphin à Montereau Faut-
Yonne, où le Prince Bourgui-
gnon perdit la vie ; ce qui caus
vn renouuellement de funeste
guerres ciuiles, le Duc se dou-

tant aucunement du malheureux desastre qui luy arriua, fit dispo-
ser ses trouppes aux aduenues du Chasteau de Montereau, desquelles il donna la conduite & le cõmandement au mesme Iean de la Tremoille Seigneur de Ionuelle, & aux Seigneurs de Toulongeon & de la Baume, ausquels ayant esté rapporté que ce Prince auoit esté tué, ils se retirerent auec ses gens de guerre au Chasteau de Montereau, pour s'efforcer à le defendre à l'encontre du Dauphin; mais ce Prince leur ayant enuoyé remonstrer, qu'inutilement ils pourroient se guarantir contre ses forces, il fit la capitulation & le traitté pour la reduction de la place, & sortit honorablement auec tous les biens & ioyaux du defunt Duc qui estoient dedans.

S'estant depuis retiré à la Cour du Roy Charles sixiéme, il entra au Conseil d'Estat de sa Majesté, auec Pierre de Luxem-

bourg, Comte de Conuersan, Iean de Luxembourg son frere, le Prince d'Orange, & autres des principaux Seigneurs du Royaume qui composoient alors, dit vn Historien, le principal & souuerain Conseil de France.

La valeur & generosité du Seigneur de Ionuelle parut principalement à la bataille de Mons en Vimeu ou de S. Riquier en Picardie, donnée entre les Partisans du Dauphin d'vne part, & ceux de Bourgongne d'autre : en cette iournée il combatit genereusement estant au costé de ce Duc son Maistre, lequel fut en grand danger de sa vie ; & pour cette action, a esté tousiours chery par ce grand Prince Philippes surnommé le Bon, fils & successeur du Duc Iean, qui luy rendit aussi vn grand témoignage de ses bonnes volontez en diuerses occasions: car quel honneur plus insigne pouuoit-il departir à ce bon ser-

Monstrelet.

iteur, que de l'associer en l'or-
dre militaire de la Toison d'Or
& l'en faire Cheualier au temps
qu'il l'institua dans la ville de
Bruges en Flandres en la premie-
re creation qu'il en fit, lors de son
mariage auec la Princesse Bea-
trix de Portugal l'an 1429. ayant 1429.
ce grand Prince ordonné par
vn des statuts de cet Ordre,
qu'aucun n'y fust receu, s'il ne
l'auoit merité par ses seruices,
& ne fust issu d'ancienne & illu-
stre Maison. Il estoit composé
de vingt-cinq Cheualiers, com-
pris le Chef & Souuerain; & en
cette premiere institution nostre
Iean de la Tremoille tint le vn-
ziéme rang apres vn Prince de
la tres-illustre Maison de Lu-
xembourg, si souuent alliée à la
Maison de France, & plusieurs
autres Seigneurs, aussi faits Che-
ualiers en l'Ordre suiuant, com-
me il est plus amplement remar-
qué au recueil des Cheualiers
de la Toison d'Or, fait par

fait Monsieur Chifflet. L'Historien Monstrelet rapporte la fidele assistance que ce Seigneur de Ionuelle rendit au Seigneur d'Aumont & à son frere, quand ils furent assiegez dans leur Château de Chapes à trois lieuës de la ville de Troyes par le Duc de Bar, René d'Anjou depuis Roy de Sicile. Apres s'estre valeureusement deffendus, ils enuoyerent vers les Seigneurs de Bourgongne Anthoine de Toulongeon Mareschal de cette Prouince, le Sire de Ionuelle, le Comte de Ioigny (qui estoit de la mesme Maison de la Tremoille) le Seigneur de Chastelus & autre Noblesse de ce pays qui s'assemblerent au nombre de quatre mil hommes pour les combatre; mais le succez n'en fut pas si fauorable qu'on esperoit.

Outre les dignitez de Grand-Maistre d'Hostel, & de premier Chambellan du Duc Philippes, dont le Seigneur de Ionuelle fut

honoré par ce Duc, en conside-
ration de ses fideles seruices, &
pour autre témoignage de sa fa-
ueur, par l'entremise de ce grand
Prince son mariage fut conclu
auec *Iacqueline d'Amboise*, fille AMBOISE
d'Ingerger d'Amboise second du *palle d'or*
nom Seigneur de Rochecorbon, *& de gueules.*
de Marans & de Fontenay-l'Ab-
batu, Viconte de Tours & de
Ieanne de Craon son espouse, &
sœur de Louys d'Amboise Vi-
comte de Thouars : elle estoit
alors Dame d'honneur de la Rey-
ne doüairiere de France Elisa-
beth de Bauiere, veufue du Roy
Charles VI. par le traitté de ma-
riage passé le 17. Iuillet l'an 1424.
furent données à cette Dame les 1424.
Terres & Seigneuries de Tal- *Monstrelet*
mont & des Olonnes. La solem- *Paradin*
nité des nopces fut faite à Paris
dans l'Hostel d'Artois aux dé-
pens du Duc de Bourgongne, &
fut honorée de la presence de la
Reyne, de celle du Duc de Betfort
Prince du Sang Royal d'Angle-

terre, de la Duchesse sa femme sœur du Duc de Bourgongne, des Comtes de Salisbery & de Suffolc, de l'Euesque de Therouenne, & de plusieurs autres Cheualiers & Dames de condition qui furent magnifiquement festoyez, dit Monstrelet, par le Duc de Bourgongne, lequel ordonna des danses, ioustes & tournois publics. De cette alliance ne sortirent aucuns enfans; mais de sa niepce Marguerite d'Amboise Vicomtesse de Thouars, sortit toute la Maison *de la Tremoille*.

Monstrelet.

Paradin.

1412. Dez l'an 1412. le dernier iour d'Aoust par lettres passées dans la ville d'Auxerre *Georges Seigneur de la Tremoille* & de Sully fit don à ce Seigneur de Ionuelle son frere puisné, de la terre & Seigneurie de Beaumont en Vaux, au pays de Sauoye, pour maintenir son Estat: & longtemps apres le Roy Charles VII. ayant confisqué les biens du

icomte de Thouars, Louys
'Amboise son beau-frere estant
a droit d'iceluy, comme Sei-
neur d'Amboise, transigea auec
e Seigneur & auec son épouse
u mois de May l'an 1433. & leur 1433.
elaissa par forme de partage
ntre coheritiers, les villes d'Am-
oise, de Montrichard & de Ble-
é en Touraine : Mais cinq ans
pres le mesme Vicomte, que le
oy par deux fois remit en ses
iens, se pourueut en Iustice
our la rescision de ce partage;
& la mort du Seigneur de Ion-
elle estant aduenuë sans enfans,
transigea aussi auec Iacqueline
'Amboise sa veufue, le 7. iour
e May l'an 1449. ayant promis 1449.
ly payer la somme de mil escus
& mil liures de rente à prendre
ur l'Isle de Ré : moyennant cet-
e transaction, la Dame de Ion-
elle delaissa au Vicomte Louys
on frere, la Principauté de Tal-
mont & autres Seigneuries qui
ly auoient esté baillées en par-
age.

Deux ans auparauant cecy, vn autre grand differend se meût entre le mesme Seigneur de Ionuelle d'vne part, & la Dame de la Tremoille. *Catherine de l'Isle-bouchard* sa belle sœur, comme tutrice de ses enfans, d'autre: sur ce qu'il disoit qu'apres le deceds de *Guy Seigneur de la Tremoille* & de *Marie de Sully* ses pere & mere, *Georges* son frere ainé en qualité de principal heritier auoit possedé, sa vie durant, pour son droit d'ainesse les Seigneuries de l'Isle de Nermonstier, de sainte Hermine, de Marueil, de la Vieille Tour, de Puy-beliard, Chantonay, Lebergement, Luçon, Bournesseau, & autres places en Poitou scituées entre la riuiere de Sevre & la Mer, lequel Guy estant decedé, luy Seigneur de Ionuelle de son chef estoit demeuré Seigneur de la quarte partie de toutes ces Terres & Seigneuries, & pouuoit les tenir & posseder par

lroict de retour, ſuiuant la diſ-
ɔoſition de la Couſtume de Poi-
ou ; ce que la Dame de la Tre-
noïlle luy conteſtoit. Enfin ils
erminerent ce differend par con-
ract du 15. Auril 1447. En ſorte 1447.
ju'elle luy laiſſa les Baronnies de
ully, de S. Gaudon, de Conflans,
e S. Iuſt, de Bauché, & outre les
utres Seigneuries qu'il poſſe-
oit déia dans les Duché &
Comté de Bourgongne. Il fut
uſſi conuenu qu'il iouïroit pen-
ant la vie de la meſme Baronie
e Sully, & qu'apres ſon trépas
le retourneroit à ſes neueux
ıfans de feu *Georges Seigneur*
: la Tremoille ſon frere ainé ce
ui aduint.

Enuiron l'an 1432. le Seigneur 1432.
e Ionuelle & ſon épouſe *Iac-*
ueline d'Amboiſe iſſuë d'vne
lle de la Maiſon de Craon pre-
ndirent auoir les droits &
ɔtions de Ieanne de Chaſtillon,
mme de Pierre de Craon Sei-
ıeur de Sablé & de la Ferte

Bernard, lors qu'estant demeu
rée veufue de luy, elle intent
deux procez, l'vn contre Louy
Duc d'Orleans qui auoit eu do
du Roy de la terre de la Ferté a
pays du Maine, à raison de l'at
tentat commis par son mary e
la personne d'Oliuier de Cliſſo
Conneſtable de France, & l'au
tre contre la Reyne Marie d
Bretagne veufue de Louys d'An
jou Roy de Sicile, à raison d
cent mil ducats qui auoient eſt
retenus & diſſipez par ce Sei
gneur de la Ferté, lorsque l
meſme Prince l'enuoya duran
ses affaires de Sicile, vers Barnab
Vicomte, Prince de Milan &
autres ses confederez : ce qui fu
cause de la deroute de son party
pretendant cette Dame de Sablé
de grands dépens, dommages &
intereſts contre eux, tant pou
cause de l'acquiſition & recom
pense de ses terres venduës, qu
pour l'aſſignat de son doüaire
Les raisons en sont deduites dan

hiſtoire de la Maiſon de Cha-
llon par A. Ducheſne Hiſtorio-
raphe du Roy, tirées des Re-
iſtres de la Cour de Parlement
e Paris.

L'on ne trouue point preciſé-
ent l'année du deceds du Sei-
ieur de Ionuelle ; neantmoins
ielques memoires portent qu'il
t inhumé en la Chapelle de ſon
om dite de Ionuelle, & fondée
r luy en l'Egliſe de S. Ithier au
hasteau de Sully, il y fit quel-
es biens. Auparauant que cet-
Egliſe fuſt ruinée l'on voyoit
e ancienne tombe, ornée de
mes de cuivre, aux Armes de
Tremoille-Ionuelle, leſquelles
t eſté depuis oſtées lors qu'on
tranſportée dans la nouuelle
liſe edifiée hors l'enceinte du
aſteau.

Ce Seigneur, comme fils puî-
, briſa ſes Armes d'vne bor-
e de gueules, & par ſa mort
eigneurie de Ionuelle qui fut
appanage, retourna à ſon

frere aîné Georges Seigneur d
la Tremoille, retombée depui
en partage à l'vn de ses enfan
portant son nom, comme il f
verra plus amplement cy-apres

Guy de la Tremoille nomm
auec ses freres & sœurs dan
l'acte de tutelle du 25. Iuin 140
1403. & en vn Arrest du Parlemen
du 7. Nouembre de la mesm
année. *Titres Domest. Arrest du Parlement de Paris.*

TOVRZEL ALEGRE, *de gueules à la Tour d'argent, accostée de 6. fleurs de Lys de mesme.*

5. *Isabeau de la Tremoill*
espousa en premieres nopces e
1409. *Pierre de Tourzel* Se
gneur d'Alegre & de Precy, fil
puisné de Morinot de Tourze
Baron d'Alegre Seign. de Busse
1409. de Puisagut, & de Millaud, Con
seiller & Chambellan du Ro
Charles VI. & de Smaragde d
Vichy sa femme: & en second
Charles Seig. de la Riuiere Con
te de Dammartin, fils de Burea
Seigneur de la Riuiere, Cham
bellan du Roy Charles VI. &
de Marguerite Dame d'Auneau

LA RIVIERE. *porte de sable à la fasse d'argent.*

fill

lle & heritiere de Guy d'Au-
eau, & de Marguerite de Pont-
hevron : il testa l'an 1419. com- 1419.
ne l'on recueille d'vn titre, par
equel il nomme ses executeurs *Cartul. de S. Denys.*
Monseigneur de la Tremoille
on frere, Iacques de Chastillon
eigneur de Dampierre son ne-
eu, & mourut sans enfans l'an
129. de sa seconde femme *Isa-* 1429.
eau de la Tremoille, n'en ayant
oint aussi laissé de sa premiere
mme *Blanche de Trie* Com-
esse de Dammartin, fille vnique
u Comte Charles & de Ieanne
Amboise. En troisiémes nopces
abelle de la Tremoille épousa
uillaume Seigneur de Chasteau-
lain, Grand-Chambrier de
ance fils de Iean IV. & de
anne de Gencey : il mourut
n 1489. *Cartulaires de S. De-*
s. Titres Domestiques. A. Du-
esne Maison de Chasteauvi-
in.

CHASTEAVVILAIN *porte de gueules, à vn Lion d'or, semé de billettes de mesme.*

6. *Marie de la Tremoille*
t en mariage la somme de

CHALON *d'gueules, a la bande d'or.* vingt mil francs, & fut femm de *Louys de Chalon II.* du nor Comte d'Auxerre & de Tonne re, Seigneur de S. Agnan & Valencé, fils ainé de Louys Chalon premier du nom Com d'Auxerre, & de Marie de Pa reay l'Archeuesque : Il s'en para pour cause de parenté, n'en eut enfans ; il épousa dep Ieanne de Perilleux, & apres mort arriuée à la bataille Verneuil contre les Anglois l' 1423. il y eut procez entre deux Comtesses pour leurs doü res & conuentions matrimoni les, chacune se maintenant po femme legitime.

Titres Demest.

Monstrelet.

1423.

PONS *d'argent, à la fasce bandée d'or & de gueules.* 7. *Marguerite de la Tremoi* épousa *Renaud VI. Sire de Po* Comte de Blaye, de Bergera de Montfort & de Marenn Vicomte de Turaine & de R berac, Seigneur de Royan, Mornac & de Gensac, Lieut nant General en Poitou & Xai tonge : fils de Renaud Sire

Pons & de Marguerite de Perigord. Il conquit sur les Anglois les villes de Cognac, Saint Maixant, Marans, Chatelaillon, Royan & autres places : ce qui luy fit meriter de la propre bouche du Roy l'eloge de *Pere, Protecteur, & Conservateur des terres de l'vne & l'autre Guyenne.* La posterité de ce Renaud subsiste encore és personnes des Sires de Pons & Barons de Mirambeau.

XIV.

GEORGES Seigneur de la Tremoille, Comte de Guines, de Bologne & d'Auuergne, Baron de Sully, de Craon, de Sainte Hermine & de l'Isle Bouchard; Seigneur de Ionuelle, Jençay, Rochefort, Doüé, Chasteauguillaume, Mareuil, Donzenac, Boussac, Amboise, *Porte comme cy-dessus.*

Montrichard, Bleré, Conflan
Sainte Honorine, Maillebrun,
de Beaumont en Vaux; Lieut
nant General pour le Roy e
Bourgongne, Grand Chambe
lan de France, premier Mi
stre d'Estat, & Gouuerneur
Royaume. Fut honoré de la d
gnité de Grand Chambellan p
le Roy Charles VI. dont il esto
1413. pourueu l'an 1413. assista à la b
Al. char. taille d'Azincourt contre les A
1415. glois en 1415. qui remportere
la victoire; le Conneſtable,
Duc de Brabant & le Comte
Neuers y furent tuez, *Georg
de la Tremoille* y fut pris priso
nier & n'y fut pas tué, comme
écrit L. Dolut en ses Memoir
de Bourgongne. Depuis il fut t
lement consideré du Roy Cha
les VII. auquel & au Roy Cha
les VI. son pere, il auoit l'ho
neur d'estre estroittement alli
tant à cause de Marguerite
Clermont sa bisayeule matern
le Princesse du Sang, mariée

a Maison de Sully, que de Ican-
e de Bourbon Reyne de Fran-
e, niepce de Marguerite, mere
: ayeule de ces deux Roys Char-
s VI. & Charles VII. qui eut
n telle estime sa fidelité & con-
il, qu'il luy commit le Gou-
ernement de son Royaume sous
n authorité, & le fit premier
Ministre d'Estat pendant que le
oy se vit reduit & presque
bandonné de la plus grande
artie de ses subiets, & mesme
'aucuns Princes de son Sang,
: reste de son Royaume estant
ccupé par ses ennemis. Il s'ac-
uitta dignement de cette haute
harge, ne se passant aucune af-
ire de paix & de guerre, qu'il
'en eut connoissance: Dans ce
oste il ne s'épargna pas luy
esme, ayant esté pris prisonnier
erechef par les Anglois, allant
n Flandre de la part du Roy
ers Philippes le Bon Duc de
ourgongne, pour traitter de la
aix: il paya pour sa rançon

quatorze mil escus d'or, somm
notable pour ce temps-là : estan
de retour, le Roy pour le re
compenser des frais de cett
Ambassade & de sa rançon, lu
fit don & aux siens du Chastea
de Meille en Poitou, rachepta
ble de la somme de dix mil escu
d'or, exempta toutes ses terre
& Seigneuries de Poitou, Limo
sin, Anjou, Berry & Orleannoi
pendant dix années d'impost &
de tailles, & luy donna cen
mil escus d'or ; & dautant qu'
auoit fait des auances considera
bles de deniers aux gens-de
guerre pour la defence de so
Royaume, sa Majesté luy trans
porta les reuenus de la ville d
Pont-Saint-Esprit, & du Do
maine, & celle Chasteau Thierry
en consideration (portent le
Lettres) des grandes despence
qu'il auoit faites en cette guerre
à cause de l'entretien de la Gen
darmerie dont il auoit la Charge
Peu de temps apres il promit de

endre au Roy Charles VII. les
Chasteaux, Villes & Seigneuries
'Amboise, Montrichard & de
læré, dont il iouyssoit par enga-
ement.

Le mesme Roy poursuiuant
s victoires, luy donna vne autre
ommission tres-honorable, de se
ouuer à vne assemblée solem-
elle des Princes & Seigneurs du
oyaume, assemblez à Gien
our auiser aux affaires, sa Ma-
sté l'instituant son Lieutenant
eneral dans les pays & Comté
Auxerre, & Duché de Bour-
ongne, pour prendre & reduire
n son obeyssance les villes
Auxerre, de Vezeley & autres
ccupées par les rebelles; com-
osa auec ceux d'Auxerre, &
res la reduction de Beaugency,
Gergeau, & de Troyes, il
cilita le Couronnement du
oy qui fut fait à Rheims l'an
29. où il representa l'vn des
airs de France, auec le Duc

d'Alençon, & le Comte de Cle mont Princes du Sang. Le D de Betfort General des Anglo voulant s'opposer à son retou le Roy rangea son armée e bataille pres la ville de Senlis en trois corps, celuy du milie commandé par le Roy, où étoie Charles Comte de Clermont, Comte de Dunois, & *les Se gneurs de la Tremoille* & d'A bret: l'Anglois n'osa hazarder combat, ainsi les armées se r tirerent sans combatre, celle d Roy tira droit vers Paris, lo occupé par les Bourguignons, o fut liuré vn assaut à la Ville; ma les trouppes royales n'estar suffisantes pour l'emporter c force, il repassa la Loire & retira au pays de Berry, tousiou assisté de *Georges* son fidel Co seiller. Depuis le Roy l'aya deputé vers Iean Duc de Bret gne sixiéme du nom, ce Duc f obligé d'enuoyer Richard d Bretagne depuis Comte d'Estan

pes son frere & les Seigneurs de Laual & de Rohan pour ostages & pour seureté de la personne de *Georges de la Tremoille*.

L'an 1428. il y eut traitté fait à Tours le 28. May entre ce Seigneur de la Tremoille & le Duc d'Alençon, dans lequel fut conuenu, qu'à cause des diuisions qui auoient trauaillé le Royaume, & des defiances & soupçons d'entre les vns & les autres, pour les empescher, & pour viure en vnion, & resister aux frequentes entreprises des ennemis, il fut stipulé que le Seigneur *de la Tremoille* seruiroit le Duc pres la personne du Roy, de Monseigneur le Dauphin & du Duc d'Orleans, qu'il honoreroit & aideroit à maintenir son Estat, & enfin le seruiroit comme vn vray & loyal parent. Le Duc de sa part reconnoissant que *ce sien tres-cher cousin* (il est ainsi nommé dans ce traité) l'auoit loyalement seruy, promit & iura de 1428.

l'aimer & de le soustenir contre toutes personnes, & le reputer comme son parent & loyal amy, procurer & auancer son honneur, bref le defendre contre tous, & que l'vn & l'autre vacqueroient par bonne vnion & intelligence au bien du Roy, au recouurement de ses Seigneuries & à chasser les ennemis de sa Couronne..

Cette haute estime où le Seigneur *de la Tremoille* se voyoit éleué, luy acquit l'enuie de quelques grands Seigneurs de la Cour, qui entreprirent d'eloigner ce premier Ministre d'Estat mesme d'attenter sur sa personne; les Seigneurs de Lezay & de Viuonne estoient les chefs de cette conspiration; mais ayant esté poursuiuis extraordinairement, ils furent condamnez à mort, le Roy present, par Arrest du Parlement seant lors à Poi-
1433.. tiers le 28. May 1432. & leur biens confisquez, pour auoir eu

trepris de se saisir de la personne du Roy, en arrestant *le Seigneur de la Tremoille* gouuernant lors le Royaume, & par ce moyen gouuerner, l'Estat & mettre des gens à leur deuotion : ce sont les propres termes de l'Arrest. Aucuns des coupables furent executez à mort & les autres releuez de cette peine en tenant prison.

En cette mesme année les Peres assemblez au Concile general de Basle luy escriuirent, pour faciliter l'enuoy des Prelats de France à ce Concile, qui fut assemblé sous le Pape Martin V. tant contre les heretiques Hussites du Royaume de Boheme, que pour la reforme de l'Eglise, & qui arresta entr'autres poincts que le Pape demeureroit soûmis au Concile General, qui estoit la Maxime de l'Eglise Gallicane. Depuis ce temps sa grande fortune commença de diminuer, le Connestable de Richemont & Charles d'Anjou Comte du *Actes de ce Concile.*

Maine freres de la Reyne Marie, voulans auoir la conduite des affaires, surprirent ce Seigneur *de la Tremoille* à Chinon, où le Roy estoit, & le menerent prisonnier à Montresor, d'où il ne sortit qu'apres auoir payé vne grosse rançon ; depuis ce temps là, le Comte prit la conduite des affaires & des finances, que *le Seigneur de la Tremoille* auoit, & l'Histoire porte, qu'il fit beaucoup de traits qui ne valloient pas mieux que ceux dont on auoit condamné les autres Ministres d'Estat. Monstrelet adiouste que le Roy fut fasché de cet éloignement, & pour marque qu'il estoit satisfait de ses seruices, luy confirma ses appointemens par Lettres du 26. Septembre
1435. 1435. & ordonna que luy & son espouse iouyroient de leurs terres scituées en Poitou, Limosin, Touraine, Berry, Orleannois & ailleurs : Il ne laissa pas de continuer ses seruices à sa Majesté,

qui luy ordonna le 11. Nouembre 1436. de reduire en son obeissance Monetereau-Faut-Yonne, & Montargis ; depuis il assista à l'acte de foy & hommage que rendit au Roy à Chinon, François I. Duc de Bretagne l'an 1445. Le Dauphin Louys depuis onziéme du nom Roy de France, par ses Lettres du 13 Auril 1440. le traitta de *tres-cher & tres-amé Cousin*, & luy promit de le faire iouyr de la pension de neuf mil francs par an. 1436. 1445. 1440.

Titres du Tresor des Chart. du Roy.

Chr. Iustel Histoire d'Auuer.

Il auoit épousé à Aiguèperse en Auuergne l'an 1416. IEANNE Comtesse D'AVVERGNE de Bologne & de Comminges deuxiéme du nom, fille vnique & heritiere de Iean Comte d'Auuergne & de Bologne, & d'Elonor de Comminges ; Elle estoit veuue de Iean fils de France Duc de Berry & d'Auuergne, troisiéme fils de Iean Roy de France & de Bonne de Luxem- 1416.

Mõstrelet.

AVVERGNE, écartelé au 1. & 4. d'or, au gonfanon de gueules frangé de sinople qui est d'Auuergne, au 2. & 3. de gueules à 4. ortelle ou amandes pelées d'argent, posées en sautoir, qui est Comminges,

Bourg. Elle eut pour son doüaire, soit qu'il y eut enfans ou non, les Baronnies de Sully, de Craon & autres terres qu'il pourroit auoir lors de son deceds. Et la Comtesse luy donna reciproquement l'vsufruit, sa vie durant, des Comtez de Bologne & d'Auuergne, & des terres qu'elle auoit en Champagne. Il fut encore accordé que le premier enfant masle qui seroit procreé de ce mariage, & au defaut de l'ainé & de ses hoirs masles, le puîné, & ainsi de mâle en mâle, s'ils mouroient sans heritier, auroit par preciput les Comtez d'Auuergne & de Bologne, auec la Baronnie de Sully, & porteroit le nom & les armes de Bologne : Le Sieur du Tillet s'est mépris, écriuant que cette Comtesse Ieanne auoit épousé *Guy Seigneur de la Tremoille*, qui estoit pere de *Georges*: & Texera s'est aussi trompé en faisant cette Comtesse, femme de *Iean de la*

Tremoille Seigneur de Ionuelle, qui estoit frere puisné de ce *Georges* qui n'eut point d'enfans de cette Comtesse sa premiere femme ; & à deffaut de lignée donna sujet à de grands differends & procez, qui furent enfin terminez par la conclusion d'vn autre mariage fait entre *Louyse de la Tremoille* fille de Georges, & Bertrand de la Tour second du nom Comte d'Auuergne & de Bologne, comme il sera dit cy-apres.

La seconde femme de ce Seigneur *de la Tremoille* fut CATHERINE DE L'IISLEBOVCHARD Dame des Baronnies & Seigneuries de l'IsleBouchard sur Vienne, de Rochefort sur Loire, de Doüé en Anjou, Gençay en Poitou, & de Scelles en Berry, qu'il épousa le 2. Iuillet 1425. elle estoit fille de Iean Baron de l'Isle-Bouchard & de Ieanne de Bueil, laquelle Maison de l'IsleBouchard paroist dés l'an 1100. en

L'ISLE-BOVCHARD *de gueules à 2. Leopards d'or.*

14 *Alain Chartier.*

laquelle année viuoit Bouchar
Seigneur de l'Isle Bouchard du-
quel cette Dame *de la Tremoill*
estoit issuë par plusieurs degre
de generation, & qui deuint he-
ritiere de tous les biens de cett
Maison par la mort sans enfan
de Iean II. du nom Seigneur d
l'Isle Bouchard, mort à la ba-
1415. taille d'Azincourt l'an 1415. Ell
auoit auparauant espousé trois
maris, dont le premier fut Iean
Seigneur des Roches en Aniou,
le second Hugues de Chalon
Seigneur de Crusy & d'Arcueil,
fils de Louys Comte de Tonner-
re, & le troisiéme fut Pierre
Seigneur de Giac en Auuergne,
Cheualier, Chancelier de France,
Seigneur de Soupy & de S. Ger-
main du Bois en Berry, premier
Chambellan du Roy Charles
VII. & Surintendant des Finan-
ces, mort l'an 1388. desquels
trois premiers maris elle ne laissa
aucuns enfans viuans, & n'en
procrea que du Seigneur *de la*

Tremoille, qui mourut le 6. May 1446. & fut enterré dans l'Eglise 1446.
du Chasteau de Sully ; & son
espouse le 1. Iuillet 1474.

Quant à Catherine sa veuue,
elle eut la garde noble de leurs
enfans mineurs, qui sont nom-
mez auec elle en vn acte de foy
& hommage par elle rendu en
leur nom, à l'Euesque de Limo-
ges Guy de Comborn à cause de
leur Baronnie de Donzenac, &
en la transaction passée en la
mesme année 1447. entre elle & 1447.
*Iean de la Tremoille Seigneur
de Ionuelle* son beaufrere ; Enfin
cette Dame mourut fort aagée.
Son Epitaphe se voit en l'Eglise
de la ville de l'Islebouchard, qui
porte,

*Cy gist tres-noble & tres-puis-
sante Dame* CATHERINE DE
L'ISLE *en son viuant Dame de
l'Isle Bouchard, de Rochefort,
de Doué, Gençay, & Celles en
Berry, laquelle trépassa audit
lieu de l'Isle Bouchard le 1. iour*

de Iuillet 1474. *Priez Dieu qu'aye son ame.*

Monstrelet, Actes du Concile de Basle, dont l'original est à S. Vuast d'Arras. Alain Chartier, Titres Domestiques, & du tresor des Chartes du Roy, Arrests de la Cour de Parlement, Archiues de l'Eglise de Limoges, Iustet, Hist. d'Auuergne. Hist. Geneal. de la Maison de Fr. l. 18. *p.* 853.

Enfans de Georges Seigneur de la Tremoille & de Catherine de l'Isle Bouchard.

1. *Louys I. Seigneur de la Tremoille*, duquel cy-apres.

LA TREMOILLE CRAON *porte écartelé au* 1. *&* 4. de la Tremoille *au* 2. *&* 3. *de* Craon, *qui est lozengé d'or & de gueules, & sur le tout* de *Leopards*

2. *Georges de la Tremoille* second du nom Baron de Craon, Cheualier de l'Ordre du Roy, Comte de Ligny, Seigneur de Ionuelle, de l'Isle Bouchard & de Rochefort, Conseiller & premier Chambellan de sa Maiesté, Gouuerneur de Touraine,

l'Isle Bouchard *qui est de gueules à deux d'Or.*

Champagne & Brie, du Du-
é de Bar, & des Duché &
omté de Bourgongne de Cha-
lois & Masconnois, des villes
Rheims, Laon, Sens, Lan-
es & Chalon, de l'Euesché de
erdun, Capitaine de cent Lan-
s & Lieutenant general des ar-
ées du Roy, qui a paru dans
Histoire sous le nom de Sire de
Craon, en laquelle qualité il
sta auec le fils du Comte de
ix, Vicomte de Narbonne, le
e de Pembroc, frere du Roy
Angleterre, les Seigneurs de
ngueuille, de Laual, Tancar-
e, de Chastillon & autres
alifiez Seigneurs du Royau-
, à l'assemblée des Estats ge-
aux conuoquée dans la ville
Tours l'an 1467. L'année sui- 1467.
te à la prise de Liege assiegée
le Roy & le Duc de Bour-
gne. Louys XI. qui iugeoit &
oit le merite des grands hom-
s considerant ses bonnes qua-
z, l'attira à luy, le fit Cheua-

lier de l'Ordre de S. Michel er
la premiere creation qu'il en fi
1469. à Amboise l'an 1469. & luy fi
don du Chasteau de Montmiral
& de Villeneufue en Albigeois
confisquez sur Iean Comte d'Ar
1470. magnac l'an 1470. & le nomm
auec Pierre d'Oriole Chancelie
de France, pour traitter la pai
auec le Duc de Bourgongne e
1472. 1472. qui n'eut effet : luy donn
la conduite de son armée d
Champagne contre le Duc d
Bourgongne, par Lettres don
nées au Plessis-les-Tours le 2
1473. Septembre 1473. & par autre
Lettres données à Gergeau l
31. Octobre de la mesme anné
le commandement sur les gens
d'armes des Ordonnances d
l'arriereban & des Francs-Ar
chers, auec la Lieutenance par
ticuliere des villes de Rheim
Laon, Chalons, Sens & autre
Villes. Cette armée composé
partie de la Noblesse de l'Isle d
France & d'autres trouppes re

ırmées, fut enuoyée en Cham-
ıgne contre les ennemis, qui
ouloient entrer dans la Lorrai-
: & rauager le pays de Barrois,
qui auoient dessein sur la ville
e Bar, laquelle appartenoit à
ené Roy de Sicile, Duc d'An-
u, oncle de sa Majesté; ce
ui obligea le Seigneur de Craon
se mettre en deuoir de la ga-
ntir, & de conseruer la fron-
re contre les Bourguignons,
squels, nonobstant la trefue
eestée, ayans surpris la ville de
erdun dont le Roy estoit Sei-
eur & Gardien, *Georges de la
Tremoille* eut ordre de s'en em-
rer, & de saisir sur l'Euesque
d la ville Guillaume de Harau-
urt, rebelle & criminel de leze-
aiesté, le reuenu temporel &
ices fortes de son Eueſché,
quel reuenu le Roy fit don à
orges, & l'establit Gouuer-
ur du temporel de cet Eues-
é.
Le Roy ayant promis à l'Em-

pereur Frederic III. de le secou
rir, fit chef de ses trouppes l
Seigneur de Craon, qui attir
par son addresse René Duc d
Lorraine Roy de Sicile au part
du Roy, qui luy donna pour re
compense le commandement d
l'armée, qu'il enuoya en Cham
pagne, par ses Lettres donnée
au Plessis-les-Tours le 20. Sep
1473. tembre 1473. & peu apres, pa
autres Lettres données à Paris l
26. Febvrier 1474. luy donna
Lieutenance generale de Cham
pagne & Brie, Duché de Bar &
autres Villes, & le Comté d
Ligny en Barrois, confisqué su
Louys de Luxembourg Com
de S. Paul, Connestable de Fran
ce, qui fut depuis restitué. E
MS. des Vicerois & Gouuerneurs que ie dois mettre au iour apres la mort de Charles Du
de Bourgongne arriuée en 147
le Gouuernement du Duché &
Comté de Bourgongne, dont
estoit desia en possession le
1477. Iuillet 1477. & le fit chef de so
armée pour reduire ce pays e

son obeyssauce, se fiant entierement en luy, *parce*, dit Philippes de Commines) *qu'il estoit sage homme & seur pour son Maistre*: Il prit Dijon, mais il fut obligé de leuer le siege de Dole où il fut battu; cet accident luy fit perdre les bonnes-graces de son Prince, qui luy osta le Gouuernement de Bourgongne, sans considerer qu'il auoit moyenné la premiere alliance auec les sept Cantons Suisses, & rẽdu plusieurs bons seruices à la Couronne; s'estant donc retiré dans l'vne de ses maisons, il y mourut enuiron l'an 1481. sans laisser enfans de son épouse *Marie de Montauban* fille & heritiere de Iean Baron de Montauban, Mareschal de Bretagne, depuis Admiral de France, & de Ieanne de Kerenrais; alliance contractée le 8. Nouembre 1464. elle estoit veuue de Louys de Rohan premier du nom Seigneur de Guenené Baron de Gié, & passa en

1481.

Reg. de la Cour de Parlem de Paris.

MONTAVBAN *de gueules à 9. macles d'or 3. 3. 3. au lambel d'argent.*

1464.

troisiémes nopces auec Iean d
Keradreux Seigneur de Neufuil
1477. lette & mourut l'an 1477. *D*
Pas Maisons de Bret. nomm
mal *Georges Seigneur de la Tr*
moille au lieu de le nomme
Seign. de Craon. *Iean le Fer*
dans les Officiers de la Couron
& Ioseph de la Pise en l'Histoi
d'Orange , se sont abusez non
mant ce Seigneur de Crac
Grand-Maistre de France. *Phi*
de Commines, Arrests du Par
de Paris. Titres Domestiques.

3. *Louyse de la Tremoille* D
me de Bomieres, de S. Iust
l'Angle, de Boussac, Courez
Donzenac qu'elle eut en mari
ge auec mil escus d'or lors qu'e
1444. le épousa, le 30. Ianuier 144
Bertrand VI. du nom *Sire*
la Tour Comte de Bologne
d'Auuergne, puis de Lauraga
Baron de la Tour, de Montg
con, de Briue, de Donzenac,
Vic le Comte, & de Boussac, &
fils ainé de Bertrand I. Com

La Tovr *d'azur, semé de fleurs de Lis d'or, à la Tour d'argent.*

: Bologne & d'Auuergne, &
: Iacquette de Peſchin : en fa-
eur de ce mariage *Georges* ſon
ere renonça à l'vſufruit qu'il
ioit durant ſa vie du Comté
Auuergne & autres terres, à
uſe de la donnation que luy
 auoit faite Ieanne Comteſſe
Auuergne & de Bologne ſa
emiere femme, excepté les
eigneuries de Bomiers, de S.
ſt en l'Angle, de Bouſſac, Cou-
zé & Donzenac, leſquelles luy
ant demeurées par conuention
bailla en dot à cette Comteſſe
fille.
Par ce moyen le grand diffe-
nd fut terminé, qui eſtoit entre
deux Maiſons de la Tremoil-
& de Bolongne, pour la ſuc-
ſion de la Comteſſe Ieanne,
laquelle Bertrand ſon couſin
oit heritier à cauſe de Marie
mteſſe d'Auuergne & de Bo-
igne ſa mere; cecy eſt remar-
é par Monſieur du Tillet en
Memoires, où il traitte de la
H

branche des Comtes de Bolo-
gne & d'Auuergne. Mais plu
amplement & plus curieusemen
par Monsieur Iustel, qui adioust
que ce Comte Bertrand seruit e
leurs guerres les Roys Charle
VI. & VII. & se trouue remar
qué par Alain Chartier, entr
les Seigneurs qui deffendiren
brauement la ville du Puiset e
Gastinois, contre le Duc d
Bourgongne. Depuis il assist
auec sa Majesté, le Dauphin &
les Officiers de la Couronne l'a
1442. 1442. au siege de Tartas e
Guienne : de là il combatit vai
lamment à la bataille de Form
gny où les Anglois furent vair
cus. En cette occasion fut cre
1450. Cheualier l'an 1450. En suitte c
Comte prit en échange du Ro
Louys XI. le Comté de Laura
gais en Languedoc, pour re
compense de la ville & Comt
de Bologne sur la mer en Pi
cardie, qu'il ceda au Roy : Ell
auoit esté recouurée à forc

l'armes sur Marie Princesse de
Bourgongne fille vnique du Duc
Charles.

Luy & son épouse fonderent
an 1473. le Monastere de sainte 1473.
Marthe des Religieuses de l'Or-
re de S. François en la ville de
Vic le Comte en Auuergne Dio-
ese de Clermont; elle testa l'11.
e Iuin en la mesme année, &
mourut l'année suiuante, & fut
inhumée dans l'Abbaye du Bou-
iet en Auuergne pres Vic-le-
Comte qu'elle auoit fondée
auec son espoux, l'on y void
leur sepulture où ils sont repre-
sentez à genoux, luy auec sa
cotte d'armes semée des écussons
s Maisons d'Auuergne, de Bo-
lngne & de la Tour, & elle
auec sa robbe semée de ses ar-
mes: Il n'y a point d'inscription
our son espoux, mais seulement
our elle en ces termes. *Cy gist*
haute & puissante Dame Louy-
se de la Tremoille Comtesse
d'Auuergne & de Bologne.

1474. *laquelle trépassa l'an* 1474 *Priez Dieu pour elle.* On li encores ces vers sur son Tom beau,

Hic Ludouica moror angust
clausa sepulchro;
Nobilitata licet generis splen
dore parentum,
Inclita me claram genuit Tre
mollia quondam;
Hincque Bolonensi Comiti co
mitata potenti,
Quo tulit hanc ob rem gene
rosa Bolonia prolem,
Cuius eram titulis fama pr
stantior altis.

Du mariage de *Louyse de* *Tremoille* auec le Comte de Bo logne & d'Auuergne Bertran de la Tour, nasquit Iean de Tour troisiéme du nom, Com d'Auuergne & de Lauragais, q
1494. épousa l'an 1494. Ieanne de Bou bon fille ainée de Iean de Bou bon Comte de Vendosme

'Isabeau de Beauuau, duquel
iariage nasquirent deux filles,
ainée Anne de la Tour dite de
ologne Comtesse d'Auuer-
ne & de Lauragais épousa Iean
tuart Duc d'Albanie, duquel
ariage ne vinrent enfans; la
ainée Magdelaine de la Tour
te de Bologne porta les Com-
z d'Auuergne & de Lauragais
mariage l'an 1518. à Laurens 1518.
Medicis Duc d'Vrbin, qui
t de sa femme vne fille vnique,
atherine de Medicis Reyne de
ance, femme du Roy Henry II.
mere de plusieurs testes cou-
nnées. *Mem. du Tillet. Iustel.*
istoire d'Auuergne. Titrés Do-
stiques. Alain Chartier.

4. *Marguerite Bastarde de la*
emoille, Dame de S. Fargeau, 1441.
ousa à Sully le 31. Octobre
41. *Iean de Salazar*, dit le
and Cheualier, Espagnol, forti

SALAZAR *de gueules à 13. estoiles d'argët posées en* 4. 5. & 4. *Autres disent escartelé au* 1. & 4 *de ules à* 5. *molettes d'or posées en sautoir; au* 2. & *l'or, à* 5. *feuilles de persil de sable en sautoir.*

de la Prouince de Biscaye pou
venir seruir le Roy Charles VII.
contre les Anglois: Il estoit Sei
gneur de S. Iust, de Marcilly
de Montagu, de Laz, de Boson
ville, de Lonzac, Conflans, Fon
taine & Issodun qu'il receu
pour recompense des seruices
qu'il promit de rendre au Roy
lors qu'il seroit rembourse de l
somme de six mil liures que lu
deuoit sa Maiesté, de laquelle i
estoit Conseiller & Escuyer, &
du Roy Louys XI. Capitaine d
cent Lances des Ordonnances
Le Roy eut vne si particulier
confiance en son courage qu'
conduisit l'auantgarde de son ar
mée à la bataille de Montlhery
auec le Grand Seneschal de Nor
mandie, & le Seigneur de Bar
basan; il se renferma ensuitt
dans la ville de Paris pour la de
fendre contre les Princes liguez
fut conducteur de quatre cen
Lances & de six mil Archer
pour les Liegeois, contre leu

Alain Chartier.

Philip. de Commines.

Belleforest Goulut.

ueſque : ſouſtint le Siege de
auuais contre le Duc de Bour-
ngne l'an 1469. ſous le Comte 1469.
Dammartin & Ioachim Rou-
ud Mareſchal de France. Aſſi-
à la conqueſte de la Franche-
omté où il eut le Gouuerne-
ent de Gray ; enfin mourut à
royes le 12. Decembre 1479. 1479.
eut les honneurs de la ſepul-
re en l'Egliſe du Prieuré de
acherets, Ordre de Gram-
ont, Dioceſe de Troyes, pres
ville de Mery ſur Seine, & fut
humé ſous vn tombeau de
arbre, où ſe voit ſon Effigie
née de toutes pieces, vn dra-
n à ſes pieds, auec ces inſcri-
ons.

*Cy giſt Iean de Salazar, natif
pays d'Eſpagne, Cheualier,
nſeiller & Chambellan du
y, & Capitaine de cent Lan-
de ſon Ordonnance, & Sei-
ur de Montagne, S. Iuſt,
arcilly, LaZ, Lonzac, &*

d'Issodun, qui trépassa à Troye le 12. iour de Nouembre l'an d grace 1479. Dieu par sa grac de ses pechez pardon luy fasse.

Eius Epitaphium.

Ipse Salazarinus de sanguin ductus Ibero
Fulmina Ioannes Martis acer ba fuit.
Magnus Eques, Dux Consilij Dux inclitus aulæ,
Gallica Rex fidei tradidit ar ma me?.
Sequanidas populos, & Regem in sua sceptra remisit
Gallorum & fines hostibus eri puit.
Indomitus vixi, sed me mor aspera vicit
Spiritus astra tenent, mar mora corpus habent.

Son épouse *Marguerite de la*
1457. *Tremoille* deceda l'an 1457. per de temps auant la feste de Noe.

n ſon Chaſteau de S. Iuſt en
Champagne, comme portent les
ecrologes de l'Egliſe de Sens,
: de ce Prieuré de Macherets,
ont a eſté parlé, qui rapporte
ette Dame auoir eſté mere, en-
'autres enfans, de Triſtan de
alazar Archeueſque de Sens;
qu'elle y a auſſi eſté inhumée;
es deux incriptions furent dreſ-
es à ſa memoire, dont l'vne
: en cette Egliſe de Macherets,
l'autre eſt au Cartulaire qui
ntient les noms & les geſtes
s Prelats de cette Egliſe Me-
opole de Sens.

Cy giſt Damoiſelle MARGVE-
TE DE LA TREMOILLE *en ſon*
iant femme de honoré Eſcuyer
in de SalaZar Seigneur de
arcilly, de Conflans & de
ntaine Beton, laquelle tré-
ſa le Dimanche auant Noël
n 1457. *Priez Dieu pour ſon*
ie. Amen.

Casta Salazarij Tremoillia Margaris vxor,
Humanis rapido funere rapta plagis.
Fœlix prole tua sanctoque integra pudore
Cernitur hic requies corpori alta tui.

Necrologue de l'Eglise de Sens. Titres Domest.

Toutes-san porte d'azur, à la Croix d'argent cantonnée de 20. billettes de mesme.

5. *Iacques* bastard *de la Tremoille* Seigneur de S. Civran c'est luy que l'Autheur de la mer des Histoires, dit auoir assisté l'an 1450. à la bataille de Formigny en Normandie, en laquelle les François eurent la victoire sur les Anglois. Il viuoit encores l'an 1467. & fut marié deux fois la premiere auec *Ieanne Toutessan* sortie d'vne noble famille de Poitou & en seconde, *Louyse de Fontaines*, remariée à Pierre de Rieux.

Fontaines.

6. *Iean* bastard *de la Tremoille* dit *de l'Hebergement* duquel sera

parlé & de sa descente sur la fin
le cette Histoire.

XV.

LOVYS Seigneur de la Tremoille, Comte de Guines & de Benon, Vicomte de Thouars, Prince de Talmont, Baron de Sully, de Craon, l'Isle Bouchard, S. Hermine, Mareuil, Rochefort, Doué, Gençay, Mauleon, S. Loup, Donzenac, Courcelles, Chasteauguillaume, Lussac, Bommiers, Puybeliard, Luxon, des Olonnes, Marans, errie, de Montrichard & de leré, Chambellan hereditaire e Bourgongne : nasquit enuion l'an 1431. & n'auoit gueres ue vingt ans lors qu'il accompagna le Roy Charles VII. au ege de Roüen; ne prit point de arty à la guerre dite du bien pulic, emeuë par Charles de France

Porte ecartelé au 1. & 4. de la Tremoille: au 2. & 3. de Craon, comme cy-dessus & sur le tout de l'Isle-Bouchard comme cy-dessus.

1431.

Duc de Berry frere de sa Maie-
sté, Charles Comte de Chorolois
depuis Duc de Bourgongne,
François Duc de Bretagne &
autres Princes sous le Roy Louis
XI. qu'il accompagna depuis
lors qu'il fut auec vne puissante
armée s'opposer aux Anglois
descendus en Picardie; assista au
Traité de Piqueny fait entre ce
Roy & Edoüard Roy d'Angle-
terre, qui s'y entreuirent l'an
1475. 1475. Le Roy Louys XI. &
François II. Duc de Bretagne
ayans fait vn traitté à Ancenis
1478. le 19. Septembre 1478. ce Duc
obligea le Roy de faire souscrire
vn acte par tous les grands Sei-
gneurs & Princes du Royaume
& Officiers de la Couronne, par
lequel ils s'obligerent d'entre-
D'Argent. tenir ledit traitté : ce qui fut exe-
l.13.ch.13. cuté, & se trouuent encores au
Tresor des Chartes de Bretagne
les scellez des Ducs de Bourbon
& d'Alençon, de Louys de
Bourbon Comte de Montpen-

er, de Iean Comte de Vendoſ-
e, de Charles d'Artois Comte
Eu, de Charles de Bourbon
rcheueſque & Comte de Lion,
s Comtes de Guyſe, de Foix,
Dunois, de Nemours, du
erche, du Maine, de Bologne
de Ventadour; des Seigneurs
la Tremoille, de Bueil, de
aillé, d'Eſtouteuille, de Ro-
echouart, & pluſieurs au-
es, deſquels eſt fait plus par-
culiere mention en l'Hiſtoi-
de Bretagne publiée par le
eur Bertrand d'Argentré l. 13.
. 13.
l ſe retira de la Cour & paſſa le
ſte de ſa vie en ſon Chaſteau
Bommiers, où il mourut peu
res auoir aſſiſté aux Eſtats te-
s à Tours l'an 1483. laiſſant 1483.
ſieurs enfans de MARGVERI-
D'AMBOISE ſœur puiſnée de
ançoiſe d'Amboiſe Ducheſſe
Bretagne, qu'il auoit épouſée
Poitiers le 22. Aouſt 1446. 1446.
lle eſtoit fille de Louys Sei-

AMBOISE THOVARS *palé d'or & de gueules qui est* Amboise. *escartelé de* Thouars, *qui est d'or, semé de fleurs de lys d'azur, au franc quartier de gueules*

gneur d'Amboise, Vicomte de Thouars, Prince de Talmont & de Marie de Rieux sa femme elle eut en dot cette Principauté Berrie, les Olonnes, Curson Chasteaugautier, la Chaume les Sables, & Marans, s'en reseruant toutesfois l'vsufruict, & s'obligea cependant de leur en payer par chacun an vne somme de deniers ; son doüaire fut de trois mil liures assigné sur le Chasteaux & Seigneuries de Boispommereau, Prahec, Cherueux & autres terres de Poitou. Elle herita depuis apres la mort de son pere, du Vicomté de Thouars, duquel releuent vingt deux Baronnies & sept cens Vassaux, dont le Vicomte auoit autresfois mené en guerre trente deux Bannerets : entrerent aussi en cette Maison le Comté de Benon en Aunis, la Principauté de Talmond, auec les Seigneuries de Mauleon, des Isles de Ré, de Montrichard en To-

..ne, & plusieurs autres biens.
Quant au Vicomté de Thouars, ..estoit entré dans la Maison d'Amboise, par le mariage d'Isabel fille aînée du Vicomte de Thouars Louys, & de son épouse Jeanne de Dreux Princesse du Sang Royal de France, mariage contracté auec Ingerger Seign. d'Amboise I. du nom, lequel eut pour fils aîné Pierre d'Amboise Vicomte de Thouars mort sans lignée, & pour puisné Ingerger d'Amboise Seigneur de Rochecorbon en Touraine, pere de ce Louys qui fut heritier principal de son oncle Pierre d'Amboise, & vray-semblablement Louys d'Amboise Vicomte de Thouars fut parrain & donna son nom au Seigneur *de la Tremoille* son petit fils.
Louys I. auoit, quelques années auparauant la consommation de son mariage, recueilly la succession d'*Isabeau de la Tremoille* Dame de la Riuiere sa

tante ; Car on recueille par les lettres du don qui furent passées en la ville de Gergeau sur Loire,
1440. le 22. iour de Ianuier l'an 1440. que cette Dame mettant en consideration les bienfaits & l'amitié que luy auoit témoignée *Georges Seigneur de la Tremoille* son frere, & *Louys* son cher neueu, elle l'institue son vnique heritier auec ses hoirs en tous ses biens, & luy en fait don irreuocable entre vifs.

Depuis ce temps & en l'an
1451. 1451. pendant les grands differends suruenus entre les Maisons de la Tremoille & d'Albret, il y eut vne transaction expediée en la ville de Bourges le 28. iour de Mars entre Charles Sire d'Albret Comte de Dreux, fils du Connestable de mesme nom, & de Marie de Sully alliée és deux Maisons d'vne part, & ce *Louys Sire de la Tremoille*, ayans pris pour arbitres Gautier Seigneur d'Escar & Pierre d'Am-

boise Seigneur de Chaumont, pour raison de l'ample succes- sion de la Maison de Sully, pro- uenuë de l'heredité de Louys Seigneur de Sully & de Craon son bisayeul paternel. Dans la mesme année il fit hommage à Philippes le Bon Duc de Bour- gongne de la Charge de Cham- bellan hereditaire de Bourgon- gne, laquelle auoit esté possedée par ses ancestres.

Par autres lettres données à Vannes en Bretagne le 23. iour de Iuin, 1464. Françoise d'Am- 1464
boise Duchesse de Bretagne & Comtesse de Benon (de laquelle a esté parlé) pour l'affection qu'elle portoit à la Dame de la Tremoille Marguerite d'Amboi- se sa sœur, & à sa posterité, luy transporta par donation l'vsu- fruit de ce Comté de Benon en Aunis, & au regard de la pro- prieté, elle en fit don & trans- port à *Louys Seigneur de la Tre- moille* son neueu leur fils aîné,

(qui estoit encore ieune) & leur heritier presomptif: & fut adiouſtée vne clauſe portant ſubſtitution & qu'en cas qu'il decederoit ſans hoirs procreez de ſa cher, ſon prochain frere ſucce deroit au Comté, & ainſi les autres enfans mâles ſucceſſiuement & par ordre, de degré en degré, à la charge de ne pouuoir aliener ce Comté.

1475. L'an 1475. Françoiſe d'Amboiſe Ducheſſe de Bretagne eſtant entrée dans vn Monaſtere de Religieuſes, qu'elle fonda pres la ville de Vannes, où elle finit ſes iours en reputation de ſainteté, elle laiſſa toute ſon heredité, comme fit pareillement Ieanne d'Amboiſe Comteſſe de Tancaruille, à *la Dame de la Tremoille Marguerite d'Amboiſe* leur ſœur (laquelle deceda

1475. l'an 1475.) ainſi les Terres & Seigneuries de Foulgerais & Troffiennes dependantes de la Chaſtellenie de Nozay, tomberent

en rachapt par son deceds ; ce qui fait presumer qu'il arriua au temps cy-dessus remarqué, comme il est porté dans l'Extrait des titres de la Chambre des Comptes de Bretagne.

Le droit qu'auoient les Seigneurs *de la Tremoille*, d'establir en leurs Villes, Chasteaux & places-fortes, des Capitaines de haute naissance & Noblesse, est tres-ancien, puis qu'outre le témoignage d'Alain Chartier en son Histoire, qui rapporte que le Sire *de la Tremoille* auoit des Capitaines en ses Villes & Baronnies de Mareuil & de Sainte Hermine qui firent serment au Roy Charles VII. l'on recueille un titre passé au Chasteau de Sommiers le 29. iour d'Aoust l'an 1460. que tres-noble & tres- 1460.
puissant Monseigneur *Louys Sire de la Tremoille* & de Sully Chambellan du Roy pour recompense des grands seruices que luy auoit rendu son tres-

cher & bien amé Guyon de Puy-
giraud Ecuyer, Seigneur de Co-
longes les Royaux, en cette con-
ſideration il luy octroye l'office
de la Capitainerie de ſon Cha-
ſtel, ville & Baronnie de Sainte
Hermine, Office qui eſtoit alors
vacant par le deceds du Seigneur
d'Eſtiſſac, n'agueres decedé, qui
eſtoit iſſu d'vne Maiſon illu-
ſtre.

Enfin ce Seigneur *de la Tre-
moille* paſſa de cette vie en vne
meilleure dans ſon Chaſteau de
Bomiers, apres auoir eſprouué
l'vne & l'autre fortune. Ce fut
1483. l'an 1483. Peu de iours aupara-
uant il auoit tenu vn rang ſi ho-
norable en l'aſſemblée des trois
Eſtats du Royaume tenus à
Tours au mois de Mars de ce
meſme an; que par le recueil de
ces Eſtats qui a eſté publié, il ſe
void qu'il y a tenu le troiſiéme
rang entre pluſieurs Comtes &
autres Seigneurs qualifiez des
Maiſons de Roucy, Braine,

ſtract, de Montmorency & de
entadour. En ce temps deceda
ıſſi le Roy Louys XI. ſon
rince, lequel auant ſon trépas
: vne declaration en la faueur
ı Seigneur *de la Tremoille* pour
reſtitution des Terres & Sei-
ıeuries de la Maiſon d'Am-
ɔiſe. Ce qui toutesfois ne fut
ecuté, que ſous ſon fils & ſuc-
ſſeur le Roy Charles VIII.
ınt y a que l'Autheur de la
ɛ manuſcrite de Françoiſe
Amboiſe Ducheſſe de Breta-
e rapporte cet eloge de noſtre
ɔuys ſon beaufrere; *qu'il eſtoit
ɡand Gouuerneur de l'armée du
ɔy de France, & fidel Capitaine.
d'Argentré, Hiſtoire de Bret,
3. ch. 13. Titres Domeſtiques,
eſor des Chartes du Roy, Ti-
s de la Chambre des Comptes
Bretagne. Alain Chartier.*

Enfans de Louys I. Seigneur d la Tremoille & de Marguerite d'Amboise.

1. *Louys II. Seigneur de l Tremoille*, duquel cy-apres.

Porte escartelé, au 1. & 4. de la Tremoille; au 2. & 3. de Craon, & sur le tout de l'Isle Bouchard.

2. *Iean de la Tremoille* Ca dinal du S. Siege du titre d S. Martin aux Monts, Arche uesque d'Aux, 1490. Euesque d Poitiers 1505. fut creé Cardin par le Pape Iules à Bologne 4. Ianuier 1506. à la priere d Roy Louys XII. accompagna Roy en la mesme année en so voyage d'Italie contre les G nois; assista sa Maiesté à l'en trée solemnelle qu'il fit dans ville de Milan, où il mourut a mois de Iuin 1507. son corps fu porté en France & mis dans l'E glise collegiale de Nostre-Dam du Chasteau de Thouars, o l'on lit cet Epitaphe.

1490. 1505. 1506. *Ciaconio vie des Card. Ferd. Vgh. A. Aubery. Hist. des Card. p. 3.* 1507. *Iean d'Auton Hist. de Louys XII.*

Cy gist le Corps de tres haut & illustre Prince Iean de l

Tremoille Cardinal du S. Siege Apostolique Archeuesque d'Auch qui mourut à Milan l'an 1507. 1507.
Priez Dieu pour le repos de son ame. Ciaconio le nomme mal François, & manque aussi à ses armes mettant trois Fleurs-de-Lis au lieu de trois Aiglons. *Archiues du Vatican Gall. Christ. F. Sammarth. Duchesne, Aubery d'Auton Abb. de l'Angle, Bouchet, Frison l'Abb. Ferd. Ughelli. in not. ad Ciac.*

3. *Iacques de la Tremoille* Seigneur de Mauleon, de Bomiers, Conflans Sainte Honorine, Gençay, Chasteaurenard, Marsy & le Neufuy Pailloux, Capitaine de cent hommes d'Armes des Ordonnances; est mal nommé François par d'Authon en l'Histoire du Roy Louys XII. accompagna le Roy Charles VIII. *L'Abb. d'Angle.* à la conqueste de Naples 1494. 1494.
Il fut aussi son frere ainé. Il accompagna aussi le Roy Louys XII. à la guerre de Lombardie

contre Louys Sforce Duc d
Milan; fut aussi au second voya
ge de Naples & prit Merillar
commandant trois mille hom
mes de pied & quatre cens che
uaux auec les Seigneurs de Cha
banes & de Silly; assista au sieg
& prise de Capouë, où il pr
prisonnier Fabrice Colonne qu
luy paya quatorze mil ducats d
rançon: fut auec Iacques de Cha
bannes Seigneur de la Paliss
Fr. Lanon. Chr. Ord. Minim. General de l'armée du Roy e
Italie contre les Espagnols; fon
da vn Conuent de Minimes
1507. Bomieres en 1507. conduisit e
France Maximilian Sforce Du
1515. de Milan 1515. auec le Comte d
Pontremoly, en laquelle ann
il assista à la bataille de Mari
gnan contre les Suisses: ne lais
CHABANES *de gueules, ou Lion d'hermine, armé, lampassé, & couronné d'or.* aucuns enfans de son espous
Auoye de Chabanes fille de Iea
Comte de Dammartin, Baro
du Tour & de Toucy, Seigneu
du pays de Puisaye, de Court
nay, de Saint Fargeau & d
Sezann

Sezanne, & de Bourbon: Elle estoit veufue d'Aymon de Prie Baron de Busançois, Seigneur de Moulins en Berry, Grand Queux de France. Elle espousa en troisiéme nopces Iacques de Brizay Cheualier de l'Ordre du Roy, Seigneur de Villelongis, de Beaumont & de Brin, Capitaine de cinquante lances des Ordonnances, Seneschal de la haute & basse Marche, & l'vn des Lieutenans Generaux pour sa Majesté en Bourgongne. *L'Abb. de l'Angle, Iean d'Aubon, Fr. de la Noüe. Chr. Minim.*

4. *Georges de la Tremoille* troisiéme du nom Seigneur de Ionuelle, Baron de Dracy, Courcelles les Semur en Auxois, Saint Loup, Mery, & Conflans Sainte Honorine, Seigneur de Chateauguillaume, Couron S. Engoyan, Lussac-les-Eglises & de

LA TREMOILLE IONVELLE *porte écarté é au 1. & 4.* de la Tremoille *au 2. & 3. lozengé d'or & de gueules, qui est de* Craon, *& d'Or qui ... r le tout de gueules à deux Leopards ... l'Isle Bouchard.*

Chasteaurenard, Conseiller &
Chambellan du Roy Louys XII
& de François I. Cheualier d
l'Ordre, & Lieutenant gener
de sa Maiesté en Bourgongn
fit partage auec ses freres le
Iuillet 1484. par lequel lu
1484. écheurent les terres de Ionuell
de Dracy & de Courcelles, aue
l'Hostel dit de la Tremoille dar
la ville de Dijon, & tous le
biens scituez dans les Duché &
Comté de Bourgongne : accom
pagna le Roy Louys XII. à so
entrée solemnelle faite à Gen
l'an 1502. au rapport de I.
1502. Feron qui le nomme mal Sei
gneur de Craon & Grand-Ma
stre de France, mais qui lu
donne les beaux eloges *d'homm*
de grande seuerité, prudence &
magnanimité, defendit Dijo
assiegé par les Suisses auec *Lou*
son frere ainé Gouuerneur d
Bourgongne, & *Charles* Princ
de Talmont son neueu. Il inter

uint au traité de neutralité du Duché & Comté de Bourgongne fait à Iean de Laune entre le Roy François I. & l'Archiduchesse Marguerite d'Austriche Doüairiere de Sauoye le 8. Iuillet 1522. où il est qualifié Lieutenant General de sa Maiesté au Duché de Bourgongne en l'absence du Seigneur de la Tremoille son frere, & autres païs adjacents. Il épousa *Magdelaine d'Azay* elle estoit veuue du Seigneur de Montmoreau, & apres le deceds de Georges son espoux, elle prit pour troisiéme mary Guillaume de la Marche Seigneur de Iametz, Capitaine de la garde de cent Allemans du Roy François I. fils puisné de Robert III. du nom Duc de Bouillon, & de Catherine de Croy son épouse: elle ne laissa que la fille qui suit de son second mariage, & eut encore pour quatriéme époux en 1532. Gilles de Linieres Cheualier Baron d'Oiruau en Poitou,

1522.

Titres du Tresor des ch. du Roy.

AZAY *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de 8. merlettes de mesme, à chaque costé de la bande.*

Seigneur de Linieres & de San
zay, mariage fait au mois d'A
1532. uril 1532. *Titres Domestiques &*
du Tresor des Chartes du Roy.

Second lict.

17. *Iacqueline de la Tremoill*
Dame & Baronne de Ionuel
le, de Dracy, S. Loup, Con
flans Sainte Honorine, Mery
Courcelles & de Chasteau
guillaume ; fut promise e
mariage par traité du 20. Fé
1516. vrier 1516. auec Guillaum
Baron de Montmorency qu
n'auoit lors que treize ans
mais cette alliance n'ayan
eu lieu, elle épousa le 13. Ian
GOVFFIER *d'or, à trois iumelles de sable.* uier 1526. *Claude Gouffi*
Comte de Carauas & d
Maulevrier, Seigneur d'O
ron, Marquis de Boisy, Baro
de S. Loup, Pousanges, Pa
sauant, Pallau & Bourg s
Charente, Cheualier de l'O
dre du Roy, Capitaine de cer

Gentilshommes de l'ancienne bande de sa Majesté, premier Gentilhomme de la Chambre, Grand Ecuyer de France, depuis premier Duc de Roüannois; fils ainé d'Artus Gouffier Seigneur de Boisy & d'Oiron, Comte d'Estampes, de Carauas, & de Mauleurier, Gouuerneur de Dauphiné, Grand-Maistre de France, & de Helene de Hangest son épouse; elle luy apporta par son contract de mariage la Seigneurie de Chasteaurenard, & quatre mil liures de doüaire, & pour manoir le Chasteau d'Oiron; mais depuis estant restée seule, elle herita de toutes les terres de ses pere & mere, & mourut du viuant de son mary l'an 1548. 1548.
ne luy laissant que Claude Gouffier, qui épousa l'an 1549. Leonor Chabot Comte de Charny & de Busançois, Grand Ecuyer de France.

5. *Anne de la Tremoille* épou

1464. sa en premieres nopces le 26 Nouembre 1464. *Louys d'Anjou* bastard du Maine, Baron de Maisieres, Seigneur de S. Aubin de Villenes & de Ferrieres, Couuerneur & Seneschal du Maine fils naturel de Charles d'Anjou Comte du Maine premier du nom, Lieutenant du Roy en Languedoc & Guyenne. Elle eut en dot dix mil escus d'or. Son mary receut en don de son per la Seigneurie de Maisieres l'an

ANJOV MESIERES *d'azur, à 3. fleurs de Lis d'or, à la bordure de gueules brisè au cãton dextre d'vn Lion d'argent, à la barre d'argent.*

1465. 1465. ce qui fut ratifié par Charles II. Comte du Maine depuis Roy de Sicile son frere naturel lequel depuis le declara l'vn des executeurs de son Testament auec le Roy Louys XI. & François de Luxembourg Vicomte

1478. de Martigues. Il testa l'an 1478 auquel temps vray-semblablement il mourut.

ROCHEFORT, En secondes nopces elle épousa *Guillaume de Rochefort* Che

d'azur, semé de billettes d'or, au chef d'argent, chargè d'vn Lion Leopardè de gueules.

ualier Seigneur de Pleuuant,
Chancelier de France, Charge
dont il fut pourueu par le Roy
Louys XI. le 12. May 1483. & 1483.
confirmé par Lettres du Roy
Charles VIII. du 22. Septembre
de la mesme année, par lesquel-
les il est specifié que le Roy
Louys XI. auoit recommandé au
mesme Roy Charles VIII. son
fils, de ne le destituer de cette
Charge, qu'il auoit administrée
auec toute probité & sainteté de
vie. Il auoit premierement suiuy
la Cour & le party de Charles
Duc de Bourgongne Comte de
Charolois, duquel il estoit vas-
sal, & s'estoit trouué auec luy à
la bataille de Montlhery, com-
me rapporte Philippes de Comi-
nes, qui parle de luy comme
d'vn hardy Chef de guerre; il
accompagna le mesme Prince au
siege de Nancy, où il mourut;
& depuis continuant de seruir
la Princesse Marie de Bourgon-
gne sa fille, il fut deputé pour

traitter son mariage auec Mon
sieur le Dauphin Charles fils du
Roy Louys XI. lequel ayant re-
connu sa prudence au manie-
ment des affaires, il l'attira à
son seruice & l'honora de la
charge de Chancelier, apres la
destitution de Pierre d'Oriole
General des Finances, qu'il
exerça iusques à sa mort adue
1492. nuë le 12. iour d'Aoust 1492. &
receut les honneurs de la sepul
ture dans l'Eglise des Celestin
de Paris. Son frere puiné Gu
de Rochefort Seigneur de Pleu
uant premier President au Parle
ment de Bourgongne, succed
depuis à la dignité de Chancelie
apres le deceds de Robert Bri
çonet Archeuesque & Duc d
Rheims, Pair de France, & d
cettuy-cy sont descendus le
Barons & Marquis de Pleuuan
les Seigneurs de la Croisette d
Fioles & de Lucé.

La derniere alliance par ma
riage que prit *Anne de la Tr*

moille fut auec *Iacques de Rochechouart* Seigneur de Charroux, du Bourdet, Yuoy & de Fontmoreau, en Berry ; le mariage fut contracté le 16. iour de Ianuier l'an 1494. Il estoit fils, selon quelques memoires, de Foucaud de Rochechouart Seigneur de Charroux & de Ieanne d'Aubusson, & cettuy-cy de Iean Seigneur du Bourdet qui viuoit l'an 1420. l'vn des enfans puinez de Iean II. du nom Vicomte de Rochechouart & d'Ænor ou d'Eleonor de Mathefelon. Neantmoins Monsieur le Laboureur en sa Genealogie de la Maison de Rochechouart, donne pour pere & mere à ce Iacques, Geofroy de Rochechouart Seigneur du Bourdet, & Isabelle Brachet, & pour ayeul Iean de Rochechouart Cheualier, Seigneur de Mars, Conseiller & Chambellan de Iean de France Duc de Berry, qui luy donne pour femme Ieanne de Craon. Il mourut le 12.

ROCHECHOVART *de gueules à 3. fasses nebulées ou entées d'argent.*

1494.

1420.

Aoust 1492. & fut enterré dans les Celestins de Paris. *Monsieur le Laboureur Geneal. de la Maison de Rochechouart.*

6. *Antoinette de la Tremoille* épousa le 8. Iuillet 1473 *Charles de Husson* Comte de Tonnerre Seigneur de S. Agnan & de Celles en Berry, de Marcheuille, de Crusy, de Husson, de Villeroy la Salle de Clery & de Valençay, &c. fils de Iean Comte de Tonnerre & de Ieanne Sanglier; elle eut en dot seize mil escus d'or & la terre de la Pile S. Mars en Touraine. Il mourut enuiron l'an 1492.

1473. HVSSON-TONNERRE, *porte écartelé, au 1 & 4. de gueules, à la bande d'or, qui est* Chalon: *au 2. & 3. burelé d'argent & d'azur, au baston de gueules brochant sur le tout qui est* Partenay: *& sur le tout d'azur, à 6. annelets d'argent 3. 2. & 1. qui est* Husson.

7. *Catherine de la Tremoill*[e] Abbesse de Ronceray pres Angers.

8. *Iean* bastard *de la Tremoill*[e] legitimé par lettres du Ro[y] Charles VIII. données à Melun au mois de Ianuier 1485. elles portent qu'il eut pour mere Ieanne de la Ruë.

Regist. du du Tr. des Ch. du Roy.

CHAPITRE III.

Vicomtes de Thouars, Princes de Talmond depuis l'an 1483. *iusques à l'an* 1541.

XVI.

LOVYS II. Seigneur de la Tremoille, Vicomte de Thouars, Prince de Talmont, Cheualier de l'Ordre du Roy, premier Chambellan de sa Maiesté, Comte de Guines & de Benon, Baron de Sully, Craon, Montagu, l'Isle Bouchard & de Mauleon; Seigneur des Isles de Ré, & de Marans, Admiral de Guyenne & de Bretagne, Gouuerneur & Lieutenant general pour le Roy en Bourgongne, au Duché de Milan, en Bretagne, Normandie, Poitou, Xaintonge, Angoulmois, Aunis, Anjou,

Portoit écartelé au 1. & 4. de la Tremoille, *au 2.* de Thouars, *au 3.* de Craon: *& sur le tout* de l'Isle Bouchard.

General des armées Royalles e
Guich.l.6. France & Italie, nommé pa
Guichardin le *premier Capitain*
du monde nasquit le 20. Septem
1460. tembre 1460. Il fut premiere
ment Page du Roy Louys XI
qui luy restitua Thouars, Ta
mond, Mauleon & autres terre
qui auoient esté saisies sur Louy
Seigneur d'Amboise Vicomte d
Thouars son ayeul maternel
Mais il retint Amboise & Mont
richard, luy donnant en recom
pense d'autres terres; assist
aux Estats de Tours & fut choi
à l'age de vingt-huict ans Ge
neral de l'armée royalle contr
François Duc de Bretagne, q
auoit retiré en ses pays Louy
D'Argen. Hist. de Bret. l.13. c. 45. Duc d'Orleans & autres Prince
liguez, lesquels il vainquit
S. Aubin du Cormier le 28
1488. Iuillet 1488. & prit prisonnier c
Duc d'Orleans, depuis Louy
XII. du nom Roy de France, &
le Prince d'Orange, action qu
fut suiuie de la prise de Dinan

& de S. Malo, & qui seruit beaucoup à la reunion de la Bretagne à la Couronne, par le mariage de la Duchesse Anne de Bretagne auec le Roy Charles VIII. Seruice qui obligea le Roy de le recompenser de la Charge de son premier Chambellan & de celle de Cheualier de son Ordre, de la garde son seel secret, & luy restituer le Vicomté de Thouars
l'an 1488. le 28. Septembre, & autres biens de la Maison d'Amboise, ce qui n'auoit esté executé par le Roy Louys XI. 1488.

Il signa auec le Cardinal d'Amboise, auant les Mareschaux de Gié & de Baudricourt la ratification du traitté de paix fait à Nantes, entre le Roy Charles VIII. & le Roy d'Angleterre en
1493. Le mesme Roy l'enuoya en 1493.
Ambassade peu auant son voyage d'Italie vers Maximilian Roy des Romains, & vers le Pape Alexandre VI. pour le disposer à fauoriser son passage en Italie

& son entrée à Rome. Il l'accompagna en cette expeditior & à son entrée à Rome, au voyage de Naples, & à son retour à la bataille de Fornouë, Guichardin parle de luy en ces termes : *apres l'auantgarde suiuoi*
l. 2. *la bataille, au milieu de laquell estoit la personne du Roy arm de toutes pieces, & aupres d luy pour gouuerner auec son conseil & authorité cette partie d l'armée le Seigneur de la Tremoil le fort renommé au Royaume d France.*

Vn Autheur adiouste qu'er cette occasion qui fut des plus signalées qu'on ait veu, huict mille François au milieu de toute l'Italie conjurée, passerent sur le ventre de quarante mille combatans, quoy qu'ils fussent fortifiez d'vn grand rempart; le grand courage & la bonne conduite de ce Seigneur furent principalement remarquez, quand il remit l'auantgarde & la bataille de

'armée Royale fort ebranlée,
ıpres auoir défait vne bande de
'uict cens lances que conduii-
'oit le Marquis de Mantoüe ge-
ıeral de l'armée ennemie. L'Hi-
torien qui décrit ce voyage de
Naples & cette fameuse bataille,
ı'obmet pas les grands soins,
a diligence & la bonne condui-
e, dont ce Seigneur auoit aupa-
ıant vsé à faire passer & condui-
e l'artillerie sur les Alpes, en
ieux presques inaccessibles, don-
ıant courage à ceux qui trai-
ıoient les canons auec le col;
ısques à mettre luy mesme la
nain à l'œuure, pour porter les
oulets de fonte & par son exem-
le animer les autres; bref, sans
ne telle industrie & addresse,
peine ces pesantes machines
e guerre eussent trauersé les
nonts, dont le Roy fut fort sa-
sfait, parce que c'estoit vne en-
eprise tres difficile & que ia-
nais Prince n'auoit osé ten-
er.

Estant de retour le Roy lu donna la Lieutenance general de Poitou, Xaintonge, Angoul mois, Anjou, Aunis & Marche

Mem. de du Tillet.

de Bretagne ; fit la charge d Grand Chambellan aux obse ques du Roy Charles VIII. ac compagna le Roys XII. à so entrée solemnelle dans Paris

Godefroy Cerem. de Fr.

qui auoit à sa droite Louïs d'Or leans Duc de Longueuille & à sa gauche *ce Seigneur de la Tre moille.*

On void aux Registres de la Chambre des Comptes de Bre
1498. tagne, qu'enuiron l'an 1498. pa acte du 19. Auril, le mesme Seigneur promit & iura, que suiuant les lettres & le pouuoi exprez du Roy, il mettroit é mains de la Reyne Anne Duchesse de Bretagne, les villes de Nantes & de Fougeres qui luy auoient esté confiées, & dont il auoit le gouuernement, au cas que sa Majesté n'épousast cette Princesse dans l'an, ou qu'il

mourut auparauant. Et ce fut peu de temps apres, que le nouueau Roy proiettant de faire proceder à la dissolution de son premier mariage auec Madame Ieanne de France fille du feu Roy Louys XI. fit l'honneur au Seigneur de la Tremoille de luy demander son conseil sur cette affaire tres-importante, & mesme il fut enuoyé de sa part vers la Princesse pour en faire entendre les raisons.

L'an 1499. le Roy le fit Lieutenant general de son armée en Italie, malgré ses ennemis qui voulurent detourner le Roy de ce dessein, en luy representant, qu'il l'auoit pris à la bataille de S. Aubin ; sa Majesté leur répondit genereusement ,, *qu'il se ,, garderoit bien de suiure vn si ,, mauuais conseil, parce qu'vn ,, Roy de France ne deuoit pas ,, vanger les iniures faites à vn ,, Duc d'Orleans.* Et dans les lettres qui luy en furent expe-

1499.

Mem. de Mart. du Bellay l. I sous l'an 1514.

diées, le Roy l'appelle *son che*
& amé Cousin, son Conseiller
premier Chambellan, & Cheua-
lier de son Ordre. Il conquit tou-
te la Lombardie & obligea le
Venitiens de luy remettre entr
les mains Louys Sforce & l
Cardinal Ascagne son frere, qu
s'estoient retirez à Venise. E
seruit si bien sa Maiesté qu'ell
rendit de sa propre bouche c
témoignage : *qu'aucun Roy so*
predecesseur n'auoit eu vn plu
loyal seruiteur, ayant merité le
triomphes de Bretagne & d'Itali
A son retour le Roy luy donn
le Gouuernement de Bourgon-
gne : fut deputé auec le Cardi-
nal d'Amboise Legat, & le
Comtes de Neuers & de Dunois
pour receuoir Philippes Archi-
duc d'Austriche & son espouse
lors qu'ils passerent par la Fran-
ce ; & tint vn rang honorabl
apres les Princes du Sang Roya
au baptesme du Dauphin, fil
ainé du Roy François I. fu

ourueu l'an 1502. de l'Admi- 1502.
uté de Bretagne, Charge qui
toit vacquante par la mort du
rince d'Orange, & peu apres
 celle de Guienne.

La confiance que ce Roy Louïs
II. auoit en luy parut assez, en
 que par son testament fait en
.n 1505. il ordonna, aduenant 1505.
n deceds & laissant des enfans
ineurs, que les grandes & prin-
paales affaires de son Royaume
ssent conduites & traittées
nioinctement par Monsieur le
uc de Valois premier Prince
 Sang (ce fut depuis François
son successeur à la Couronne)
r Madame Claude de France
 fille ainée mariée à ce Duc,
nme aussi par la Reyne Anne
 épouse, & par la Comtesse
Angoulesme Louyse de Sa-
ye : appellez le Legat Georges
Amboise, le Comte de Ne-
s Prince de la Maison de Cle-
, *ce Seigneur de la Tremoille*
8 le Chancelier de France, qui

estoit en effet le rendre Ministr
d'Estat, si le deceds du Roy eu
lors suiuy. Ce qui n'aduint pa
car en la mesme année le secon
mariage de Ferdinand Roy d'Es
pagne & de Germaine de Fo
ayant esté conclud & arresté pa
le Roy tres-Chrestien, les Ca
dinaux d'Amboise & de Cle
mont, le Prince de Foix, *l*
Seigneurs de la Tremoille & c
Grauille Admiral de France
furent appellez pour témoins a
contract de cette alliance, qui
trouue au Tresor des Chartes d
Roy.

Sciffel Arch. de Turin.

Fut choisi pour commander
corps de bataille où estoit
Roy, au combat d'Agnadel e
Italie, où sa Maiesté s'esto
acheminée contre les Genois
Venitiens, qui perdirent ensui
presque tout leur Estat de ter
ferme, & leur General Barthe
lemy d'Aluiane qui fut pris pr
sonnier : Il ne fut pas si heureu
à Nouarre, où il fut deffait

bleſſé par les Suiſſes qui deffen-
doient cette place ; ce ne fut pas
ſans faire perdre beaucoup de
monde à ſes ennemis, ce qui a
fait dire à vn Autheur du temps,
*que s'il perdoit la victoire, il ne
perdoit pas l'honneur.* Mais il eut
la reuanche d'eux l'an 1517. lors 1517.
qu'excitez par le Pape Iules &
l'Empereur Maximilian, ils en-
trerent en Bourgongne, aſſiege-
rent Dijon auec quarante mil
hommes. Louys qui eſtoit pour-
ueu de ce Gouuernement ſoutint
le ſiege l'eſpace de ſix ſepmaines,
mais voyant que l'Empereur &
le Roy d'Angleterre eſtoient en-
trez auec vne armée en Picardie,
& que l'Eſtat eſtoit en danger,
ſans attendre les ordres du Roy
traitta adroitement auec eux, &
fit retirer leur armée, moyen-
nant vingt mil eſcus qu'il leur
paya comptant, ſur quatre cens
mil promis par le traitté ; leur
donnant pour oſtages René
d'Aniou Baron de Maizieres

son neueu, & autres Seigneu
pour seureté du reste des d
niers; ce traitté sauua le Duc
de Bourgongne & mesme
Royaume, comme rappor
Guichardin.

Les Suisses s'estans encor
vne fois detachez des interests
cette Couronne, le Roy Fra
çois I. fut obligé de passer
Italie: il y fut accompagné p
ce Seigneur de la Tremoille, q
assista à la bataille de Marign
1515. l'an 1515. où les Suisses fure
entierement deffaits, Louys e
le déplaisir d'y perdre son f
ainé Charles Prince de Ta
mond.

Il rendit encore vn seruice tr
remarquable à la Couronne, lo
qu'il deffendit la Picardie cont
toutes les forces de l'Empere
Charles V, & d'Henry VI
Roy d'Angleterre, pendant l'a
sence du Roy François I. q
estoit repassé en Italie auec pr
que toute sa Noblesse, luy &

Mareſchal de la Paliſſe firent le-
ıer le ſiege de Marſeille l'an
523. au Conneſtable de Bour-
bon General des trouppes du
neſme Empereur.

Tant de belles actions militaires
ont il s'eſtoit acquitté auec tant
e gloire & de bon-heur l'eſpace
e cinquante ans ſous 4. de nos
Roys, furent couronnées par ſa
nort, arriuée à la bataille de
auie le 24. Feburier 1524. à
age de ſoixante & cinq ans.
eſtoit lors à la garde de Milan
comme il eſtoit doüé de tou-
s les parties requiſes à vn
and Capitaine, ſingulierement
vne merueilleuſe preuoyance,
Roy François I. l'appella dans
rmée : il iugea incontinent
nſigne malheur qui arriua ; car
nſiderant que l'armée ennemie
eoit fraiſche, au contraire la
ançoiſe beaucoup fatiguée,
eſme affoiblie, pour ce que le
oy en auoit enuoyé partie dans
Royaume de Naples & à la

garde de Milan (d'où Louys fu
mandé, lors qu'on preueut qu
les ennemis se disposoient à
bataille) Aussi-tost qu'il fut a
riué il dissuada le Roy de se re
soudre au combat, qu'il pouuo
facilement éuiter, luy represe
tant d'autres puissantes raison
mesme que retirant son Cam
de deuant Pauie, par ce moye
sans effusion de sang & sans da
ger, il obtiendroit la victoi
à cause que l'armée Imperia
qui estoit sans argent, ne
pourroit maintenir; que
Lansquenets, aussi-tost que
siege seroit leué, demanderoie
payement de leur solde; que
ennemis voyant la guerre ti
en longueur se trouueroie
pleins de difficultez; Ce gra
homme adioustoit, qu'il est
dangereux de demeurer en
vne ville en laquelle il y au
cinq mil hommes de pied, co
posez de bonnes trouppes,
vne forte armée & victorie

Guichar. l. 15.

qui venoit pour la secourir, &
aquelle auoit mis toutes ses es-
perances en la bataille ; bref,
qu'il n'y auoit aucune infamie
n vne retraite, quand elle se fai-
oit par prudence & non par ti-
nidité ; qu'vne victoire n'estoit
plus profitable ny plus glorieuse,
ue celle qui s'acqueroit sans
epandre le sang des soldats, &
ue la premiere loüange de la
iscipline militaire consistoit
lus à rendre vains les efforts
es aduersaires, par l'industrie
 la patience, qu'à combatre
ardiment & vaillamment. Mais
 Prince ayant plustost suiuy les
nconsiderez & temeraires con-
eils de l'Admiral de Boniuet
eune Seigneur, qui auoit gran-
e part en ses faueurs, & qui
ossedoit aduantageusement son
sprit, combatit auec vn si mal-
eureux euenement, qu'outre
 prise de ce grand Monarque,
quelle a cousté si cher à la
rance, la mort deplorable s'en-

ſuiuit, auec la priſon de plusieurs
Princes & Seigneurs. Entre ceux
là fut *le Seigneur de la Tremoil-
le* qui eſtant proche du Roy, eut
vn cheual tué ſous luy, & fut
accablé par la multitude des en-
nemis, & percé de plusieurs
coups; comblant ainſi ſes der-
niers iours d'vne gloire immor-
telle, & laiſſant aux ſiens & à ſa
poſterité vn tres-memorable
exemple de vertu heroïque. Il
eſtoit agé de ſoixante cinq ans,
& non pas de dix dauantage,
comme aucuns ont écrit. Cet ac-
cident funeſte aduint le 24. iour
1524. de Feburier 1524. feſte de Saint
Mathias, iour fatalement heu-
reux à l'Empereur Charles V.
Son corps fut apporté en Fran-
ce, & enterré proche ſon épouſe
dans l'Egliſe Collegiale de N.D.
de Thouars qu'il auoit fondée
& baſtie dans ſon Chaſteau,
au modele de la ſainte Chapelle
de Paris. Henry Seigneur de
la Tremoille troiſiéme Duc de

Thouars l'vn de ses successeurs, en memoire de cette fondation, luy fit dresser cette Epitaphe.

LVDOVICVS TREMOLIVS *hîc iacet*; qui CAROLO VIII. LVDOVICO XII. & FRANCISCO I. *Regibus sæpissimè exercitibus præfectus, rebelles deleuit, Gallici nominis hostes domuit, Britanniæ Mediolanique Ducatus Gallorum imperio restituit, & rebus vbique fœliciter gestis, Ædem hanc gratus erga Deum, à fundamentis extruxit. Obiit Ticinensi prælio, die* XXIV. *Februar. Anno* M. D. XXIV. *Æt.* LXV.

Vn Autheur de ce temps luy donne cet eloge; *Qu'il fut la gloire de son siecle, l'ornement de la Monarchie Françoise, & le plus beau fleuron de la couronne des Ducs de la Tremoille.* Il portoit pour deuise vne rouë auec ces mots *sans sortir de l'ornière*, voulant montrer qu'il ne se detourneroit iamais du droit *Paul Ioue.*

chemin & de la fidelité qu'il de
uoit à son Roy. Ce Seigneur s
plaisoit à la lecture des Histoire
qui seruent beaucoup à forme
vn Chef de guerre & vn Min
stre d'Estat : l'Historien Bouche
qui viuoit de son temps, en se
Annales d'Aquitaine & dans l
Panegirique d'honneur dedié
sa memoire, monstre, qu'à s
valeur guerriere, il ioignit l
prudence, la pieté & vne singu
liere constance aux aduersitez.

1485. Il auoit espousé à Montfe
rant le 9. Iuillet 1485. GABRIEL
LE DE BOVRBON fille de Lou
Comte de Montpensier & d
Clermont, Dauphin d'Auue
gne, & de Gabriele de la To
dite de Bologne sa seconde fen
me. Son doüaire fut assigné s
les Baronnies & Seigneuries d
Craon, de Chasteauneuf, de B
non & S. Germain de Rochefor
de Sully, de Mauleon, de l'Is
Bouchard & de Berrie. Cet
pieuse & docte Princesse qui

BOVRBON-MONTPENSIER porte, de France, à vne cotice degueules, brisée au premier point d'vn carreau d'or, chargé d'vn Dauphin d'azur, cresté & oreillé d'argent.

aissé par écrit en prose Françoi-
se des ouurages de pieté, comme
e Voyage du Penitent, le Tem-
ple du S. Esprit, les Contempla-
ions de l'ame deuote, des Dis-
ours sur le Mistere de l'Incarna-
ion & Passion de Iesus-Christ:
nourut à Thouars le 31. Decem-
bre 1516.

Louys conuola en secondes nopces à Paris le 7. Auril 1517. 1517.
uec LOVYSE BORGIA Duchesse
e Valentinois fille de Cesar Duc
'Vrbin, de Camerin, de la Ro-
nandiole & de Valentinois; Sei-
neur d'Imola, de Furli, Faenza,
c de Pesaro, Gonfalonier de
Eglise, & de Charlotte d'Al-
ret, sœur de Iean Roy de Na-
arre enfans d'Alain d'Albret
Comte de Dreux, de Gaure, de
'enteure & de Perigord, Vi-
omte de Limoges & de Tartas,
Capital de Buch, & de Françoi-
e de Bretagne: Cette Duchesse
stant demeurée veuue & sans

BORGIA porte écartelé, au 1. & 4. d'or à vne vache paissante de gueules, accornée de mesmes à la bordure de gueules, chargée de flames de feu d'or, autres disent de gerbes d'or qui est Borgia; *au 2. & 3. cõtrescartelé; au 1. & 4 de* France. *au 2. & 3.* d'Albret.

enfans espousa en 2. nopce
Philippes de Bourbon Baron d
Busset, Seigneur de la Mothe
Fueilly en Berry, qui mouru
1557. l'an 1557. à la bataille de Sain
Quentin, fils de Pierre & d
Marguerite d'Alegre.

Guichardin, Reg. du Parlemen de Paris : de la Chambre de Comptes de Bretagne, du Treso des Chartes du Roy, Tit. Dome stiques. Godefroy Ceremonial d France. Seissel. Bouchet Ann d'Aquitaine. Histoire Geneal de la Maison de France pa Mess. de S. Marthe.



XVII.

CHARLES de la Tremoille Prince de Talmont & de Mortage ; Comte de Taillebourg ; Baron de Royan , Gouuerneur de Bourgongne : fut tenu sur les fonds par le Roy Charles VIII. & à peine auoit-il douze ans qu'il tint vn rang honorable aux obseques du mesme Roy , auec les Ducs de Montpensier , de Guise , de Dunois & d'Albanie ; assista à la bataille que les François gagnerent deuant la ville de Genes. Seruit le Roy Louys XII. au voyage de Naples , assista auec son pere à la bataille d'Agnadel, où ils soustinrent l'auant garde fort ébranlée.

Porte écartelé au 1. & 4. de la Tremoille , party de Thouars tiercé de Craon : au 2. & 3. de Bourbon-Montpensier.

Iean d'Anthon Abb. de l'Angle Hist. du Roy Charles VIII.

Depuis fut estably Gouuerneur de Bourgongne par Lettres données à Blois le 9. May 1513. En l'absence de son pere lors

Tit. de la Cham. des Compt. de Dijon.

1513.

General des armées de ſa Maie
ſté en Italie; depuis ſouſtint aue
ſon pere le ſiege de Dijon, 8
mourut à la bataille de Mari
gnan en Italie, en preſence d
Roy chargé de pluſieurs playe
1516. le 13. Septembre 1516. regrett
de ſa Maiéſté, de ſa famille, 8
de toute la Cour, auſſi le S. d
Bellay en ſes Memoires le nom
me le premier d'entre les Sei
gneurs qui furent tuez en c
combat; mais il ſe trompe, l'ap
pellant François au lieu de Chai
les. Vn autre Hiſtorien proch
du temps parlant de cette me
morable victoire vſe de ces ter
mes. *A la premiere charge fu
tué le Prince de Talmond fil
vnique du Seigneur de la Tre
moille, qui eſt vn grand dom
mage pour le nom & la ſucceſ
ſion de la Maiſon de la Tremoil
le & auſſi de ſa perſonne*, ca
c'eſtoit vn Prince vertueux, &
hardy au rapport d'vn Hiſtorie
du temps.

Il laiſſa vn ſeul fils de ſon épouſe LOVISE DE COETIVY, Comteſſe de Taillebourg, Baronne de Royan, Princeſſe de Mortagne ſur Gironde : mariage qui fut accomply le 7. Feburier 1501. Elle eſtoit fille vnique de Charles de Coitiuy Comte de Taillebourg, & de Ieanne d'Orleans ou d'Angouleſme, tante paternelle du Roy François I. Elle mourut à Berrie l'an 1553. aagée de 72. ans, & giſt pres le corps de ſon époux, qui fut apporté d'Italie & enterré proche le Cardinal ſon oncle dans Noſtre-Dame de Thouars, où on lit leurs Epitaphes.

COETIVY porte écartelé, au 1. faſſé d'or & de ſable, au 2 d'Orleans, *au 3.* de Milan *qui eſt d'argẽt à la giure d'azur de 3. tours en pal, courõnée d'or, à l'iſſant de gueules, au 4.* de Coitiuy.

Cy giſent les Corps de tres-haut & tres illuſtre Prince Charles de la Tremoille *qui fut tué à la bataille de Marignan le 13. Septembre 1516. aagé de 29. ans:* 1516.
Et de tres-haute & illuſtre Princeſſe Louyſe de Coitiuy *ſon épouſe, qui mourut à Berrie l'an 1553. aagée de 72. ans. Priez Dieu* 1553.

pour le repos de leurs ames.
Iean d'Authon. Abb. de l'Angle Tit. Domestiques. Bouchet Ann. d'Aquitaine. Du Bellay en ses Memoires.

XVIII.

Porte couppé de 8. pieces: au 1. de la Tremoille, au 2. de Bourbon, au 3. de Coitiuy, au 4. de Valois, au 5. de Thouars, au 6. de Craon, au 7. de Milã, au 8. de Coitiuy.

FRANCOIS Seigneur de la Tremoille, Vicomte de Thouars, Prince de Talmont, Comte de Guines, de Benon & de Taillebourg, Baron de Royan, Lieutenant general pour les Roys François I. & Henry Roy de Nauarre és pays de Xaintonge, Poitou & la Rochelle, Cheualier de l'Ordre du Roy, Capitaine de cent hommes d'Armes, fut nommé par le Roy François I. qu'il assista à la bataille de Pauie en l'aage de vingt ans, où il fut pris prisonnier, & y perdit son ayeul, & paya neuf mil escus d'or pour sa rançon; cette disgrace ne l'em-

pescha pas de retourner en Italie
l'an 1527. auec Odet de Foix Vi- 1527.
comte de Lautrec, General de
l'armée Françoise pour le se-
cours du Pape Clement V. de-
tenu prisonnier dans le Chasteau
de S. Ange par l'armée de l'Em-
pereur. Il fut depuis pourueu
par le Roy du Gouuernement
de Poitou, Xaintonge & la Ro-
chelle par Lettres données à
Anet le 4. Auril 1527. Le Roy
de Nauarre Gouuerneur de
Guyenne, de la Rochelle & païs
d'Aunis, l'institua l'année sui-
uante Lieutenant general en son
absence és mesmes Prouinces,
qui dependoient de son Gouuer-
nement; quelque temps apres le
Roy le nomma Cheualier de son
Ordre de S. Michel le 29. Sep-
tembre 1527. Il receut depuis la 1527.
commission de receuoir l'Em-
pereur Charles V. à Poitiers, lors
qu'il passa par la France l'an 1539. 1539.
Il eut aussi la commission d'aller
en Languedoc & en Guyenne y

appaiser les troubles furuenus
& mourut en son Chasteau d
1541. Thouars le 5. Ianuier 1541. aag
de trente neuf ans. Iean Bouche
qui a decrit partie de sa vie dan
les Annales d'Aquitaine, luy don
ne l'eloge de *Prince vertueux*
aimant & craignant Dieu, bo
seruiteur du Roy, & amateur d
ses suiets. Mais il se trompe di
sant qu'il mourut à quarante
neuf ans.

1521. Il auoit épousé le 23. Feburie
1521. à Vitré ANNE DE LAVAL
fille de Guy XVI. Comte de La
ual, Montfort & de Quintin
Vicomte de Rennes, Sire d
Vitré & de la Roche, Lieutenan
general des Roys Louys XII. &
François I. en Bretagne, & de
Charlotte d'Arragon Princesse
de Tarente, fille de Federic Roy
de Naples. Elle eut en dot les
Seigneuries de la Rochediray en
Anjou, de Quargolay & de Las
en Bretagne, auec autres droits
specifiez dans son contract de

LAVAL d'or, à la Croix de gueules, chargée de 5. coquilles d'argent & cantonnée de 16. Alerions d'azur.

mariage. C'est à cause de cette alliance que la Maison de la Tremoille pretend auoir des droicts & pretentions au Royaume de Naples ; à cause du mariage d'Anne de Laual, les heritiers de Gharlote d'Arragon Princesse de Tarente, apres le deceds de Ferdinand Prince de Tarente son frere vnique, mort sans enfans à Valence en Espagne le 5. Aoust 1559. succederent à l'heredité de Federic Roy de Naples leur pere commun, lequel ayant esté depoüillé de ses Estats par Ferdinand Roy d'Arragon son cousin, ayeul maternel de l'Empereur Charles V. se retira en France vers le Roy Louys XII. qui le recueillit fauorablement & luy donna l'vsufruict & la iouyssance du Duché d'Anjou, auec trente mil ducats de pension, puis mourut à Tours en 1504. Et bien qu'il ne fust plus possesseur de ce Royaume de Naples, il ne laissa pas d'estre inhumé dans l'Eglise des Peres

Chron. de Vitré.

Guichardin.

1504.

Franc. Lan. Chron. Minor. Minimes de Tours nouuellemen fondée, en habits royaux, la Couronne en teste, auec la pomme d'or en la main droite, surmontée d'vne croix, & le sceptre en la gauche: Anne de Laual issuë de cette Princesse Charlotte d'Aragon mourut à Craon
1554. enuiron l'an 1554. laissant vne ample posterité. *Titres Domest. Iean d'Anton, Bouchet Ann. d'Aquitaine, Chron. de Vitré.*

Enfans de François Seigneur de la Tremoille Vicomte de Thouars & d'Anne de Laual.

1. *Louys III. Seigneur de la Tremoille*, duquel cy-apres.

2. *François de la Tremoille* Comte de Benon, Baron de Montagu, de Marueil; de la vieille Tour de Mornac, Seigneur de Curson & de Champdolant; accompagna le Vicomte de Thouars son pere, lors qu'il

receut à Poitiers l'Empereur
Charles V. l'an 1539. dix ans 1539.
apres fut present au couronne-
ment de la Reyne Catherine de
Medicis 1549. fait à S. Denys. 1549.
Estoit dans Metz l'an 1552. lors 1552.
qu'il fut assiegé par l'Empereur
Charles V. Par vn partage fait
à Paris 1550. entre ses freres & 1550.
sœurs la Baronnie de Montagu
en Poitou auec les Seigneuries
de Curson & de Chamdolent en
Xaintonge & autres biens luy
escheurent: & par vn second de
l'an 1554. les Comtez de Benon, 1554.
la Baronnie de Mareuil & de la
Vieille Tour mouuante du Vi-
comté de Thouars auec celle de
Mornac en Xaintonge, luy
escheurent, & mourut l'an 1555. 1555.
sans enfans de *Françoise du* DV BOVCHET *porte de sinople, à la Croix d'argent.*
Bouchet, fille de Charles du
Bouchet Cheualier, Seigneur de
Puygreffier & de Sainte Genne,
en Poitou, & de Magdelaine
de Fonseque; elle estoit veuue
d'André de Foix Seigneur d'As-

paraut Vicomte de Villemu & de Chaſtillon, Lieutenant general de l'armée du Roy François I. pour le ſecours d'Henry d'Albret Roy de Nauarre. *Titres Domeſtiques.*

3. *Charles de la Tremoille,* Baron de Mauleon, de Marans & de Doué, Protonotaire du S. Siege, Abbé de S. Laon & de Noſtre-Dame de Chambon pres Thouars.

4. *Georges de la Tremoille,* Baron de Royan, tige des Marquis de Royan, dont la branche ſera traitée apres celle des Ducs de Thouars.

5. *Claude de la Tremoille,* Baron de Noirmonſtier, tige des Marquis & Ducs de Noirmonſtier, dont la deſcente ſe verra apres celle des Marquis de Royan.

6. *Guy de la Tremoille* mort ieune.

7. *Anne de la Tremoille* ſeptieſme fils de François, mou-

ut auſſi ieune, ayant eſté tenu
ur les fonds par Anne Duc de
Montmorency Pair & Conneſta-
le de France.

8. *Louyſe de la Tremoille* Da-
ne de Rocheſort, des Iſles de
é, Vicomteſſe de Monſegur,
pouſa le 15. Septembre 1538. 1538.
Phelippes de Leuy Seigneur de
Mirepoix Mareſchal de la Foy,
Comte de Pardiac, de Fezenſac
de Fezenſaguet, Vicomte de
Monſegur, Baron de la Garde,
eneſchal de Carcaſſone & de
eſiers, fils ainé de Iean de Leuy
nquiéme du nom Baron de
Mirepoix, Lieutenant General
 Languedoc, & de Charlote
Eſtouteuille; elle eut en dot
s Seigneuries de la Poſſoniere
de Rochefort en Anjou, &
n douaire de quatre mil liures
t aſſis ſur la Seigneurie de
irepoix, de cette alliance ſor-
nt les Marquis de Mirepoix.

LEVY *d'or, à 3. cheurons de ſable.*

9. *Iacqueline de la Tremoille*,
aronne de Marans, des Iſles

de Ré, de Brandois, la Moth[e]
1559. Achard & de Sainte Hermine
Bueil d'azur, au croissant d'argent, accompagné de 6. Croix recroisetées au pied fiché d'or.
espousa l'an 1559. *Louys du Buei[l]*
Comte de Sancerre, Baron d[e]
Chasteaufort, de Bueil, de Vail-
ly, Champignon & Barlieu, Che-
ualier de l'Ordre du Roy, Ca-
pitaine de cent Gentilshomme[s]
de sa Majesté, grand & premie[r]
Eschanson de France; fils puis-
né de Iacques Sire de Buei[l]
Comte de Sancerre, & d[e]
Ieanne de Sains: son espou[x]
assista à la fameuse bataille d[e]
Marignan, deffendit S. Dizie[r]
en Champagne contre l'armé[e]
de l'Empereur Charles V. So[n]
1599. espouse mourut l'an 1599. De cet-
te alliance sortent les Comtes d[e]
Sancerre, de Marans, & le[s]
Barons de Courcillon & de l[a]
Marchere.

Cartul. de Fontevr. 10. *Charlotte de la Tremoill[e]*
Religieuse à Fonteuraud, receu[t]
1535. le voile le 10. Ianuier 1535. d[e]
Louyse de Bourbon lors Abbes-
se de ce Monastere qualifiée [sa]

ousine, elle fit profession l'an
538. en presence de Louys Car- 1538.
inal de Bourbon, auec Renée
e Bourbon sa niepce, depuis
bbesse de Chelles; elle viuoit
ncore en 1553. comme il se iu- 1553.
ifie par les Comtes de sœur
enée de Sainte Marthe, lors
epositaire de ce lieu fille de
aucher de Sainte Marthe pre-
ier du nom Escuyer Seigneur
: Villedan de la Riuiere du
happeau & des Nandes, l'vn
s ancestres des Autheurs de
tte Histoire, qui gist dans cet-
mesme Abbaye sous vne tom-
de cuiure deuant le grand
ıtel.

II. *Charlotte* legitimée *de la* *remoille* Dame & Baronne de ›urnezeaux espousa *Charles* ›*uhaud* Cheualier Seigneur de ndreau fils d'André & de ıchine d'Appelleuoisin.

ROVHAVD *de sable, à 2 leopards d'or passās l'vn sur l'autre, armez & lampassez de gueules*

CHAPITRE IV.

Ducs de Thouars, Pairs de France Princes de Tarante & Comtes de Laual, depuis l'an 1541. iusques en l'an 1667.

XIX.

Portoit parti de 3. coupé d'vn qui font 8. quartiers 4. en chef & 4. en pointe, au 1. du chef de la Tremoille *au 2.* de Bourbon, *au 3* de Coitiuy, *au 4.* d'Orleans: *au 1. de la pointe* de Milan, *au 2.* de Laual, *au 3* de Thouars, *au 4 de* Craon.

LOVYS III. *Seigneur de la Tremoille*, premier Duc de Thouars, Prince de Talmont Comte de Taillebourg & de Be non, Baron de Sully, de Craon Mauleon, l'Isle Bouchard, Ber rie, Briolay, la Chaise le Vicom te, Sainte Hermine, Neufuy Bomiers, &c. Capitaine de cen hommes d'armes des Ordon nances, nasquit l'an 1521. assist à l'aage de neuf ans au Couron nement de la Reyne Eleonor 1530. accompagna le Dauphi Henry depuis Roy de Franc

u voyage de Perpignan en 1542. 1542.
eruit en Picardie contre les An- *Arnoul*
glois sous le Mareschal du Biez. *Feron.*
'ut vn des quatre Barons don-
iez en ostage auec François de
Montmorency, Charles de Lu-
embourg Vicomte de Marti-
ues, & Claude Seigneur de
Rieux pour seureté de la sainte
Ampoulle lors du Sacre du Roy
Henry II. & passa en Angleterre
uec François de Bourbon Com-
e d'Anghien, François de Lor-
aine Marquis de Mayenne, le
nesme Baron de Montmorency,
: autres Seigneurs pour demeu-
er ostages du Traitté conclud à
olongne l'an 1549. entre le 1549.
oy Henry II. & le Roy d'An-
eterre Edouard VI. Fut dans
armée d'Italie commandée par
harles de Cossé Mareschal de
rissac, & se trouua à la prise &
saut d'Vlpian, auec Anthoine
uc de Vendosme depuis Roy
e Nauarre, le Duc d'Anguien,
Prince de Condé, & le Duc

de Nemours. Le Roy Char
les IX. qu'il seruit pendant le
funestes guerres ciuiles, consi
Regist. des Ordon. du Parl. de Paris. derant ses seruices & son extra
ction erigea son Vicomté d
Thouars en Duché par ses Let
tres données à Gaillon au moi
1563. de Iuillet 1563. verifiées en Par
lement le 21. Octobre de la mes
me année.

1567. Depuis, en l'an 1567. il eut le
commandement sur les païs si
tuez le long de la riuiere de Loi
re, pour chasser les heretique
des Villes, qu'ils tenoient su
cette riuiere; & se rendit dan
l'armée du Duc d'Anjou, qu
s'estoit opposée au Prince d
Condé, qui fauorisoit le part
Huguenot: depuis le Roy Hen
ry III. le fit son Lieutenant ge
neral d'vne armée en Poitou l'ar
1576. 1576. Et bien qu'il eut le Comte
du Lude Gouuerneur de ces Pro
uinces pour ennemy, il ne laissa
pas de former vn corps d'armée
auec lequel il prit quelques

laces rebelles, & ayant mis le
iege deuant celle de Melle, *Aubigné l. 3.*
omba malade & mourut le 25.
Mars 1577. le propre iour de la 1577.
eduction de la place au seruice
u Roy, comme autrefois il
stoit auenu à Bertrand du Guesc-
lin Connestable de France assie-
eant le Chasteau de Randan en
euaudan, sous le regne du Roy
harles V. son corps fut porté
Thouars où il fut mis proche
luy de ses ancestres.

L'an 1550. par vn partage fait 1550.
ec ses freres & sœurs, le Vi-
nté de Thouars luy écheut
ar son droit d'ainesse, la Prin-
auté de Talmont, les Comtez
Taillebourg & de Benon, les
onnies de Sully, de l'Isle
uchard, de Berrie & de Brio-
, les Seigneuries de la Tre-
lle, de Causé, de Didonne,
Kergolay, & de Las, & tous
autres Seigneuries & biens
ubles estans de ces succes-
s : par vn second partage fait

quatre ans apres les Terres & Seigneuries demeurées à Ann de Laual, Louyse de Coitiuy & Louyse de Borgia Dames doüai rieres de la Maison de la Tre moille, écheurent à nostre Louy pour sa part, les Baronnies d Craon, de Mauleon, de la Chais le Vicomte, de S. Hermine auec celles de Neufuypailliou & de Bommiers en Berry.

Le traitté de Mariage de Loüi Duc de la Tremoille fut concl
1549. à Paris le 29. iour de Iuin 154
MONTMORENCY, d'or, à la croix de gueules, cantonnée de 16. Alerions d'azur.
auec IEANNE DE MONTMORENC (nommée mal par Bellefore Anne) fille puisnée d'Anne Du de Montmorency, Pair, Gran Maistre & Connestable de Fra ce, Gouuerneur de Languedo Cheualier de l'Ordre du Ro & de la Iartiere d'Angleterre, plusieurs fois Lieutenant gen ral de sa Majesté en ses armée & de Magdelaine de Sauoye so épouse, en presence & par l'adu d'Odet de Coligny, Cardinal d Chastillo

Chastillon, Euesque & Comte de Beauuais, Pair de France, François de Cleues Duc de Niuernois Comte d'Eu, Pair de France, François Oliuier Chancelier de France, François Seigneur de Humieres Gouuerneur de Monseigneur le Dauphin, Honorat de Sauoye Comte de Villars, François de la Tour Vicomte de Turenne, François de la Tremoille Comte de Benon frere puisné de Louys. François de Colligny Seigneur d'Andelot & autres Seigneurs qualifiez. Elle fut Dame d'honneur de la Reyne Elisabeth d'Austriche 1573. 1573.
& mourut à Sully le 3. Octobre 1596. de cette alliance nasquirent trois fils & deux filles.

Histoire Genealogique de la Maison de Montmorency par André Duchesne, Arnold. Ferron. Hist. Fr. I. Belleforest.

Enfans de Louys III. Seigneur de la Tremoille Duc de Thouars & d'Anne de Montmorency.

1. *Anne de la Tremoille*, Prince de Talmond, morte ieune.

2. *Louys de la Tremoille* Comte de Benon mort en bas aage.

3. *Claude de la Tremoille* Duc de Thouars, Pair de France continua la posterité.

4. *Louyse de la Tremoille* morte ieune.

5. *Charlotte Catherine de la Tremoille* Princesse de Condé Comtesse de Taillebourg, Dame & Baronne de Craon, de Bommiers, la Chaise le Vicomte, & Sainte Hermine; épousa à S.
1586. Iean d'Angely le 16. Mars 1586
HENRY DE BOVRBON I. du nom Prince de Condé, Duc d'Anguien, Marquis de Conty, Comte de Soissons, d'Anisy & d

BOVRBON-CONDE', *d'azur, à 3. fleurs de Lys d'or, 2. & 1. au baston racourcy de gueules, pery de bande*

Valery, Gouuerneur de Picardie, fils ainé de Louys de Bourbon premier du nom Prince de Condé, frere puiſné d'Anthoine Roy de Nauarre & de Leonor de Roye ; Elle eut en partage le Comté de Taillebourg auec quatre Baronnies : le Prince mourut à S. Iean d'Angely le 5. Mars 1588. aagé de 35. ans, ſon épouſe qui s'eſtoit laiſſée perſuader de ſuiure la Religion pretenduë Reformée, la quitta l'an 1596. & l'abiura entre les mains du Cardinal de Florence Legat en ce Royaume, dans l'Egliſe de Saint Michel de Rouën, en preſence des Cardinaux de Gondy & de Giury, de François de Gonſague Eueſque de Mantouë Nonce du Pape en France, du Duc de Montmorency Duc & Pair, & Conneſtable de France, de Charles Seigneur d'Amuille Admiral de France oncles maternels de la Princeſſe & autres Prelats & Seigneurs, Depuis ce temps

Hiſtoire Geneal. de la Maiſon Royale de Frãce par Sceuole & Louys de S. Marthe, t. 2. l. 27. p. 263.

1588.

1596.

Alſ. Ciac. de Vit. Pont. ſub Leone XI.

elle assista aux principales ceremonies qui se pratiquent dans nos Eglises, comme au baptesme de Louys Dauphin depuis treiziéme du nom Roy de France, & à celuy des Reynes d'Espagne & d'Angleterre ses sœurs, au Sacre & Couronnement de la Reyne Marie de Medicis & autres ceremonies royales; & mourut à Paris en l'Hostel de Condé
1629. le 28. Iuillet 1629. aagée d'enuiron soixante & deux ans, Philippes Cospean Euesque de Nantes & depuis de Lizieux prononça son oraison funebre, au seruice qui luy fut fait dans l'Eglise des Cordelieres de Paris. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Religieuses de sainte Claire de l'Aue Maria de la mesme ville, & son cœur porté en celle de Valery où reposent les corps de son époux & du Prince de Condé Henry II. son fils. La vie de cette Princesse a esté escrite par le Reuerend Pere Hilarion de

Coste Religieux Minime, au pre-
mier tome des Vies & Eloges des
Reynes, Princesses & Dames
Illustres en pieté qui ont fleury
en nostre temps. *Histoire Ge-
neal. de la Maison de France
par Mess. de S. Marthe.*

6. *François de la Tremoille,*
fils naturel, Baron de Bourne-
zeaux, Cheualier de l'Ordre du
Roy, Gentilhomme ordinaire
de sa Chambre, Seigneur de
Molinfrou & de Iouy en Piliue-
zais 1583. épousa *N. de Cugnac,* 1583.
fille de Louys de Cugnac Baron
d'Imonuille, Seigneur de Ri-
cheruille, de Iouy, de la Riuiere
d'Estrechy, & de Mathée de
Prunelé son épouse.

CVGNAC *gironné d'argẽt & de gueules de 8. pieces.*

XX.

*CLAVDE Seigneur de la Tre-
moille* second Duc de Thouars,
Pair de France; Prince de Tal-
mont, Comte de Guines, de
Benon, & de Taillebourg; Baron

de Sully, de Craon, de l'Isle-Bouchard, de Montagu, de la Chaise le Vicomte, de Mareuil, de la vieille Tour, de S. Herminé, de Doüé, de Mauleon, de Berrie, de Didonne & de Rochefort; Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & Priué, Capitaine de cent hommes d'armes de ses Ordonnances; nasquit
1566. l'an 1566. demeura à l'aage de vnze ans sous la tutele de la Duchesse de la Tremoille sa mere. Si tost qu'il fut en estat de prendre les armes, il les employa pour son Souuerain, le Roy Henry III. pendant la ligue qui s'estoit formée contre luy dans son Estat, sous pretexte de la Religion: fut ioindre François de Bourbon Duc de Montpensier, qui commandoit vne armée pour sa Majesté en Poitou; puis le Roy Henry III. ayant tourné les armes contre le Roy de Nauarre, il le fut trouuer en Guyenne, où sa Majesté le fit

Generał de sa Caualerie ; depuis
l accompagna Henry de Bour-
on Prince de Condé, lors qu'il
efit le Regiment de Tiercelin
n Xaintonge, où le Duc porté
ar terre pensa y finir sa vie :
Combatit depuis à la bataille de
Coutras le 20. Octobre 1587. 1587.
ommandant à la main droite
ut en teste le Seigneur de Belle-
arde Gouuerneur de Xaintonge
ui y mourut, & le Seigneur de
auardin. Il estoit lors engagé
ans les interests d'Henry Roy
e Nauarre depuis quatriéme du
om Roy de France, qui l'en-
oya auec le Seigneur de Cha-
illon au secours du Roy Hen-
y III. lors que le Duc de Mayen-
e attaqua ses trouppes logées
ans la ville de Tours : quelque
emps apres il suiuit ces deux
Monarques au siege de la ville
e Paris, pendant lequel le Roy
Henry III. ayant esté malheu-
eusement assassiné, & le Roy
e Nauarre luy ayant succedé,

ſa Majeſté luy commanda d'alle
en Touraine pour reprendr
quelques Places dont la Ligu
s'eſtoit emparée, d'où il fu
trouuer le Roy en Normandie
où il aſſiſta à la priſe du Fort d
Meulan.

La bataille d'Yvry gagnée pa
les armes victorieuſes du Ro
Henry IV. ſur les forces d'Eſpa
gne, conduites par le Comt
d'Egmond qui y mourut, & ſu
celles du Duc de Mayenne l'a
1590. fut l'vne des occaſions o
ce Duc de Thouars rendit de
preuues de ſa valeur, où, ioin
auec le Mareſchal d'Aumont,
rompit vn eſcadron de Vvalon
Depuis s'eſtant ioint à Françoi
de Bourbon Prince de Conty
fut au ſecond ſiege de Paris, o
vne partie des Fauxbourgs d
cette ville furent emportez.

Les Eſpagnols ayans tent
d'entrer en Normandie, le Du
de Thouars conduiſit en cet
te Prouince au ſecours de ſo

Roy cinq cens Gentilshommes
tous ſes vaſſaux, & deux mil
hommes de pied leuez en ſes
Terres & Seigneuries; Alexandre
Farnaiſe Duc de Parme
General des trouppes ennemies,
n'oſa hazarder le combat,
voyant le Roy le plus fort, qui
enuoya le Duc de la Tremoille
en Poitou pour s'oppoſer aux
rebelles, & pour aſſiſter de ſon
conſeil le Prince de Conty Lieutenant
general de l'armée Royale,
qui deffit les ennemis deuant
Montmorillon : defaite qui fut
ſuiuie des priſes de Chauuigny,
de S. Sauin, du Blanc en Berry,
& autres places : depuis il aſſiſta
au ſiege de Roüen & à celuy de
Poitiers, qui eut eſté reduit en
l'obeyſſance du Roy, ſans la
tréue qui fut concluë à Surene,
entre les deux partis.

Ce genereux Duc ſe trouua encores au combat de Fontaine-Françoiſe, quand le Roy s'oppoſa à l'armée du Conneſtable *Iac. Aug. Thuan.*

de Castille Gouuerneur de Milan, qui passa en Bourgongne pour empescher la prise du Chasteau de Dijon, assiegé par les troupes de sa Maiesté, qui voulut reconnoître les seruices de ce Duc, luy donnant la qualité de Pair de France, par ses Lettres données du mois d'Aoust 1595. registrées en Parlement le 7. Decembre 1599. & peu apres rendit au Roy l'hommage des Terres & Seigneuries feudataires de sa Couronne qu'il possedoit en plusieurs Prouiuces du Royaume.

Regist. des Ordon. du Parl. de Paris. L. Ant. Thu.

1595.

1599.

Regist. de la Chambre des Compt. de Paris.

Auparauant l'erection en Pairie du Duché de Thouars, le Roy Henry le Grand auoit embrassé la Religion Catholique & s'estoit reconcilié auec le Pape Clement VIII. ce qui donna suiet à sa Sainteté, de s'estonner de ce que le Roy auoit fait n'a gueres Pair de France le Duc de la Tremoille, qui faisoit profession de la Religion nouuelle,

Arn. Cardinal d'Ossat l. 6. lettres 201. & 213.

dont ayant fait plainte à l'Euesque de Rennes Arnaud Dossat, depuis Cardinal, grand homme d'Estat, qui en ce temps auoit la conduite & l'intendance des affaires du Roy dans la Cour de Rome, il pria le Pape de considerer que suiuant l'Edit de pacification, fait vingt ans auparauant, non par sa Majesté regnante, mais par le feu Roy Henry III. son predecesseur dans la necessité du temps, qui duroit encore, ceux de la qualité de ce Duc estoient capables de tous honneurs & de telles dignitez, le Roy ne pouuoit moins, que de luy en faire quelque part, *estant* (dit cet illustre Prelat) *de l'vne des plus nobles & des plus illustres Maisons du Royaume apres les Princes, neueu du Connestable & oncle de Monseigneur le Prince de Condé.* Il adiouste que sa Majesté eut aussi quelque dessein de l'honorer de la charge d'Admiral de France.

Enfin ce Duc de la Tremoille estant plus chargé de gloire que d'années termina le cours de sa vie, dans le Chasteau de Thouars
1604. le 25. d'Octobre l'an 1604. ayant seulement atteint l'an 58. de son aage; ses iours furent aduancez tant par les trauaux & les fatigues qu'il se donna dans les actions militaires, que par les violentes douleurs d'vne facheuse goutte; neantmoins le mal du corps ne l'affligea point tant, que celuy qu'il ressentit dans l'esprit par les traits de la calomnie, lors que quelques-vns ialoux & enuieux de sa vertu & de ses merites, oserent interpreter sinistrement aucunes de ses actions, & s'efforcerent d'en donner de mauuaises impressions, que les rayons de la verité dissiperent.

Par le testament qu'il fit le 26. iour de Mars de la mesme année qu'il mourut, il commanda à ses enfans de porter tous

ıonneur, respect & obeïssance
. Madame la Princesse leur me-
e, laquelle il voulut & ordon-
ıa qu'apres son deceds elle eut
ı tutele & administration de
Monseigneur Henry de la Tre-
ıoille son principal heritier &
e ses autres enfans, & luy don-
a tous ses meubles & le tiers
e ses propres, deffendit que les
ıunitions de guerre, pieces
'artillerie, armes & autres cho-
:s seruant à la garde de ses pla-
:s fortes, fussent venduës; sub-
itua en quelque part de ses
iens Louyse & Marie de la
'our ses niepces, filles de Henry
e la Tour Duc de Buillon, Prin-
: de Sedan, Mareschal de Fran-
:, lequel auec Federic Comte
alatin du Rhin, Electeur de
Empire (c'est celuy qui depuis
ıt eleu & couronné Roy de
oheme) Maurice de Nassau
rince d'Orange & Philippes
: Mornay Seigneur du Plessis,
onseiller au Conseil d'Estat du

Roy, il ordonna ses executeu
testamentaires.

Outre les rares qualitez do
il estoit aduantagé, il eut vi
vigueur d'esprit non commun
qui le rendit capable des grand
& importantes affaires, & c
la conduite des hauts dessein
Aussi l'auoit-il orné & cultiu
par la lecture des bons liures
sur tout de ceux qui traittent d
l'art militaire, de la politique &
de l'Histoire; imitant en c
point comme en plusieurs au
tres, le grand *Louys II.* so
trisayeul; tant y a qu'il eut dan
les conseils vne prudence qu
parut auant l'aage, vn courag
inflexible aux combats, vne mo
deration dans la victoire, auec
vne rare liberalité enuers le
Gentilshommes destituez de
moyens, dont il reconnoissoit le
merite.

Son mariage fut traitté en la
ville de Chastelleraud en Poitou
1598. le 11. iour de Mars, l'an 1598.

ec CHARLOTE BRABANTINE
: NASSAV Princeſſe en Oran-
, Conteſſe de Naſſau, l'vne
s filles du renommé Chef de
ıerre Guillaume de Naſſau ſe-
nd du nom Prince d'Orange,
omte de Naſſau, de Catze-
llebogen & de Vianden, Mar-
ıis de la Vere, Vicomte here-
aire d'Anuers, Baron de Bre-
& de Grimbergue, Cheualier
la Toiſon d'Or, Gouuerneur
Bourgongne, Hollande, Ze-
ıde, Vveſtfriſe & Vtrech,
C.pitaine general des Prouinces
vies des Païs-bas. La mere de
l.Ducheſſe de la Tremoille fut
Charlote de Bourbon, Princeſſe
iſſuë de la Maiſon Royale, de la
branche des Ducs de Montpen-
ſier; à la lecture du contract
aſſiſterent, Henry de la Tour
Duc de Bouillon, Prince Souue-
rain de Sedan, Iamets & Rau-

NASSAV ORANGE écartelé, au 1. d'azur au Lyon d'or, armé & lampaſsé de gueules, l'ecu ſemé de bilettes d'or qui eſt de Naſſau. *Au 2. d'or au leopard lionné de gueules, couronné, armé & lampaſſé d'azur qui eſt de* Catzenellebogen. *Au 3. de gueules à la faſſe d'argent, qui eſt* Vianen. *Au 4. de gueules, à 2. leopards d'or armez & lampaſſez d'azur, qui eſt* Dietz *Et ſur le tout ecartelé, au 1. & 4. de gueules à la bande d'or qui eſt* Chalon. *Au 2. & 3. d'or à vn cor de chaſſe d'azur, lié & virolé de gueules, qui eſt* Orange. *Et ſur le tout 5. points d'or, equipollés à 4. d'azur, qui eſt* Geneue.

court, Vicomte de Turenne Comte de Montfort, Mareschal de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy; Henry Comte de Coligny sieur de Chastillon, Admiral de Guyenne; Henry Comte de Nassau, Prince en Oranges; & Louyse de Coligny Princesse doüairiere d'Orange; & par procureur Henry de Bourbon Duc de Montpensier de S. Fargeau & de Chastelleraud, Pair de France, Souuerain de Dombes, Gouuerneur & Lieutenant general du Roy en Normandie; Maurice Prince en Orange, Comte de Nassau, Marquis de la Vere & de Flessingue, Gouuerneur & Capitaine general des pays & Duché de Gueldres, Comte de Zutfen, Hollande & Zelande, Vvestfrise, Vtrect & Ouuerisel, Admiral de la mer, frere de la Princesse Charlotte; & Elizabeth de Nassau Duchesse de Bouillon sa

œur, qui fut presente.

Auec le droit de partage & ıccession escheuë à la mesme ʼrincesse Duchesse de la Treıoille par le trépas du Prince ʼOrange, & Charlotte de ourbon ses pere & mere, Monɛigneur le Duc de Montpensier ɔn cousin luy fit don de soixanɛ mil liures, & Messieurs les stats des Prouinces vnies & du)uché de Brabant luy donneɛnt trente-six mil liures, auec ne pension annuelle, en memoiɛ de ce qu'ils auoient assisté à ɔn baptesme. Claude Duc de e la Tremoille luy constitua en oüaire douze mil liures de renɛ sur la Baronnie de l'Isle Bouıard en Touraine : cette Dame Tremoille s'estant retirée de aris pour éuiter le mal contaieux, dont cette ville estoit ffligée, finit ses iours à Chaeaurenard, pres de Chastillon ır Loing, au mois d'Aoust 1631. 1631.

La Maison de Nassau dont elle tiroit son origine paternelle, est l'vne des plus anciennes & plus illustres d'Allemagne; elle s'est prouignée en plusieurs branches auec des marques de grandeur non commune, iusques-là qu'Adolphe de Nassau, l'vn des Princes qu'elle a produit, fut honoré de la pourpe Imperiale, il y a plus de trois cens cinquante ans. Mais ce qui la rend dautant plus recommandable, c'est qu'elle a aussi donné origine à nombre de genereux Princes & de grands Capitaines, trois entre les autres qui ont esté Princes d'Orange; desquels les actions heroïques sont cogneuës à tout le monde; Et ce qui releue encore la splendeur de cette famille, elle se trouue aduantagée des alliances par mariage des tres-augustes Maisons de Bourbon, d'Austriche, d'Angleterre, de Bauiere & de Brusvvic & de plusieurs autres.

Enfans de Claude Seigneur de la Tremoille Duc de Thouars, & de Charlote Brabantine de Nassau.

1. *Henry Seigneur de la Tremoille* Duc de Thouars, Pair de France, Prince de Talmont, au- son eloge cy-apres.

2. *Federic de la Tremoille*, Comte de Laual & de Benon, Baron de Mauleon & de Didonne, mort à Venise au mois de Feurier 1642. d'vne blesseure qu'il receut dans vn combat contre le Sieur du Coudray Montpensier : il a laissé quelques enfans naturels d'Anne Cope Damoiselle Angloise.

Henry-Edouard de la Tremoille, l'estat duquel fut controuersé en la Cour de Parlement de Paris, laquelle par son Arrest du 23. Mars 1647. le declara illegitime.

3. *Elizabeth de la Tremoill*
morte ieune.

4. *Charlote de la Tremoil*
fut nommée par la Princesse d
Condé sa tante Charlote Cathe
rine de la Tremoille ; elle épou
Iacques Stanley Comte Darb
Prince Souuerain de l'Isle d
Man, Baron de Stange, de Kno
Kiny , fils ainé du Comte Gui
laume Stanley , Cheualier d
l'Ordre de la Iarretiere , & d'E
lizabeth de Vere ; pendant le
troubles d'Angleterre il a rend
de grands seruices à Charles I
Roy de la Grande Bretagne, con
tre le Parlement d'Angleterre
de ce mariage sont issus plusieur
enfans.

STANLEY *porte d'argent, à la bande d'azur, chargee de 3. massacres d'or.*

5. *Annibal de la Tremoille*
Seigneur de Marcilly fils naturel
Gouuerneur de la ville de Tail
lebourg en Xaintonge.

XXI.

HENRY Seigneur de la Tre-
ille troisiéme Duc de Thouars,
ir de France, Prince de Tal-
nt, Comte de Laual, Cheualier
Ordres du Roy, Maistre de
mp de la Caualerie legere de
nce ; Marquis d'Espinay,
mte de Montfort, de Gui-
, de Benon, de Taillebourg,
e Ionuelle; Vicomte de Ren-
& de Rays ; Baron de Vitré,
Mauleon, de Berrie & de Di-
ne, Seigneur de Loudun : Il
oit gueres que sept ans lors
deceds du Duc Claude son
, qui le laissa sous la con-
e & tutele de Madame Eli-
th de Nassau sa mere à l'age
ept ans : vn an apres il re-
llit la meilleure part de cette
le succession qui luy aduint
chef d'Anne de Laual sa

bisayeule, fille du Comte Gu
XVI. & de Charlotte d'Arrago
Princesse du Sang de Naple, le
Comtez de Laual, de Montfo
& de Quintin, le Vicomté d
Renes, la Baronnie de Vitré,
plusieurs autres riches Terres
Seigneuries luy écheurent par
mort de Guy XX. du nom, Co
te de Laual son cousin, arriu
1605. en Hongrie l'an 1605. sans au
esté marié, où il estoit allé co
tre le Turc au secours de l'En
pereur Rodolphe II.

Chr. Iustel Hist. de la Maison d'Auu. l. 6. p. 250.

L'an 1619. à l'aage de vingt a
il épousa MARIE DE LA TOV
fille ainée de Henry de la Tou
Duc de Bouillon, Prince Souu
rain de Sedan, & de Rocou
Vicomte de Turenne, Com
de Montfort & de Negrepeliss
Vicomte de Castillon, Baron d
Montgascon & d'Oliergue

LA TOVR écartelé, au 1. d'azur, semé de Fleurs de Lys d'or à la Tour d'argent qui est la Tour. *Au 2. d'or à 3. tourteaux de gueules 2. & 1. q est* Bologne. *Au 3. coticé d'or & de gueules qui* Turenne. *Au 4. de gueules à la fasse d'argent, q est* Buillon. *Et sur le tout d'or au gonfanon de gue les, frangé de sinople qui est* Auuergne.

lareſchal de France, & d'Eli-
ıbeth de Naſſau Princeſſe d'O-
:nge ſa ſeconde femme, fille de
uillaume de Nauſſau Prince
Orange, & de Charlotte de
ɔurbon; elle eut en dot trois
ns mil liures & ſon doüaire
ſigné ſur la Baronnie de Vitré,
ourut à Thouars le 24. May
65. agée de ſoixante-cinq ans, 1665.
n corps fut enterré dans
Egliſe de Noſtre-Dame de
houars au lieu de la ſepulture
s Ducs de la Tremoille, laiſ-
nt à ſon eſpoux deux fils &
ıe fille.
L'an 1628. Le Roy Louys XIII. 1628.
ant mis le ſiege deuant la Ro-
elle, il aſſiſta à ce fameux ſie-
, pendant lequel il abiura
ereſie, & fit profeſſion de la
eligion Catholique entre les
ıins du Cardinal de Richelieu
eneral de l'armée de ſa Maie-
. Le Pape Vrbain VIII. à qui
Duc auoit eſcrit ſur ſa reſo-
tion, luy témoigna par vn Bref

qu'il luy adressa, combien il e
receuoit de satisfaction. Sa Ma
jesté l'honora incontinent apre
de la charge de Maistre de Cam
de la Caualerie legere de France
l'année suiuante il se trouua
l'attaque du Pas de Suze, aue
le Duc de Longueuille, les Com
tes de Moret & de Harcourt
les Ducs de Halevuin & de l
Valette, & plusieurs autres Sei
gneurs de marque qui se poste
rent comme volontaires entr
les Enfans perdus & le Regi
ment des Gardes, pour empor
ter ce passage, en presence de s
Maiesté. Cinq ans apres le Ro
Louys le Iuste l'honora de l'Or
dre du S. Esprit dans la promo
1633. tion qu'il fit l'an 1633. à Fontai
nebleau, & y tint le premie
rang auec les autres Ducs q
receurent aussi cet Ordre. Il s
1630. trouua depuis l'an 1630. dan
l'armée de Piedmont où il fu
blessé d'vn coup de mousque
au genoüil allant reconnoistre l
vill

de Carignan auec quatre cens cheuaux, de laquelle place il s'empara & du Chasteau, ce qui facilita la leuée du siege de Casal. Six ans apres le 17. Decembre 1636. il presida & fit l'ouuerture des Estats de Bretagne. *1636.*

La mesme année les Espagnols estans entrez en France & s'estans emparez de Corbie, le Roy fut en personne pour l'assieger, accompagné de son Altesse Royale, du Comte de Soissons, du Duc d'Angoulesme, & de ce Duc qui arriua à ce siege, a ec quatre mil hommes tant Caualerie qu'Infanterie qu'il auoit leuée à ses dépens : Il se trouua à S. Germain en Laye, à la mort du mesme Roy, & fit la Charge de Grand-Maistre de France à ses Obseques qui furent faites à S. Denys l'an 1643. representa *1643.*
Henry de Bourbon second du nom Prince de Condé, premier Prince du Sang & premier Pair de France, qui estoit l'vn des

Princes conduisants ce gran
dueil.

Le Roy apres vne longu
guerre en Alemagne, soutenu
contre la Maison d'Austriche
consentit d'enuoyer en la vill
de Munster, lieu destiné pour
traicter de la Paix, son Altes
Monseigneur le Duc de Lo
gueuille son premier & princip
Plenipotentiaire. Le Duc de l
Tremoille receut lors la pe
mission du Roy d'y enuoyer vn
personne de sa part, pour y re
presenter les droicts & preten
tions qu'il auoit sur le Royaum
de Naples, à cause d'Anne d
Laual l'vne de ses ayeules; ma
la paix ne s'estant peu termine
1648. qu'auec l'Empereur, l'an 1648. &
l'Espagne ayant refusé la pai
qui luy estoit pourtant si neces
saire, ce Duc ne pût tirer aucu
aduantage de ses pretentions
Sa residence ordinaire a tou
jours esté en sa ville & Chastea
de Thouars, lequel il a rend

'n des plus beaux & super-
s de France : Mademoiselle se
ouuant à Champigny qui luy
oit esté restitué par le Duc de
chelieu, comme principal he-
er du Cardinal de mesme
n, voulut aller visiter cette
erbe Maison, le Duc fut
leuant de son Altesse, à la
e de plus de cent Gentils-
nmes, la pluspart ses vassaux,
la receut dans son Chasteau
7. Octobre 1657. où se trou- 1657.
ent la Duchesse de la Tre-
lle, le Prince & la Princesse
Tarente auec la Princesse de
se sa belle sœur.

Enfans de Henry Seigneur de l
Tremoille Duc de Thouars,
& de Marie de la Tour
son épouse.

1. *Henry-Charles de la Tr moille*, Prince de Tarente & d Talmont.

2. *Louys-Maurice de la Tr moille* Comte de Laual, com mença de porter les armes
1642. l'an 1642. au voyage d'Italie, o il accompagna le Duc de Lo gueuille & le Prince de Ca gnan Lieutenans generaux l'armée du Roy Louys XIII. Piedmōt, où il se trouua auec s Regiment d'Infanterie aux sieg & prises des villes de Crescenti de Nice de la Paille, & de To tone, & l'année suiuante au si ge & prise de Thionuille so Louys de Bourbon Duc d'E guien, depuis Prince de Cond Il quitta ces emplois pour ent dans l'Eglise, estant à prese

bbé de Charroux & de Tal-
ont.

. *Arnaud-Charles de la Tre-
ille* Comte de Montfort &
Taillebourg, né l'an 1635. le 1635.
iour de Iuin, fut baptisé en
ville de Vitré en Bretagne, en
cembre l'an 1640. & eut pour 1640.
rain Charles de la Porte, Sei-
eur de la Meilleraye, de Par-
ay, de S. Maixant, Grand-
aistre de l'Artillerie & Mares-
l de France, Lieutenant gene-
de sa Majesté au Gouuerne-
nt de Bretagne; il mourut 3.
apres à Paris le treiziéme
r de Nouembre 1643. agé 1643.
nuiron huict ans & demi:
corps fut porté à Thouars,
is l'Eglise Nostre-Dame, se-
chre de ses ancestres.

. *Elisabeth de la Tremoille*
: naissance au Chasteau de
ré l'an 1628. le 18. de Iuillet, 1628.
ermina le cours de sa vie à
ouars, au mois de Mars l'an
.o. estant en la douziéme an-

née de son aage, & doüée d'vn
grand esprit & iugement.

1662. 5. *Marie de la Tremoille* épousa à Paris l'an 1662. le 18. Iuillet *Bernard de Saxe Vueymar*, fils

SAXE VVEYMAR *porte tiercé en pal, au 1. d'azur au Lyon couronné & burelé d'argent & de gueules de 10. pieces, qui est* Thuringe ; *au 2. d'or, au Lyon contourné de sable, denté & armé d'argent, langué de gueules, qui est* Iuliers : *au 3. d'azur, à l'Aigle couronné d'or, qui est* Anhalt : *au 4. d'or, semé de cœurs de gueules, au Lyon contourné de sable, brochant sur le tout, armé, couronné & lampassé d'argent, qui est* Basse Saxe ; *au 5. d'argent, à la rose de gueules, qui est* Anglerie ; *au 6. de gueules, soutenu d'argent, qui est* Magdebourg.

Au 1. quartier du 2. Pal de gueules, à 8. rais d'escarboucle, percée, pommetée & fleuronnée d'or, chargée en cœur d'vn écusson d'argent, à vne emeraude de sinople, qui est Cleues ; *au 2. de la* Haute Saxe, *qui est fassé d'or & de sable de 8. pieces, au Cancerlin, ou demie couronne fleuronnée de sinople, perie en bande, ce quartier en forme d'escusson, dont la pointe porte sur vn autre quartier d'or, en pal d'azur de 2. pieces, qui est de* Meckelbourg ; *les 2. quartiers tenans la place de 3. quartiers ; au 5. couppé le chef fascé d'argent & d'azur, soutenu d'or, à la fasce echiquetée d'argent & de gueules de 3. traicts, qui est* la Marck : *au 6. de gueules, à la colomne d'argent, soutenue & couronnée d'or, qui est* Colonne, *parti d'or au cocq de sable, creté de gueules, monté sur vne motte de sinople qui est* Henneberg.

Au 1. quartier du 3. pal, d'or au Lyon de sable, qui est Flandre ; *au 2. d'argent au Lyon de gueules armé, couronné, & lampassé d'or, qui est* Mons : *au 3. de sable, à l'Aigle d'argent, qui est* Misnie ; *au 4. d'azur, au Lyon couppé d'or & d'argent, qui est* Vvedefrid ; *au 5. d'argent à 3. bouteroles d'espée de gueules 2. & 1. qui est* Angrie : *au 6. d'argent, à 3. cheurons de gueules, qui est* Rauensberg.

Duc Guillaume & d'Eleonor
)rothée d'Anhalt son épouse.
Roy ayant signé les articles
ce mariage le iour precedent:
:ès cette ceremonie le Duc
n retournant en Alemagne
ns ses Estats auec les Duchesses
W veymar sa femme & sa mere
l'auoit accompagné en Fran-
passant à Mayence, y furẽt trai-
par l'Electeur & par les Ducs
Simmeren, des Deux Ponts &
le Landgraue de Darmstad:
là passant à Cassel le 19. Octo-
1652. le Landgraue de Hesse 1652.
y receut au bruit du canon &
vne lieuë au deuant d'eux
c la Princesse son espouse; le
me Duc Bernard emmena le
nce de Tarente son beaufrere
Princesse son épouse à Vvey-
, où ils furent receus auec
nd appareil par le Duc Ernest
frere, comme ils l'auoient
en passant par Eisenac, Go-
& Erford.

XXII.

HENRY-CHARLES Seigneur de la Tremoille Prince de Tarente, Duc de Thouars, Pair de France, Cheualier de l'Ordre de la Iartiere, Prince de Talmont, Gouuerneur de Bosleduc, espousa l'an 1648. le 1. May EMILIE DE HESSE sœur du Landgraue Guillaume de Hesse-Cassel, enfans du Landgraue Guillaume & d'Emilie-Elizabeth Comtesse de Hanauu-Muntzenberg; il commanda dans ce pays en cette mesme année la Caualerie Hessienne, & fut depuis en Hollande au seruice des

1648.

HESSE CASSEL, porte parti d'vn, & couppé de deux, au 1. du chef d'argent à vne Croix Patriarchale pattée au pied fiché de gueules, qui est soustenu d'or, au Lyon de gueules, armé, couronné, & lampassé d'azur, la queue nouee & passee en sautoir, qui est Catzenellebogen; *tiercé d'or au chef de sable chargé de deux estoilles à 6. rais d'argent, qui est* Nida, *ou* Ziguenem; *au 2. d'or, au chef de sable, chargé d'vne estoille à 6. rais d'argent, qui est* Ziguenem *ou* Nida. *Soutenu de gueules, à 2 Lyons leopardez passans d'or, qui est* Dietz. *Tiercé de gueules à 3. œillets & 3 fueilles d'horties d'argent, mises en triangle au cœur de l'escu, qui est chargé d'vn petit escusson d'argent, qui est* Holstein. *Et sur le tout d'azur, au Lyon fassé d'or & de gueules, qui est* Hesse.

Estats, d'où il renint en France
en 1655. puis en 1664. l'Euesque
de Munster s'estant declaré con-
tre les Hollandois pour l'An-
gleterre. Messieurs les Estats 1655. 1664.
considerans que ce Prince auoit
long-temps serui en diuerses oc- *p. 46. des*
casions les Prouinces-vnies, qu'il *Gazettes de l'an*
estoit d'vne Maison illustre, & 1664.
que son merite & sa valeur me-
ritoient qu'il fust consideré,
luy confierent le 7. Mars 1665.
le Gouuernement de Bosleduc,
l'vne des plus importantes Pla-
ces de leurs Estats, située dans 1665.
le Duché de Brabant ; il y fit
son entrée & en prit possession
le 25. May de la mesme année,
accompagné des Magistrats &
de la Caualerie de la garnison
qui estoit allée au deuant de luy.
L'an 1666. le 11. Fevrier ce Prince
estant party de Bosleduc auec sa
garnison, deffit 800. hommes
du party de l'Euesque de Mun- 1666.
ster, qui s'estoient retranchez
à Ouden-Bosc, auec leur Co-

lonel Carpe qui y fut pris prisonnier auec plusieurs Officiers. Depuis les Estats des Prouinces-vnies luy confererent au mois de Mars de la mesme année la Charge de General de la Caualerie de leurs Estats.

La Maison de Hesse, où il a pris alliance est l'vne des plus illustres & anciennes d'Alemagne, cadette des Ducs de Brabant finis en deux filles, Ieanne l'aînée porta ce Duché dans la Maison de Hollande, puis dans celle de Luxembourg; elle mourut sans enfans. Marguerite de Brabant sa sœur épousa Louys le Masle Cõte de Flandre, dont nasquit vne seule fille Marguerite heritiere du Brabant & de la Flandre, qui épousa Philippes le Hardy Duc de Bourgongne, dont la posterité finit en Marie de Bourgongne heritiere de Brabant & de plusieurs autres Duchez, Comtez & Seigneuries qu'elle porta en mariage à Maximilian Archiduc

d'Austriche, depuis Empereur I. du nom quatriémeayeul de Philippes IV. Roy d'Espagne, mort sans laisser enfans masles d'Elizabeth de France sa premiere femme, mais seulement vne seule fille vnique Marie-Terese d'Espagne vulgairement dite d'Austriche qui est à present Reyne de France & de Nauarre, & de son chef Duchesse de Brabant & de plusieurs auttes Duchez, Comtez & Seigneuries dans les Pays-bas.

Enfans de Henry-Charles Seigneur de la Tremoille Prince de Tarente, & de la Princesse Emilie de Hesse.

1. *Charles-Belgique-Holland de la Tremoille*, Duc de Thouars.

2. *N. de la Tremoille* Prince de Talmont.

3. *Charlotte-Emilie de la Tremoille*, dite Mademoiselle de la Tremoille.

4. *N. de la Tremoille.*

5. *N. de la Tremoille.*

MARQVIS DE ROYAN, DVCS DE Noirmonstier du nom de la Tremoille.

11. *Guy IV. Seigneur de la Tremoille.*



12. *Guy V Seigneur de la Tremoille.*

Amiel de la Tremoille Seign. de Fontmorand a laissé posterité.

13. *Guy VI. Seig. de la Tremoille & de Sully.*

Guillaume de la Tremoille Seign. d'Vsson a laissé posterité.

Pierre de la Tremoille Seigneur de Dours tige des Barons de ce nom.

14. *Georges Seign. de la Tremoille Comte de Guines de Bologne & d'Auuergne.*

15. *Louys I. Seign. de la Tremoille Vicomte de Thouars.*

16. *Louys II. Seign. de la Tremoille Vicomte de Thouars.*

17. *Charles de la Tremoille Prince de Talmond.*

*

18. François Seigneur de la Tremoille, Vicomte de Thouars.

19. Louys III. Seigneur de la Tremoille 1. Duc de Thouars.	Georges de la Tremoille Baron de Royan.	Claude de la Tremoille Baron de Noirmonstier.
20. Claude Seigneur de la Tremoille, 2. Duc de Thouars.	Gilbert de la Tremoille Marquis de Royan.	François de la Tremoille premier Marquis de Noirmonstier.
21. Henry Seigneur de la Tremoille, 3. Duc de Thouars.	Philippes de la Tremoille 2. Marquis de Royan.	Louys de la Tremoille premier du nom, 2. Marquis de Noirmonstier.
22. Henry Charles de la Tremoille Prince de Tarente.	Louys de la Tremoille Comte des Olonnes.	Louys de la Tremoille 2. du nom, premier Duc de Noirmonstier.
3. Charles-Belgique-Holland de la Tremoille Duc de Thouars.		Louys de la Tremoille troisiéme du nom, Baron de Chasteauneuf.

COMTES DE IOIGNY, BARONS de Dours Seigneurs de Fontmorand.

11. Guy IV. Seigneur de la Tremoille.

12. Guy V. Seigneur de la Tremoille.			*Amiel de la Tremoille Seigneur de Fontmorãt.*
13. Guy VI. Seigneur de la Tremoille.	*Guillaume de la Trem. Se. d'Vſſon.*	*Pierre de la Trem. Seign. de Dours.*	*Iean de la Tremoille Seigneur de Fõtmorand*
14. Philippes de de la Tremoille Seigneur de Montreal.	*Guy de la Tremoille Comte de Ioigny.*	*Iean de la Tremoille Baron de Dours.*	*Amiel de la Tremoille 2. du nom Seigneur de Fontmor.*
15. Louys de la Tremoille Comte de Ioigny.	*Ieanne de la Tremoille Comteſſe de Ioigny.*	*Iean de la Tremoille 2. du nom Baron de Dours.*	*André de la Tremoille Seigneur de Fontmor.*
	16. Marguerite de la Tremoille Baronne de Dours.		*Philippe de la Trem. Se. de Fontm.*

17. Philippes de la Tremoille ſecond du nom Seigneur de Fontmorand.

18. François de la Tremoille Seig. de Fontmorand.

19. Marguerite de la Tremoille Dame de Fontmorand.	*Louyſe de la Tremoille.*



LIVRE III.

MARQVIS DE ROYAN du nom de la Tremoille.

CHAPITRE I.

XIX.



EORGES de la Tremoille Baron de Royan, des Olonnes, d'Aſpremont, de Pleſſo, de Bouſſac & de Gençay; Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Cheualier de ſon Ordre; Grand Seneſchal de Poitou, & Capitaine du Chaſteau de Poitiers. Quatriéme fils de François de la Tremoille Vicomte de Thouars & d'Anne de Laual; ſeruit le

LA TREMOILLE ROYAN, *porte parti de deux, couppé d'vn, qui font ſix quartiers. Au* 1. *du chef de la* Tremoille, *au* 2. de Bourbon; *au* 3. de Coitiuy; *au* 4. *&* 1. *de la pointe* de Milan, *au* 2. de Laual, *au* 3. *& dernier* d'Orleans;

Roy Charles IX. contre les he-
1568. retiques en 1568. fut deputé par
deux foix par le Corps de la No-
1576. blesse de Poitou és années 1576.
1577. & 1577. pour assister aux Estats
de Blois conuoquez par le Roy
Henry III. qui luy donna le
Gouuernement du Chasteau de
Poitiers, & la charge de grand
Seneschal de Poitou, que luy
1584. resigna l'an 1584. Gaspard d'Ale-
gre Seigneur de Viueros. Par le
1550. partage qui fut fait en l'an 1550.
des grands biens de cette Mai-
son, le Duc de Thouars *Louys
III. du nom Seigneur de la Tre
moille* son frere ainé & autres
ses puisnez, les Seigneuries de
Royan sur Gironde, d'Olonnes,
de Gençay en Poitou & de Sau-
geon luy écheurent. Depuis par
vn autre partage fait quatre ans
apres des biens de la mere, il eut
les Terres & Seigneuries de
Quergolay & de Lias en Breta-
gne, & celle de S. Aoust en Ber-
ry. Il mourut à Poitiers au mois

de Decembre 1584. & gist à Nostre-Dame de Thouars. Il épousa le 13. Nouembre 1563. *Madelene de Luxembourg*, fille de François de Luxembourg Vicomte de Martigués, & de Charlotte de Bretagne son épouse. Elle eut en dot la Baronnie d'Aspremont en Poitou, de Pleslo en Bretagne, & Boussac luy escheut par le legs que luy en fit sa tante Ieanne de Bretagne, par son testament fait l'an 1571. de ce mariage nasquit le fils qui suit. *Titres Domestiques.*

1584. 1563. 1571.

X X.

GILBERT de la Tremoille premier Marquis de Royan, Comte des Olonnes, Baron

*LA TREMOILLE ROYAN, party de 3. couppé d'vn, qui sont 8. quartiers, 4. en chef & 4. en pointe, au 1. du chef d'*Orleans, *au 2* de Milan, *au 3.* de Bourbon-Montpensier, *au 4.* de Bretagne *à la bordure de gueules, qui est* Pentheure, *au 5. & 1. de la pointe* de Sauoye, *au 2.* de Luxembourg, *au 3. de* Coitiuy, *au 4. & dernier* de Laual, *& sur le tout* de la Tremoille.

d'Aspremont, Seigneur de Plesto & de Champfreau; Cheualier des Ordres du Roy, Conseiller d'Estat, Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances, Grand Seneschal de Poitou, Capitaine de l'ancienne bande des cent Gentils-hommes de la Maison du Roy, seruit fidelement les Roys Henry III. & Henry IV. pendant les troubles de leurs Regnes. Ce dernier Roy pour recompense erigea la Baronnie de Royan en Marquisat, par Lettres du mois
1592. d'Octobre 1592. registrée en Parlement de Paris le 6. Septembre
1594. 1594. & en celuy de Bordeaux le
1595. 15. Iuin 1595. Il luy confera aussi
1597. l'Ordre du S. Esprit 1567. pour recompense des seruices qu'il auoit rendu à sa Majesté en Poitou, par la reduction de plusieurs Villes rebelles, dont le Roy le remercia par ses lettres: il erigea aussi la Baronnie d'Olonne en Comté par lettres du

mois de Ianuier 1600. regiſtrées 1600.
en Parlement le 6. Mars 1602. 1602.
Il auoit épouſé à Chartres le 12. 1592.
Septembre 1592. *Anne Huraut* HVRAVT
fille de Philippes Huraut Che- CHEVIR-
ualier, Chancelier de France & NY *d'or, à*
des deux Ordres du Roy, Com- *la Croix*
te de Cheuerny & de Limours, *d'azur,*
Seigneur de la Grange d'Eſcli- *cantonnée*
mont, de Galarion, &c. Gou- *de 4. ſoleils*
uerneur & Lieutenant general *de gueules.*
pour ſa Majeſté és Duchez d'Or-
leans, pays Chartrain, Blaiſois,
Dunois, Amboiſe & Lodunois,
& d'Anne de Thou ſon épouſe.
Il mourut en ſon Chaſteau d'Aſ-
premont le 25. Iuillet 1603. Sa 1603.
veuue épouſa en ſecondes nop-
ces Charles de Roſtaing Com-
te de Bury & mourut le 16. Auril 1635.
1635.

*Enfans de Gilbert de la Tre-
moille Marquis de Royan,
& d'Anne Hurant.*

1. *Philippes de la Tremoill*
Marquis de Royan, continua l
posterité.

2. *Gilbert de la Tremoille*
Abbé de Chambon, mort 1619
aagé de 20. ans.

3. *Georges de la Tremoil*
Cheualier de Malthe, mort 162
aagé de 22. ans.

4. *Catherine de la Tremoill*
Abbesse de Sainte-Croix d
Poitiers 1640. morte.

5. *Marie-Marguerite de l
Tremoille*, Abbesse du Lis 162
puis de Iouerre 1638. morte.

XXI.

*PHILIPPES de l
Tremoille*, second Marquis d

Royan, Comte des Olonnes, Baron d'Aſpremont & de Commequiers, Seigneur de Pleſlo, grand Seneſchal de Poitou, Capitaine du Chaſteau de Poitiers; naſquit l'an 1596. a ſeruy le Roy 1596.
Louys XIII. contre les Rochelois és années 1621. & 1625. ayant 1621. 1625.
armé en guerre quelques vaiſſeaux pour ce ſuiet dont le Roy le remercia par ſes Lettres : Il conduiſit en Picardie l'Arriere-ban de la Nobleſſe de Poitou apres la rupture de l'Eſpagne: fit demolir pluſieurs Temples en bas Poitou, & s'oppoſa aux entrepriſes des Religionnaires en ce pays : l'an 1622. il épouſa 1622.
en premieres nopces *Madelene Champrond* fille vnique de Michel Champrond Cheualier, Seigneur de Hanches, laquelle CHAMPROND *d'or, à vn Gryphon d'azur.*
eſtant morte l'an 1644. il épouſa en ſecondes nopces l'an 1647. 1644. 1647.
le 11. Iuin *Iudith Martin* fille d'Ambroiſe Martin Aduocat general au Parlement de Rennes, MARTIN

Enfans de Philippes de la Tremoille second Marquis de Royan & de Magdelaine Champrond.

1. *Louys de la Tremoille* Comte des Olonnes, duquel cy-apres.

2. *Cesar de la Tremoille*, Iesuite.

3. *Paul-Augustin de la Tremoille* né 1635.

4. *François de la Tremoille*, né l'an 1637.

5. *Catherine-Marie de la Tremoille*, morte Religieuse à Sainte Croix de Poitiers.

6. *Madelene de la Tremoille* Religieuse auec sa sœur, depuis Abbesse du Pont aux Dames.

7. *Caliope de la Tremoille*, Religieuse au Pont aux Dames.

XXII.

LOVYS Seigneur de la Tremoille, Comte des Olonnes, né l'an 1626. a seruy en Allemagne contre les Imperiaux & Bauarrois, assista à la bataille de Nortlinguen le 3. Aoust 1645. sous le Duc d'Anguien depuis Prince de Condé, General de l'armée Françoise ; Il seruit aussi en Catalongne contre les Espagnols lors que le mesme Prince y fut enuoyé Viceroy de ce pays ; il a épousé l'an 1652. *Catherine-Henriette d'Angennes* seconde fille de Charles d'Angennes Seigneur de la Louppe, Baron d'Amberuille & de Marie du Raynier son épouse, il n'en a point d'enfans.

1626.

1645.

1652.

ANGENNES *de sable, au sautoir d'argent.*

CHAPITRE II.

MARQVIS ET DVC de Noirmonstier du nom de la Tremoille.

XIX.

LA TREMOILLE NORMOSTIER, porte party de deux couppé d'vn: au 1. du chef de la Tremoille, au 2. de Bourbon, au 3. de Coitiuy, au 4. & 1 de la pointe de Milan, au 2. de Laual, & au 3. d'Orleans.

1550.

CLAVDE de la Tremoill Baron de Noirmonstier & d Mornac, Cheualier de l'Ordr du Roy, Gentilhomme ordina re de sa Chambre, Seigneur d Chasteauneuf sur Sarte, S. Ger main, Buron & de la Rochedir cinquiéme fils de François Se gneur de la Tremoille Vicom de Thouars, & d'Anne de La ual; il eut les Baronnies de Noi monstier & de Mornac, par premier partage fait auec s freres le 6. Nouembre 1550. depuis par vn deuxiéme, fa quatre ans apres, luy écheure

les Seigneuries de la Rochediré, de Chasteau-neuf sur Sarte, & de S. Germain; seruit les Roys François II. & Charles IX. pendant les troubles du Royaume; épousa l'an 1557. le 23. Feburier *Anthoinete de la Tour-Landry*, Dame de S. Mars de la Iaille, fille de Iean de la Tour Cheualier, Comte de Chasteauroux en Berry, Baron de la Tour, Seigneur de Bourmont, issu de la Maison de Maillé, & de Ieanne Chabot; Elle estoit Dame d'honneur de la Reyne Catherine de Medicis, & auoit épousé en 1. nopces René le Porc de la Porte, Baron de Vezins en Anjou, & apres la mort de son second mary decedé 1566. aagé de vingtdeux ans: elle épousa en troisiémes nopces Claude Gouffier Duc de Roüannois, Marquis de Boisy, Comte de Carauas & de Mauleurier, Baron de Pousauges, de S. Loup, & de Passauant, Capitaine de cent Gentilshom-

1557.

LA TOVR LANDRY *porte écartelé au 1. d'or, à la fasse de gueules, crenellee de 3. pieces, masonnée de sable qui est* la Tour-Landry; *au* 2. de Chabot, *au* 3. de Maillé, *au* 4. de Bretagne, *& sur le tout* de Bourbon, *party de* Chauuigny, *qui est d'argent, à 3. fusées & deux demies de gueules en fasse.*

mes de la Maison du Roy, pre
mier Gentilhomme de sa Cham
bre & grand Ecuyer de France
& fut sa cinquiéme femme. Ell
1585. n'eut quvn fils vnique de son se
cond lict, & testa l'an 1585. le 20
Mars, & gist dans la Chapelle d
Craon, aux Cordeliers d'Anger.
Titres Domestiques.

XX.

FRANCOIS de la Tremoil
premier Marquis de Noirmoi
stier, Vicomte de Tours, Baro
de Chasteauneuf, & de Sam
blancé, Seigneur de Mornac
de Montagu, de Marueil, Bu
ron, Craon, la Ferté-Milon, &
de la Rochediré; Cheualie
de l'Ordre du Roy, Capitain
de cinquante hommes d'arme
des Ordonnances de sa Majest
Seruit les Roys Henry III. &
Henry IV. pendant les diuisior
du Royaume, & se ietta dar
son Isle de Noirmonstier, l'a

1588. pour la deffendre pour le 1588.
Roy, laquelle le Roy Henry III.
erigea en Marquisat par lettres
données à Chenonceaux au mois
d'Octobre 1584. Il fut dans l'ar- 1584.
mée de François de Bourbon
Prince de Conty, lors que ce
Prince fut General de l'armée
de sa Majesté en 1592. pour re- 1592.
duire le Poitou, l'Anjou, & le
Berry. Il mourut au mois de
Feburier 1608. gist aux Corde- 1608.
liers d'Angers dans la Chappelle
de Craon : il auoit épousé le 18.
Octobre 1584. *Charlote de Beau-* 1584.
ne Dame de la Ferté Milon,
Dame d'atour de la Reyne, Ca-
therine de Medicis, fille vnique
de Iacques de Beaune Cheualier
de l'Ordre du Roy, Baron de
Samblancé, Vicomte de Tours,
Seigneur de la Carte, Gentil-
homme Ordinaire de la Cham-
bre du Roy, & de Gabrielle de
Sade son épouse ; elle estoit
veuue de Simon Fizes Baron de
Sauue, Secretaire d'Estat sous

BEAVNE *de gueules au cheurõ d'argent, accompagné de 3. besans d'or.*

le Roy Charles IX. Elle mou-
1617. rut le 30. Septembre 1617. aagée
de soixante-six ans: gist dans l
Chapelle de la Magdelaine, au
Celestins de Paris. De ce maria-
ge nasquit le fils vnique qui suit

XXI.

LOVYS de la Tremoille, pre-
mier du nom, Marquis de Noi
monstier, Baron de Chasteau
neuf, & de Samblancé, Vicon
te de Tours, Seigneur de
Rochediré, la Carte & la Fert
Milon, Cheualier de l'Ordre d
Roy, Conseiller d'Estat, Cap
taine de cinquante homm
d'armes de ses Ordonnances
& Lieutenant general de sa M
jesté au haut & bas Poito
Chastelleraudois, Lodunois,
en la ville de Poitiers; pourue
1613. le 15. Iuin l'an 1613. Outre cet
Lieutenance il obtint d'autr

Lettres du Roy, par lesquelles il obtint le commandement dans la ville de Poitiers, pendant l'absence du Duc de Sully, qui estoit Gouuerneur en chef, & de Louys Gouffier Duc de Roannois Gouuerneur de la mesme ville. Et lors qu'il faisoit estat d'aller prendre possession de ces Charges, il mourut à Paris la mesme année le 4. Septembre 1613. aagé de vingt-sept ans, & fut enterré dans la Chappelle de la Magdelaine des Celestins de Paris, où l'on y void vn tombeau de marbre. Il auoit épousé le 13. Mars 1610. ***Lucrece Bouhier*** fille ainée de Vincent Bouhier Cheualier, Baron du Plessis aux Tournelles, Seigneur de Beaumarchais, Tresorier de l'Espargne & Intendant de l'Ordre du S. Esprit, & de Marie d'Hotman sa femme. Elle épousa depuis l'an 1617. Nicolas de l'Hospital Marquis, puis Duc de Vitry, Pair & Mareschal de France,

1613.

1610.

BOVHIER *d'azur, au cheuron d'or, accompagné en chef de 3. croissants d'argent & d'vne teste de bœuf d'or en pointe.*

1617.

Comte de Chasteauuilain, Gou
uerneur de Prouence.

Enfans de Louys de la Tremoill premier du nom Marquis de Noirmonstier & de Lucrece Bouhier.

1. *Louys de la Tremoille* secon du nom Duc de Noirmonstier duquel cy apres.

2. *François de la Tremoille* Baron de Chasteauneuf Posthume, mort ieune, gist aux Celestins proche son pere.

XXII.

Porte party de 3 & couppé d'vn qui font 8. quartiers, *LOVYS de la Tremoill* second du nom, premier Du de Noirmonstier, Vicomte d

4. *en chef &* 4. *en pointe. Au* 1. *du chef* de France *au* 2. de Ierusalem, *au* 3. d'Orleans, *au* 4. de l'Empir *Au* 1. *de la pointe* de Luxembourg, *au* 2. de Milan *au* 3. de Laual, *au* 4. de Craon, *& sur le tout* de l Tremoille.

Tours, Baron de Chasteauneuf, & de Samblancé, Seigneur de la Ferté-Milon & de la Rochediré, de Charsay, & de la Carte, Conseiller du Roy en ses Conseils, & son Lieutenant general en Anjou, Mareschal de ses Camps & armées, Gouuerneur de Charleville & du Mont Olimpe; né le 25. Decembre 1612. 1612.
espousa l'an 1640. au mois de 1640.
Nouembre *Renée Iulie Aubery* fille vnique de Iean Aubery Cheualier, Conseiller d'Estat Ordinaire, & de Françoise le Breton Villandry son épouse: combatit volontaire à la bataille d'Auein contre les Espagnols en 1635. & assista en suite aux prises 1635.
de Tirlemont & de Louuain: & l'année suiuante se trouua dans l'armée du Comte de Soissons pour empescher l'entrée des Espagnols en France; Depuis seruit volontaire en Hollande en 1640. Assista depuis au siege de 1640.
Perpignan, trois ans apres fut

AVBERY *d'or, à 5. fasses de gueules, ou burelé d'or & de gueules.*

fait Mareschal de Camp dan
l'armée de Picardie commandé
par le Duc d'Angoulesme, com
manda seul vn corps d'armée e
Allemagne, seruit depuis auec l
Comte de Rantzau; assista a
siege & prise de Rotuuil; fu
pris prisonnier au combat d
Dutling, commanda sous l
Mareschal de Villeroy au sieg
1645. de la Mothe en 1645. & sous l
Duc d'Orleans en Flandres au
prises de Bethune, Armantiers
Menene, Lillers, le Quesnoy
Commines, & autres places
1646. seruit l'année suiuante en 1646.
de Mareschal de Camp sous l
mesme Duc au siege de Cour-
tray, Fort de Mardick, Dun-
querque; fut blessé à Dixmude
Sa Majesté, pour le recompense
de tant de seruices, érigea so
Marquisat de Noirtmonstier e
Duché, par Lettres donnée
à Paris en Mars l'an 1650. & pa
autres du 8. Feburier 1657. trans-
fera le titre & dignité de Pairie

ſur la Baronnie de Mommirail, depuis s'eſtant retiré dans ſon Gouuernement du Mont-Olympe, il y receut le Roy qui venoit du ſiege de Montmidy l'an 1657. & finit ſa vie à Chaſteauuilain le 12. Octobre 1666. apres auoir ſeruy le Roy en Allemagne, Flandre & Italie, & donné par tout des marques de ſa valeur.

1657.

1666.

Enfans de Louys de la Tremoille ſecond du nom, premier Duc de Noirmonſtier & de Renée Iulie Aubery.

1. *Louys Alexandre de la Tremoille* troiſiéme du nom, ſert en Portugal né 1642. 1642.

2. *Anne-Marie de la Tremoille* a eſpouſé *Adrien Blaiſe Taleyrand* de Chalais Prince de Chalais, Marquis d'Exideul.

TALEYRAND porte, de gueules, à 3. Lionceaux d'or

3. *Anthoine-François de la Tremoille* Abbé de Noirmonſtier.

4. *Yoland-Iulie de la Tremoille.*

5. *Louyſe-Angelique de la Tremoille.*

6. *Henry de la Tremoille.*
7. *Charlotte de la Tremoille*
8. *Robert de la Tremoille.*

CHAPITRE III.

COMTES DE IOIGNY

XIII.

GVILLAVME de la Tre moille, Cheualier, Seigneu d'Vsson, d'Espoisse, de Bourbon lanceis, Mareschal de Bourgon gne, Conseiller & Chambella des Roys Charles V. & Char les VI. & de Philippes le Hard Duc de Bourgongne, Souuerai Capitaine de ses Gens-d'arme & Mareschal de Bourgogn fils de *Guy de la Tremoille* cin quiéme du nom, Grand-Panne tier de France, & de Radegonc
1377. Guenand; accompagna l'an 137 le mesme Duc Philipes le Hard

que le Roy Charles V. auoit enuoyé en Picardie auec vne armée contre les Anglois : depuis le Roy Charles VI. & ce Duc, l'enuoyerent auec des trouppes en 1387. au secours de Ieanne Duchesse de Brabant, attaquée par les Anglois ; il accompagna ce mesme Monarque contre le Duc de Gueldres, rauagea son pays : Froissard parlant de luy, en decriuant cette guerre, le nomme *souuerain Capitaine des Gensd'armes du Duc de Bourgongne* & l'année suiuante fut dans l'armée qui fut en Allemagne, & sa Maiesté le deputa auec plusieurs Seigneurs François pour receuoir en son Chasteau du Louure, les Ambassadeurs du Roy d'Angleterre qui venoient pour traiter la paix. Iean fils de France Duc de Berry, Comte de Poitou le commit auec Iean Comte de Sancerre, Morinot de Tourzel Sire d'Alegre, & autres Seigneurs l'an 1388.

Margin: 1387. 1388.

pour traitter alliance auec Gaston Comte de Foix Seigueur de Bearn, & conclurent son mariage auec Ieanne Comtesse de Bologne & d'Auuergne, qui fut
1389. arresté en 1389. & le contract
Titres du Tresor des Chartes du Roy. fut signé par ce Seigneur de Husson, auec autres Princes & Seigneurs; fut auec Louys de Bour-
Froissard. bon au voyage de Thunis en Afrique contre les Infideles, & en Hongrie au secours de l'Empereur Sigismond, où il finit ses iours à la iournée de Nicopolis, combattant contre le Turc,
1396. l'an 1396. Philippes Seigneur de Montreal son fils y fut aussi tué, comme rapporte le mesme Froissard disant, *ce Guillaume de la Tremoille estoit en la bataille, il combatit vaillamment & fit ce iour grands faits d'armes, & fut là occis & vn sien fils sur le lieu.* Il auoit esté nommé auec Guy Seigneur de la Tremoille son frere par le mesme Philippes Duc de Bourgongne

executeur de ſon teſtament fait à Arras l'an 1395. ordonnant 1395.
qu'ils ſeroient enterrez à ſes pieds, dans l'Egliſe des Chartreux de Dijon; & les recommanda à ſon frere le Comte de Neuers, le conſeillant de ſe ſeruir d'eux dans l'adminiſtration des affaires de ſes Eſtats. Ce qui eſtoit vn témoignage de l'affection qu'il portoit à ces deux Seigneurs de la Tremoille.

Le meſme Seigneur *de la Tremoille* & de Sully ſon frere qui l'aimoit vniquement, le nomma auſſi executeur de ſa derniere volonté l'an 1393. Apres le meſ- 1393.
me Duc Philippes, Oliuier de Martrueil Eueſque de Chaalons, Ithier de Martrueil Eueſque de Poitiers & Chancelier du Duc de Berry, Iean Canart Eueſque d'Arras & *Pierre de la Tremoille* ſon autre frere, ayant toutesfois ordonné que *Guillaume* Seigneur d'Vſſon fuſt le principal executeur, & en ſon abſence

l'Euesque de Chaalons, ou bien Guillaume Guenand ; l'ordonnant aussi, vn de ses heritiers luy legua sa ceinture d'or à flacons, où il y auoit dix-huict fermans, & en chacun six perles. Il auoit épousé *Marie de Mello* Dame d'Vsson, & de Bourbon Lanceys, fille de Guy de Mello Seigneur d'Espoisse & de Bourbon Lanceys.

MELLO *d'or, à 2. fasces de gueules, à l'orle de 8. merlettes de mesme 3. 2. 3*

Enfans de Guillaume de la Tremoille Seigneur d'Vsson & de Marie de Mello.

1. *Guillaume de la Tremoille* second du nom Seigneur d'Vsson, mort sans alliance, il eut pour heritier son frere puisné *Guy de la Tremoille*, ce qui est remarqué dans vn *Registre de la Cour de Parlement.*

2. *Philippes de la Tremoille*, Seigneur de Montreal, mort auec son pere à la bataille de
1396. Nicopolis l'an 1396. ne laissa

aucuns enfans de sa femme *Eleonor de Culant* fille d'Eudes Seigneur de Culant en Berry, & de Marguerite de Ioinuille sa seconde femme. Elle épousa en secondes nopces Guischard Dauphin second du nom Seigneur de Ialigny, & de la Ferté-Chaudron en Niuernois, Grand-Maistre de France, Gouuerneur de Dauphiné, mort sans enfans l'an 1415. à la bataille d'Azincourt. *I. Bouchet Ann. d'Aquit. Paradin & Pont. Heuter.* le nomment mal Seigneur de Montarel au lieu Montreal. *Froissard.*

Froissard. CVLANT, *d'azur, semé d'estoiles d'or & au Lyon de mesme sur le tout.*

1415.

3. *Guy de la Tremoille*, Comte de Ioigny continua la posterité.

4. *Iean de la Tremoille*, tué l'an 1408. à la bataille donnée prés la ville de Tongres le 13. Septembre, par Iean Duc de Bourgongne contre les Liegeois pour le restablissement de son beau-frere Iean de Bauiere dans son Euesché de Liege. *Guill. Parad. Ann. de Bourgongne.*

1408.

Guil. Parad. Ant. de Bourg. l. 3.

5. *Jeanne de la Tremoille*, épousa *Jean de Rochefort* (nommé par aucuns Simon) Seigneur de Chastillon, de Basois, & du Puiset, de Rochefort en Iueline, de Rochefort en Anjou, de Rochefort sur Armanson, & de Rochefort sur Brenon, au rapport de *S. Julien en ses Meslanges Historiques*.

ROCHEFORT *d'asur, seme de billetes d'or, au chef d'argent au Lyon leopardé de gueules.*

6. *Marguerite de la Tremoille* épousa le 12. Octobre 1391. à Dijon *David* Sire & Baron *d'Auxy* second du nom, Seigneur de Hangest, surnommé, Fameschon, & Bulles, Conseiller & Chambellan du Roy Charles VI fils ainé de Iean III. & de Catherine de Melun; il accompagna le Roy Charles VI. au second voyage qu'il fit en Flandre, l'an 1383 contre le Comte Louys, & l'an 1408. accompagna le Duc de Bourgongne contre les Liegeois, & fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. son corps fut porté en l'Eglise Collegiale

1391. AUXY, *echiqueté d'or & de gueules.*

1383. *Monstrelet*

1408.

1415.

...elle Mde la Tremoüille, est
d.. Chasteau d'Amy.

7. Jeanne de la Tremoüille,
espousa Mathieu de Longuy, Longuy,
Seigneur de Givry, & de Rahon,
second du nom. Il y auoit de
Rom de Longuy Seigneur de
Beaumont sur Lens, & de Fon-
taine Françoise, à cause de Mon-
...e de Vergy: elle mourut l'an
1434. & gist aux Cordeliers de 1434.
...ois, où se lit cet Epitaphe.

*Cy gist noble & puissante Dame
Jeanne de la Tremoüille, Dame
de Rahon & de Givry, femme de
Noble & puissant Seigneur Mes-
sire Mathieu de Longuy, Sei-
gneur desdits lieux, laquelle
trespassa le 20. iour de Septembre
1434. Priez Dieu pour son ame.* 1434.

XIV.

GUY de la Tremoüille Comte
...igny, Baron de Bourbon Lan-
...cy, Baron d'Antigny, Vllon,

Pouilly, Premartin, & des villes & Chastellenies de Cesy, la Ferté, de la Loupiere, & des Seigneuries de Brion, de Brecy, de Vieuchamp, de Chambre, de la Grange, de Ceruoise, lesquelles sept dernieres Chastellenies, Villes & Seigneuries luy furent données par le Roy Charles VI. par ses Lettres données à S. Faron les Meaux l'an 1421. le 24. Ianuier, pour les seruices qu'il luy auoit rendus : & parce que ses terres auoient esté pillées par les ennemis & confisquées sur les rebelles : il conduisit l'an 1423. auec le Mareschal de Toulongeon & autres Seigneurs quatre mil cheuaux Bourguignons au secours de la Duchesse doüairiere de Bourgongne, combatit à la bataille de Creuant, & mourut auant l'an 1438. Il auoit espousé l'an 1409. *Marguerite de Noyers* Comtesse de Ioigny, Dame d'Antigny, de Pouilly, & de Premartin, fille de Milles

1421.

Monstrelet.

1423.

1438.

1439.

NOYERS, *d'azur, à l'Aigle d'or.*

de Noyers second du nom Comte de Ioigny, & de Marguerite & Ventadour Dame d'Antigny. *Monstrelet. Tit. Domest.*

Enfans de Guy de la Tremoille Comte de Ioigny & de Marguerite de Noyers.

1. *Louys de la Tremoille* Comte de Ioigny, Baron de Bourbonlanceys, Seigneur d'Antigny, Vsson, & de Premartin; accompagna le Roy Charles VII. au siege de Pontoise 1441. ne fut marié, & mourut vers l'an 1467. sa succession fut partagée le 4. Iuin 1467. entre ses niepces Guillemette & Marguerite de Vergy Dame de Montferrant, qui herita de la Baronnie de Bourbonlanceys. Charles de Chaalon son nepueu herita du Comté de Ioigny.

Monstrelet vol. 2.

1441.

1467.

2. *Ieanne de la Tremoille*, Comtesse de Ioigny, épousa *Iean de Chaalon* Baron de Viteaux, de Cheuane, & de l'Orme

CHAALON *de gueules à la bande d'or.*

en partie; fils puisné de Iean de Chaalon Seigneur d'Arlay, & de Marie de Baux Princesse d'Orange. Elle mourut l'an 1454. &
1454. gist auec son espoux dans l'Abbaye de Vezelay où se voyent leurs Tombeaux.

3. *Claude de la Tremoille*, Dame d'Antigny épousa le 15.
1434. Ianuier 1434. *Charles de Vergy*
VERGY *de gueules, à 3. quinte-fueilles d'or 2. & 1.* Cheualier, Seigneur d'Autrey, de Vaugrenant, de Fonuent, de Champlite, d'Arc, & de Frolois, Seneschal de Bourgongne, fils de Iean & d'Anthoinette de Sa-
1438. lins: elle mourut l'an 1438. ayant
Histoire de Vergy d'And. du Chesf. p. 320 fait son testament le 2. Aoust, elle fut enterrée au Monastere de Thulley, dans la Chappelle des Seigneurs de Vergy où l'on void encore sa tombe auec cette inscription:

Cy gist noble & puissante Dame Claude de la Tremoille femme de feu noble & puissant Seigneur Messire Charles de Vergy Seigneur d'Autrey & Vaugre

uant, & fille de noble & puissant Seigneur Messire Guy de la Tremoille, iadis Comte de Ioigny, elle trépassa le 4. Aoust 1438. 1438.

Son mary épousa en secondes nopces Marguerite de Cuzance, veuue de Guy Pontallier Seigneur de Talmey, Cheualier de la Toison d'Or, Mareschal de Bourgongne, & mourut l'an 1467. ayant remporté cet eloge d'vn Historien de son temps, d'auoir esté *vn experimenté Capitaine & l'vn des larges dépensiers & des liberaux Seigneurs qui fut de ce temps-là*; son corps fut enterré pres celuy de sa premiere femme. 1467. *Oliuier de la Marche.*



CHAPITRE IV.

BARONS DE DOVRS.

XIII.

LA TREMOILLE DOVRS *porte pour briseure vne fleur de lis d'argent sur le haut du chevron.*

PIERRE de la Tremoille, Baron de Dours, d'Engoutsen, Seigneur de Planguyeres, de Cloe, de Hubessen, & de Sangueuille, Conseiller & Chambellan du Roy Charles VI. & de Philippes le Bon Duc de Bour-

1390. gongne 1390. en laquelle année il estoit pourueu de cette charge: Il estoit troisiéme fils *de Guy V. du nom Seigneur de la Tremoille*, & de Radegonde Guenand son épouse: Par le testament que fit

1393. l'an 1393. *Guy V. Seigneur de la Tremoille* son frere ainé: il fut auec son frere *Guillaume Seigneur d'Vsson* heritier au residu de ses biens, Terres & Seigneuries, au cas qu'il mourust sans

hoirs, & le nomma l'vn de ses executeurs testamentaires, auec Philippes Duc de Bourgongne, les Euesques de Chaalons, d'Arras, & autres : vn Arrest de la Cour de Parlement de l'an 1399. fait mention de luy ; il viuoit encore en 1426. épousa *Ieanne de Longuilliers* Baronne d'Engoutsen, & de Hubessen, Sangueuille, &c. fille de Ieau & de Marie de Boullencour sa femme. De ce mariage nasquirent plusieurs enfans. *Arrests de la Cour de Parlement de Paris. Titres Domestiques.*

1399.

1426.

LONGVILLIERS *porte d'or, à la Croix encree de gueules, ou selon autres de gueules, à la Croix encré d'or qui est* Longuilliers, *écartelé d'azur, semé de Fleurs de Lys d'or, au Lyon naissant d'argent, qui est* Soissons Moreul.

Enfans de Pierre de la Tremoille, Baron de Dours & de Ieanne de Longuilliers.

1. *Iean de la Tremoille*, Cheualier, Seigneur & Baron de Dours, duquel cy-apres.

2. *Lancelot de la Tremoille.*

Sieur de Hubessen, mort sans alliance *Marguerite de la Tremoille* Dame de Baucignies sa sœur herita de luy.

3. *Guy de la Tremoille*, aussi mort sans enfans.

4. *Marguerite de la Tremoille* nommée par aucuns *Isabelle*, épousa *Iean de Hornes* Seigneur de Baucignies, de Houtquerque, de Hondescote, Locres, Hebuterne, & de Gaesbecke; Vicomte de Bergues, S. Vinoc, Seneschal de Brabant; fils d'Arnoul de Hornes Seigneur de Baussignies &c. & de Ieanne de Hondescote, & de Houtquerque: fut l'vn des conducteurs d'vne armée de six mille combatans auec les Seigneurs de Croy, de Humieres de Creuecœur, & le bastard de S. Paul, pour le seruice de Philippes le Bon Duc de Bourgongne, en la Prouince de Champagne; mourut à Ostende l'an 1436. Elle viuoit encore en 1452 & estoit veuue de son épou e

Hornes, d'or, à 3. cors de gueules, virolés & liés d'argent.

Reg. de la Cour de Parl.

Mõstrelet.

1436.

1452.

en 1446, comme le témoigne les Reg. de la Cour de Parlement de Paris. De leur alliance viennent les Comtes de Hornes, de Houtquerque & de Bauſſignies. 1446.

5. *Agnes de la Tremoille*, épouſa *Philbert de Iaucourt* Cheualier, Seigneur de Villarnoul, du Vaux, de Marreaux, & de Riuiere; fils ainé de Guy, & de Ieanne de Damas; Agnes qui n'eut point d'enfans, eſtoit veuue de luy en 1462. Elle fit ſon teſtament en 1488. par lequel elle donne les deux tiers de ſes biens à Agnes du Pleſſis femme de Iean de Saucour Seigneur de Villarnoul, neueu de Philibert ſon mary, & l'autre tiers à *Marguerite de la Tremoille* ſa niepce, femme du Seigneur de Creuecœur, & à ſes autres heritiers, ſur quoy il y eut procez vingt ans apres intenté au Parlement de Dijon, entre Iean de Rouuroy Seigneur de S. Simon, & *Ieanne de la Tremoille* ſa femme, niepce

Regiſt. de la Cour de Parl. ſous l'an 1469.

IAVCOVRT *de ſable, à 2. Lyons leopardez d'or.*

1462.

1488.

de cette Agnes d'vne part, & Iean Seigneur de Villarnoul, & Agnes du Plessis d'autre, & par
1508. Arrest du 26. Ianuier 1508. le testament fut confirmé.

Iac. de Lallaing. Ce Seigneur de Iaucour estoit l'vn des plus apparents de l'armée que Philippes le Bon Duc de Bourgongne commit à la conduite de son cousin le Comte d'Estampes, pour entrer en Pi-
1451. cardie l'an 1451. & quelque temps apres receut solemnellement l'Ordre de Cheuallerie, de la main du Seigneur de Croy, auec *Iean de la Tremoille* Seigneur de Dours son beaufrere, dans l'armée conduitte contre les rebelles de Gand. Oliuier de la Marche l. 1. fait mention de luy, décriuant la bataille de Gaure, où il se trouua auec le mesme Duc de Bourgongne
1453. contre les Gantois l'an 1453. en ces termes : *Ie vis à pied deux hommes d'armes de nom, l'vn fut Messire Iacques de Fouque-*

soles, qui portoit le Guidon de Messire Thibaut de Luxembourg Seigneur de Fiennes, & l'autre fut Messire Philibert de Iaucourt Seigneur de Villarnoul qui marchoient cheualeureusement contre les ennemis. Oliuier de la Marche l. 1.

6. *Iacqueline de la Tremoille,* espousa en premieres nopces *André* nommé par aucuns *Philippes de Toulongeon* Cheualier nommé de la Toison d'Or 1432. mourut en la Terre-sainte où il estoit allé en pelerinage :

TOVLONGEON, *écartelé; au 1. & 4. de gueules à 3. iumelles d'argent, qui est* S. Cheron. *Au 2 & 3. de gueules à 3. fasses ondées d'or, qui est* Toulongeon.

& en secondes auant l'an 1439. *Iean de Luxembourg* bastard de S. Paul, Seigneur de Haubourdin, Cheualier de la Toison d'Or, fils naturel de Valeran de Luxembourg Comte de S. Paul & de Ligny, General des armées

1439. LVXEMBOVRG. HAVBOVRDIN. *d'argent, au Lion de gueules, la queuë double passée en sautoir, couronné & armé d'or, lampassé d'azur; brisé d'vn filet à gauche d'azur.*

du Roy contre les Flamens, & d'Agnez de Brie son amie. Son Pere luy fit don par testament
1415. de l'an 1415. de la terre de Haut-bourdin en Flandres, sous ce nom & sous celuy de Bastard de S.
Chiffl. Ch. de la Toison. Paul il s'est fait tant signaler aux guerres de son temps, que par sa valeur il a aucunement reparé le deffaut de sa naissance.

Reg. de la Cour de Parl. de Paris. Monstrelet rapporte quil se trouua en l'armée du Comte de S. Paul qui assiegea & prit la ville de Braine le Chasteau en
Vol. 3. p. 85 & 119. Hainaut, & depuis qu'il deffendit icelle de Horne scituée sur les
Goulut p. 788. p. 444 Marches de Frise, auec le Seigneur de l'Isle-Adam. Elle auoit esté assiegée par les gens de la
Cont. de Monstr. p. 16. Duchesse Iaqueline de Brabant.

Hist. de Lalaing. p. 302. 326. Il s'engagea bien auant dans le party du Roy d'Angleterre, soustenu par la faction de Bourgogne, pendant les grands troubles qui affligerent ce Royaume, & fut vn des principaux Seigneurs qui assisterent à la rencontre des ar-

mées du Roy Charles VI. pres la ville de Senlis & celle du Duc de Betfort pretendu Regent en France.

Ce Prince d'Angleterre ayant occupé la ville de Paris & les enuirons, il fit don à ce Bastard, en satisfaction de ses seruices, de la ville & Chasteau de Montmorency, dont le vray Seigneur tenoit le party du Roy Tres-Chrestien. Ce fut en l'an 1429. 1429.
auquel temps il estoit desia pourueu du Gouuernement de la ville de Meaux.

Ce Roy d'Angleterre Henry VI. s'estant acheminé en France pour prendre possession du droit imaginaire qu'il pretendoit iniustement à la Couronne, & pour se faire sacrer dans l'Eglise Cathedrale de Paris, au festin solemnel qui fut fait à son sacre, ce bastard de S. Paul y exercea la charge de Grand-Maistre d'Hostel, & au mesme an fut vn des conducteurs de l'ar-

mée du Duc de Betfort, mise ſus pied pour la conqueſte des fortereſſes que les François tenoient en l'Iſle de France.

Chiffl. Ch. de la Toiſon d'or.

Enſuite il fut honoré du Collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or par le Duc de Bourgongne, & fut enuoyé aſſieger la ville d'Aualon, puis il eut le meſme employ auec le Mareſchal de l'Iſle-Adam, & Louys de Luxembourg ſon frere, à celuy de la ville de S. Denys. De là il accompagna le Duc de Bourgongne quand il s'achemina pour conclurre le traitté de paix en la ville d'Arras, entre ce Duc d'vne part, & le Roy Charles VII. L'Hiſtorien de ce temps dit que les principaux du Conſeil de ce Duc eſtoient ſon Chancelier, ſon premier Chambellan, & le Seigneur de Hautbourdin. Il aſſiſta encore le meſme Prince ſon maiſtre quand il entra dans la ville de Luxembourg qui auoit eſté ſurpriſe & ſe tenoit pres ſa perſonne

Oliuier de la Marche parlant de luy dit, *le bastard de S. Paul Seig. de Hautbourdin vn moult vaillant Cheualier & de haute conduite.*

Le mesme Duc Philippes ayant mené sa petite niepce Marie de Gueldres au Roy d'Escosse, il y eut de grandes magnificences: & ce fut en cette occasion que le Seigneur de Hautbourdin tint vn pas pres la ville de S. Omer ouuert à tous Cheualiers du Royaume, six sepmaines durant, pour combatre & faire armes, où il se qualifioit Cheualier de la Belle-pelerine: les lices furent dressées sur le chemin tirant à Calais, le Duc present & Iuge du combat; entre ceux qui firent armes auec luy fut Bernard de Bearn bastard de Foix, & c'est-là que le bastard de S. Paul est décrit ayant sa cotte d'armes semée de celles de Luxembourg.

Le Comte d'Estampes luy fit l'honneur de receuoir de luy l'Ordre de Cheualerie, lors qu'il

fit leuer le siegé d'Audenarde, &
rendit des preuues de grande
valeur à la bataille donnée con-
tre les Gantois, pres de Ruple-
monde. A la memorable iournée
de Gaure il y portoit la baniere
du Duc, & combatit genereuse-
ment aux costez de son Prince.
1453. En la mesme année 1453. qu'ad
uint ce combat, il est mentionn
auec les principaux Seigneurs q
se vouerent pour entreprendr
la guerre contre le Turc.

Apres la mort de ce Duc Ph
lippes, il continua ses seruices a
Comte de Charolois son fils
successeur de ses grands Estat
qui le declara Lieutenant gene
ral de son armée mise sur pie
pour la guerre du bien publi
ainsi qu'escrit le mesme Historie
Oliuier de la Marche, ayant e
suite assisté à la bataille de Mon
lhery. Neantmoins Philippes
Commines dit que c'estoit
Comte de S. Paul qui estoit
plus grand chef de son armé

& adiouſte qu'il eſtoit accompagné de deux Cheualiers qui auoient grand credit aupres de luy, à ſçauoir de ce Seigneur de Hautbourdin ancien Cheualier frere baſtard de ce meſme Comte, nourry és guerres de France & d'Angleterre, du temps que Henry V. regnoit en France, & que le Duc Philippes eſtoit ioint auec luy : & du Seigneur de Contay qui eſtoient vaillans & ſages Cheualiers, & qui auoient la principale charge de l'armée.

Quelque temps apres cette bataille il ſurprit la ville de Peronne où eſtoit le Comte de Neuers, & l'armée du Duc de Bourgongne s'acheminant pour aller à Dinan, enfin ce genereux baſtard termina le cours de ſa vie martiale. Monſtrelet dit que *ce fut pitié & dommage, car il eſtoit vaillant, ſage & prudent, & encore vn des bons chefs de guerre que le Duc euſt en ſon armée, beau Cheualier entre tous* *Vol. 3. p. 126.*

les autres, & portant l'Ordre du Duc, de la Toison d'Or.

Monst. Olivier de la Marche, Regist. du Parlement de Paris, Phil. de Commines.

XIV.

IEAN de la *Tremoille*, Cheualier, Seigneur & Baron de Dours, & d'Engoutsen, Seigneur d'Allonuille, & de la Motte en Sangters; fut fait Cheualier par Iean Seigneur de Croy, chef de l'arrieregarde de l'armée du Duc de Bourgongne, lors de l'attaque des Gantois rebelles, auec plusieurs autres Seigneurs en 1452. Il épousa en premieres nopces *Renaude de Mello* ou *Merlo* fille de Louys de Mello Cheualier Seigneur de Sainte Parise, & de Ieanne d'Aumont; & en secondes *Ieanne de Crequy* fille de Iean V. Seigneur

Hist. de Iac. de Lallaing. l. 1 ch. 25. p. 261.

Oliu. de la Marche p. 360.

1452.

MELLO *comme cy-dessus.*

CREQVY, *d'or, au crequier de gueules*

de Crequy & de Canaples, ſurnommé l'Eſtendart, & de Ieanne de Roye : il mourut auant l'an 1453. ſon épouſe viuoit encore en 1466. *Hiſt. de Iac de Lallaing Regiſtre de la Cour de Parlement de Paris.* 1453. 1466.

1. *Iean de la Tremoille* ſecond du nom Baron de Dours, d'Engoutſen, & de la Mothe en Sangters, Seigneur d'Allonuille, eſtoit fort ieune, lors qu'il accompagna Charles Comte de Charolois allant au deuant de Philippes le Bon Duc de Bourgongne qui reuenoit à Bruxelles de la conqueſte de Luxembourg; épouſa *Marguerite de Contay* fille de Guillaume Seig. de Contay en Picardie premier Maiſtre d'Hoſtel du Duc de Bourgongne, & de Marguerite Dame de Lully : de ce mariage naſquit la fille vnique qui ſuit.

Oliuier de la Marche, l. 1.

CONTAY, *faſſé d'argent & de gueules de 6. pieces, à la bordure d'azur.*

2. *Marguerite de la Tremoille* Dame de Dours, d'Engoutſen, & de la Mothe en

CREVE-COEVR de gueules, à 3. cheurons d'or.

Sangters ; épousa *Anthoine* Seigneur de *Creue-cœur*, de Tiennes, de Calonne, de Thois, Bailly d'Amiens ; fils ainé de Iacques, & de Bonne de la Viefuille sa premiere femme : ayant épousé en premieres *Ieanne de la Tremoille*, il quitta le seruice de Marie de Bourgongne pour suiure le party du Roy Louys XI. delaissa en Flandres son superbe Chasteau de Tiennes, bastit en France celuy de Creuecœur, & fut Gouuerneur de la ville d'Arras pour le mesme Roy.

HALLEVVIN, d'argent, à 3. lyons de sable, couronez, lampassez, & armez d'or. Lallaing p 287. Oliuier de la Marche p 449.

2. *Ieanne de la Tremoille* épousa *Iosse de Hallevvin* Cheualier, Seigneur de Piennes Buguenaud, & Basserode, Conseiller & Chambellan de Philippes & Charles Ducs de Bourgongne, Souuerain Baillif de Flandres ; fils puisné de Iean Seigneur de Halleuuin & de Iacqueline de Guistelles : il estoit lors

veuf de Bonne de Melun de Gand : de ce mariage ſortent les Ducs de Halleuuin Pairs de France & les Seigneurs d'Eglebeck.

En l'an 1410. il eſt nommé entre les Seigneurs qui eurent charge auec les Sires de Rambure, de Heilly, & de Bouflers, dans l'armée que le Duc Iean de Bourgongne conduiſit contre les Orleannois, & longtemps apres il ſe renferma dans la ville de Hulſt lors qu'elle fut aſſiegée par les Gantois, où il rendit des preuues de ſa valeur, en vn rude combat où il aſſiſta le Sire de Lallaing. Il eſt auſſi nommé entre ceux qui aſſiſterent au banquet du Faiſan, que fit Philippes le Bon Duc de Bourgongne, & qui vouërent le voyage de Turquie l'an 1453. contre l'Empereur des Turcs Mahomet II. qui auoit pris Conſtantinople en la meſme année.

1410.

Belforeſt en ſes annales.

Hiſtoire de Iac. de Lallaing.

1453.

Mathieu d'Eſcouchi ch. 88.

Ce Seigneur de Piennes ſe trouua au Couronnement du

Roy Louys XI. eſtant accompagné de Thierry de Halluuin ſon parent, Chambellan du meſme Duc de Bourgongne lequel l'an
1466. 1466. exerça la charge de Souuerain Bailly de Flandre, au lieu de Ioſſe de Halluuin, qui en auoit eſté pourueu, & lequel eſtant de retour de ſon Ambaſſade vers le Roy d'Angleterre, le Duc de Gueldres & autres Princes d'Alemagne, s'achemina pour ſeruir ſon Prince contre les Liegeois, & mourut cinq ans apres; ayant receu les honneurs de la ſepulture dans l'Egliſe de Piennes lez-Caſſel en Flandres, où l'on void cette inſcription.

Philippes de l'Eſpinoy aux Antiquitez de la Nobleſſe de Flandres.

Cy giſt noble & puiſſant Seigneur Meſſire Ioſſe Halleuuin, Cheualier, Seigneur de Piennes, Buguenault & Beſſerode, en ſon temps Conſeilier & Chambellan de Meſſieurs les Ducs de Bourgongne Philippes & Charles, & leur Souuerain Bailly de Flandres, lequel & Madame Ieanne

de la Tremoille Dame desdits lieux, fonderent cette Eglise à l'honneur & reuerence de la Vierge Mere de Dieu, & trépassa l'an 1472. le 24. iour de Septembre. 1472.

La Dame de Piennes *Ieanne de la Tremoille*, passa de cette vie en vne meilleure au mois de Mars 1470. delaissant plusieurs enfans, à sçauoir Louys de Halleuuin Seigneur de Piennes qui eut lignée, Charles de Halleuuin Seigneur de Nieurlet, Capitaine de Dunkerque & Bailly de Cassel, qui épousa premierement Anthoinette de Saueuse, dont sortit Marguerite de Halleuuin, Dame de Robeque, alliée auec Philippe de la Vieuuille, Conseiller & Chambellan de Philippes premier du nom Roy de Castille, & de son fils l'Empereur Charles V. puis Charles prit alliance auec Marguerite de Flandres, dite de Drincamp, dont vint Claude de Halleuuin Seigneur de Nieurlet. 1407.

Adriane de Halleuuin fille ai-
née de Iosse Seigneur de Piennes
eut pour Mary, Guillaume de
Ligne Seigneur de Barbanson,
qui en procrea Louys de Ligne
Baron de Barbanson, & cestuy-
cy fut pere de Iean de Ligne
Baron du mesme lieu, Cheua-
lier de la Toison d'Or, conioint
auec Marguerite de la Marck,
Princesse & heritiere du Comté
d'Aremberg; & de ce mariage
furent procreez deux enfans,
Charles de Ligne Comte d'A-
remberg, Cheualier de la Toison
d'Or, marié auec Anne de Croy
d'Arschot, dont sont issus, Phi-
lippes de Ligne Prince d'Arem-
berg, Duc d'Arschot, aussi Che-
ualier de la Toison d'Or, Prince
de l'Empire, Baron d'Enghien
Grand d'Espagne, mort en Es-
pagne, ayant esté marié trois
fois, la premiere auec Hippolite
Anne de Melun, de la branche
d'Espinoy, dont enfans; la secon-
de auec Isabelle de Barlaimont

& la troisiéme auec la Baronne d'Anholt : ses enfans furent Philippes François Prince Souuerain d'Aramberg, Duc d'Arschot, allié auec Marie Madelene Borgia fille de N. Borgia Duc de Gandie; Claire Eugene d'Aramberg Dame de Caumont sa sœur, a epousé Albert Prince de Chimay, fils ainé d'Alexandre de Ligne Prince de Chimay, Comte de Beaumont, Baron de Halleuuin & de Comines; qui estoit frere puisné de Charles de Ligne Prince d'Aremberg, cy-dessus mentionné. Philippes de Ligne Prince de Chimay, fils puisné d'Alexandre & de Madelene d'Egmont a épousé Theodore de Gaure, heritiere de Charles Comte de Fresin.

Ieanne de Halleuuin seconde fille de Iosse Seigneur de Piennes & de *Ieanne de la Tremoille*, a pris alliance premierement auec Iean de Leiden Seigneur de Vassenare, qui de Iossine d'Egmont procrea deux filles, Marie, femme de Iacques Comte de Ligne,

& Marguerite de Vassenare, alliée auec Iean de la Marck, Seigneur de Lumaing. En secondes nopces Ieanne de Halleuuin fut mariée auec Iean de Soissons, Seigneur de Moreul & de Poix, Bailly de Vermandois, qui n'en eut lignée. *Philippes de l'Espinoy Nobl. de Flandre.*

3. *Marguerite de la Tremoille* Dame d'Esquerdes, fut choisie par Philippes Duc de Bourgongne auec la Comtesse de Namur, pour aller audeuant de Catherine de France fille du Roy Charles VII. iusques à Cambray, l'an
1439. 1439. qui venoit pour épouser son fils le Comte de Charolois: épousa en premieres nopces *Philippes du Bos Hennequin* fils de Iean Seigneur du Bos, & de Catherine de Poix, dont il y eut posterité finie en filles: & en secondes auec *Iacques de Creuecœur* Cheualier, Seigneur de Thois, Thienne & Calonne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre

Dv Bos Hennequin *d'argent, au lyon de sable.*

Crevecoevr, *comme cy-dessus.*

de Philippes Duc de Bourgongne, & de son Conseil, Cheualier de l'Ordre de la Toison d'Or, Bailly d'Amiens; veuf de Bonne de Viefuille Dame de Thienne & de Thois, fils de Iean & de Blanche de Saueuse: Il fut instruit aux armes par Robert de Saueuse renommé Capitaine son parent, qui le commit à la garde de la ville de Saint Quentin, & qui eut d'autres commandemens dans les armées du Duc de Bourgongne. Le Duc de Bourbon l'establit aussi son Gouuerneur de la ville & du Comté de Clermont en Beauuaisis, laquelle il deffendit vaillamment en l'an 1430. contre le Mareschal de Boussac. Aussi le Duc Philippes de Bourgongne l'associa en l'Ordre des Cheualiers de la Toison d'Or, & l'enuoya son Ambassadeur vers le Roy d'Angleterre pour l'induire à la paix auec la France, ayant esté l'vn de ceux qui souscriuirent 1430.

le traitté d'Artas. Il eut la mesme commission d'Ambassadeur vers le Roy Charles VII. pour plusieurs importantes affaires; mesme pour traiter du mariage de l'vne de ses filles auec le Comte de Charolois; & ce Monarque ayant entrepris le recouurement de son Royaume, particulierement de la Normandie, il y rendit ses deuoirs; assista & combatit genereusement à la memorable bataille de Gaure, portant la Baniere du Comte de Charolois. Le temps de son deceds est incertain; mais de cette Dame d'Esquerdes, par aucuns nommée *Ieanne de la Tremoille*, il fut pere du valeureux & renommé Philippes de Creuecœur Seigneur d'Esquerdes Mareschal de France, Cheualier de la Toison d'Or, Gouuerneur & Lieutenant general au pays & marches de Picardie & d'Artois.

Philip. de Comines. Ce Seigneur, comme son pere, eut bonne part aux faueurs des

Ducs de Bourgongne, mais principalement du Prince Charles, qu'il assista à la bataille donnée contre les Liegeois : Comines luy donne la qualité *d'homme sage*, & dit qu'il conduisoit les Franc archers qui eurent l'honneur du combat. Peu apres le mesme Prince l'honora du Gouuernement d'Artois & de partie de la Picardie.

Le Roy Louys XI. s'estant fié assez imprudemment à ce Duc quand il le vint trouuer en la ville de Peronne, sa Majesté luy fit demander pour sa garde le Seigneur d'Esquerdes auec ses trouppes, témoignant par là combien il estimoit sa fidelité, estant comme vn prejugé des signalez seruices qu'il rendit depuis à ce grand Monarque, quand apres le trépas du Duc Charles, il entra au seruice de sa Majesté, laquelle non seulement l'honora du Collier de son Ordre ; mais encore de l'Office

de Mareſchal de France, de Gouuerneur de Picardie, & de la Lieutenance generale de ſes armées ; ayant par ſa prudence reduit la Picardie en ſon obeyſſance, & outre les villes d'Arras, de Bethune, d'Aire, de S. Omer, Therouenne, de Bologne & Dunkerque, Grauelines & autres; ayant d'ailleurs deffait les trouppes de l'Archiduc Maximilian depuis Empereur, à la iournée de Guinegaſte & arreſté priſonnier le Duc de Gueldres & le Comte de Naſſau.

Enfin le meſme Roy témoigna l'eſtime qu'il faiſoit de luy, lors que peu de temps auparauant ſa mort, entre les remonſtrances qu'il fit au Prince Dauphin ſon fils, il luy commanda de le tenir pres de ſa perſonne, & de ſe ſeruir de luy en toutes ſes affaires importantes de guerres & autres, dautant qu'il eſtoit vn *ſage Cheualier* ; auſſi continua-il la meſme affection au ſeruice du

ieune Prince & s'acheminant au
voyage de Naples auec le Roy,
estant tombé malade à Lyon &
retournant par ordre de sa Ma-
iesté pour exercer en son absence
la charge de Lieutenant general
de ses armées en tout le Royau-
me, estant seulement éloigné de
trois lieuës de cette ville, il ter-
mina le cours de sa vie glorieuse
au lieu de Bresle, ne laissant au-
cuns enfans de Marie d'Auxy
fille de Iean Seigneur d'Auxy &
& de Ieanne de Flauy; tellement
qu'il eut pour heritier principal
en la Seigneurie d'Esquerdes &
autres Terres & Seigneuries sci-
tuées en Artois, Iean Seigneur
du Bos son nepueu. Le corps
fut porté inhumer à Nostre-
Dame de Bologne sur la mer
& par commandement de sa Ma-
iesté luy furent rendus de grands
honneurs funebres.

4. *Ieanne de la Tremoille*,
nommée par aucuns *Margue-*

ROVVROY de sable, à la Croix d'argent, chargée de 5 coquilles de gueules

rite, épousa *Iean de Rouuroy* Cheualier Seigneur de S. Simon en Picardie & de Rasse, fils ainé de Gaucher de S. Simon dit de Rouuroy, & de Marie de Sarbruches-Commercy : il mourut à Amiens, & son corps fut porté dans la Chartreuse du Mont S. Louys-lez-Noyon, où gist aussi son épouse : de leur mariage sortent les Vicomtes de Castres & les Seigneurs de Sandricourt.

S. SEVERIN d'argent, à la fasce de gueules, l'escu bordé d'azur.

5. *Louyse de la Tremoille*, femme de *Iean de S. Seuerin* Comte de Conuersan, de laquelle Maison sont issus les Princes de Salerne, & de Bisignan, les Ducs de Venouse, & d'Amalfy, les Marquis de Caiazze & de Tricarico au Royaume de Naples.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

Seigneurs de Fontmorant.

XII.

AMIEL ou Amé de la Tremoille premier du nom Cheualier, Seigneur de Fontmorant, de Signac, de Pressac, & de Vouhec: second fils de *Guy IV. Seigneur de la Tremoille* & de Chasteau-guillaume, & d'*Alix de Vouhec* sa femme. Il estoit encore ieune, lors que par le codicile de son pere de l'an 1327. il fut substitué pour succeder à son heredité, cas aduenant que *Guyot* son fils ainé vinst à mourir: ces deux freres *Guy* & *Amiel* firent partage des biens de leur pere l'an 1377. par lequel la Seigneurie de Fontmorant scituée en Poitou, luy écheut: *Guy VII.*

LA TREMOILLE FONTMORANT *porte de la* Tremoille, *l'écu brisé d'vne étoille d'argent sur la pointe du cheurō.*

1327.

13377.

P

Seigneur de la Tremoille l'appelle son oncle dans son testa-
1393. ment fait l'an 1393. il épousa
POQVIERES *d'argent, à 5. fusées & deux demies de gueules, posées en pal & rangées en fasce.* *Ieanne de Poquieres* issuë de la Maison des Seigneurs de Belarbre en Poitou, duquel mariage nasquirent les enfans qui suiuent.

1. *Iacques de la Tremoille*, assista à la prise de la ville d'Ou-
1384. *Froissard l.2.ch.51. Texera Trosapia. Tremolian* denarde en Flandres 1384. & le temps auquel il viuoit, fait presumer qu'il estoit fils d'Amiel. Texera s'est trompé en son traité de la famille de la Tremoille, le confondant auec son cousin *Guy V.* le faisant pere de *Guy VI.* qui épousa l'heritiere de Sully.

2. *Iean de la Tremoille*, Seigneur de Fontmorant, duquel cy-apres.

3. *Louys de la Tremoille* Euesque de Tournay, Conseiller de Philippes Duc de Bourgongne
1389. 1389. suiuit le party de Clement reconnu en France & au Païs-bas

contre l'Anti-Pape Vrbain VI. recouura les biens de ſon Eueſché alienez, par le credit du Duc de Bourgongne; teſta le 31. Iuillet 1410. & mourut à Paris le 5. Octobre audit an, laiſſant pour heritier & executeur de ſon teſtament *Iean* ſon frere & *Georges de la Tremoille* Seigneur de Sully & de Craon, & ſoumit l'execution de ſon teſtament à la Cour de Parlement de Paris; giſt aux Iacobins de Paris. *Regiſt. de la Cour de Parlement de Paris.*

Gallia Christiana Gazet Meyer; Reg. de la Cour de Parl. de Paris.

1410.

4. *Perſuie de la Tremoille*, épouſa en premieres nopces *Iean de Brillac* Cheualier, Seigneur de Mons en Lodunois, & en ſecondes *Hybles de la Roche* Cheualier, Seigneur de Rochebernat lez ſaint Iean d'Angely le 22. Nouembre 1411. *Iean* ſon frere ſigna ſon contract de mariage.

BRILLAC *d'azur, à 3. fleurs de lis d'argent.*

LA ROCHE.

1411.

XIII.

IEAN de la Tremoille Seigneur de Fontmorant surnomm
1411. Trouillart, viuoit l'an 1411. fu nommé executeur du Testamen de *Louys* Euesque de Tourna son frere, signa au contract d mariage de sa sœur *Persuie de l Tremoille* l'an 1411. épousa *Iac*
1411. ORADOVR *de... à la Croix de chargée de 5. coquilles de* *quette d'Oradour* fille d'Andr d'Oradour Cheualier. *Arrests d de la Cour de Parlement de Pari de l'an* 1471.

XIV.

AYME dit Amiel de la Tremoille second du nom Cheualie Seigneur de Fontmorant estim fils de *Iean* épousa *Anne d Mortemar* qui auoit des pretentions au Royaume de Canarie, comme issuë de la Maison

MORTEMAR *d'or, au chef de gueules, au pal de vair de 2. pieces.*

d'Oiron. Vn Seigneur de laquelle ayant équippé des Vaisseaux conquit ce Royaume & s'en qualifia Roy. *Bergeron Traitté de la nauig. & conquestes des Canaries.*

X V.

ANDRE' de la Tremoille, Seigneur de Fontmorant, est nommé dans vn titre de l'Euesché de Poitiers de l'an 1480. 1480.
cousin de *Louys Seigneur de la Tremoille* Comte de Benon: le temps fait iuger qu'il pouuoit estre fils d'*Aymé.*

X V I.

PHILIPPES de la Tremoille, Seigneur de Fontmorant, viuoit l'an 1523. comme appert par le 1523.
contract de mariage de sa fille,

le temps auquel il viuoit, fait coniecturer qu'il estoit fils d'*André* : Il épousa *Marguerite de Salignac* issuë de l'ancienne famille des Barons de Salignac en Perigord & des Seigneurs de la Motte-Fenelon.

SALIGNAC *d'or, à 3. bandes de sinople.*

1. *Philippes de la Tremoille* second du nom Seigneur de Fontmorant, duquel cy-apres.

2. *Gabriele de la Tremoille* épousa le 7. Iuillet 1523. *René d'Alogny* Cheualier Seigneur de Rochefort en Poitou fils de François d'Alogny.

1523. ALOGNY. *comme cy-dessus.*

XVII.

PHILIPPES de la Tremoille second du nom Seigneur de Fontmorant, viuoit enuiron l'an 1540.
1540. Quelques-vns luy donnent pour femme Alienor de Culant, mais ils se trompent, estant femme de *Philippes de la Tremoille* Seigneur de Montreal.

XVIII.

FRANCOIS de la Tremoille Seigneur de Fontmorant, de Chatelet, & de Chassingrimont, estoit mort auant l'an 1586. François d'Aubusson Cheualier, Seigneur de Vouhec estoit lors tuteur de ses enfans. 1586.

1. *Marguerite de la Tremoille*, Dame de Fontmorant, épousa *Charles Pot* Cheualier Seigneur de Chemeaux en Gastinois, fils de Guyot puisné de la branche de Rodes, & de Marie de Hangest.

POT *d'or, à la fasce d'azur.*

2. *Louyse de la Tremoille* Dame de Chastelet & de Chassingrimont, & de la Renousiere, épousa *Guillaume d'Aubusson* Cheualier, fils puisné de François d'Aubusson Seigneur de la Feuillade, & de la Marche, & de Louise Pot de Chemeaux.

AUBUSSON *d'or, à la Croix ancrée de gueules.*

CHAPITRE VI.

Seigneurs de l'Ebergement du nom de la Tremoille.

XV.

LA TREMOILLE L'EBERGEMENT, *porte* de la Tremoille *au lambel de gueules.*

IEAN bastard *de la Tremoille* Seigneur de l'Ebergement en Poitou, Seigneurie que luy donna son pere *Georges Seigneur de la Tremoille* Comte de Guines, de Bologne & d'Auuuergne,
1445. l'an 1445. lors qu'il le legitima, il luy permit de porter ses armes brisées d'vn lambel de gueules: Artus de Bretagne Comte de Richemont, Lieutenant general de l'armée Françoise, luy donna & au Sire de Montauban Mareschal de Bretagne, la conduite de l'arriere-garde à la bataille de Fourmigny, donnée contre les
1449. Anglois l'an 1449. depuis fut estably Gouuerneur & Capitaine des villes de Craon & de Chasteau-
1490. neuf: il mourut 1490. laissant les trois enfans qui suiuent de *Tho-*

Pierre le Baud Hist. de Bret.

mine Iousseaume Maison Poiteuine. IOVSSEAVME d'argent fretté de gueules

1. *René de la Tremoille* Seigneur de l'Ebergement qui suit.

2. *Iean Seigneur de l'Ebergement* en partie, mort sans hoirs l'an 1530. laissant pour heritieres de ses biens ses deux niepces *Claude* & *Marie.*

3. *Marie de l'Ebergement* espousa *Innocent Goulard* Cheualier Seigneur de Boisbelle, fils de Iean Goulard Cheualier, issu des Barons de Goulard en Condomois, & de Françoise du Puydufou. GOVLARD d'azur, à vn Lyon armé, lampassé & couronné d'or.

XVI.

RENE de la Tremoille Seigneur de l'Ebergement espousa *Françoise de Sainte-Flaine*, de laquelle alliance nasquirent les deux filles qui suiuent. SAINTE-FLAINE.

1. *Claude de la Tremoille* dite *de l'Ebergement* espousa *Louys Guineuf* Cheualier, dont sortirent quatre filles, sçauoir Renée, GVYNEVF

Marguerite, Andrée & Madeleine Guineuf.

2. *Marie de la Tremoille* dite de *l'Ebergement* sœur de *Claude*, fut éleuée prés la Reyne Anne de Bretagne femme du Roy Louys XII. elle la maria l'an 1516. auec *Iean Hebert* dit d'Ossonuilliers, Cheualier, Baron de Courcy, Conseiller & Chambellan ordinaire du mesme Roy, & Gouuerneur de la ville de Mortagne au Perche, fils de Iean Hebert d'Orsonuilliers General des Finances sous le Roy Louys XI. Elle luy donna en faueur de mariage la somme de cinquante mil liures, somme considerable en ce temps-là: son époux mourut l'an 1522. Il estoit frere de Geofroy Hebert d'Ossonuilliers Euesque de Constance en Normãdie, Frãçois Hebert Cheualier Baron de la Hoque Seigneur de Breau, & Louïs Hebert Euesque de Constance l'an 1510. apres son frere, qui fut tuteur de ses neueux de Louys Hebert Baron de Courcy, d'Am-

1516.
HEBERT D'OSSONVILLIERS *d'azur au sautoir d'or, accompagné de 4. merlettes de mesme.*

broiſe Abbé de S. Iean pres Falaiſe, de Iacques, Iean & de Charlote Hebert dits d'Oſſonuilliers: Marie de l'Ebergement leur mere viuoit encore l'an 1553. Louys Hebert d'Oſſonuilliers Baron de Courcy S. Igny & Plainuille eut à femme, Gillete de S. Amadour, Dame de Toiré, fille de Iean de S. Amadour Vicõte de Guinguen, & en procrea la fille qui ſuit.

Claude Hebert dite d'Oſſonuilliers Dame de Courcy, mariée à François de Montmorency Seigneur de Hallot, l'vn des Lieutenans de Roy en Normandie, dont il eut deux filles, l'ainée

Françoiſe de Montmorency épouſa Sebaſtien, Marquis de Roſmadec, Baron de Molac, Gentilhomme de la Chambre du Roy, Colonel general de l'Infanterie de Bretagne, & Gouuerneur de Dinan, qui ſeruit ſi fidelement le Roy Henry le Grãd en Bretagne pendant la guerre ciuile, comme il ſe remarque dans l'Hiſtoire de

M. le President de Thou. Il eut pour fils ainé Sebastien de Rosmadec second du nom Marquis de Molac, Baron de Tiuarlen, de Pontecroix, & de Penhoet, Vicomte de Beaumanoir, & du Besso, Gouuerneur de Quimpercorentin & de Dinan, qui épousa Renée de Quergournadec, dont il a eu entr'autres enfans Sebastien de Rosmadec III. du nom Marquis de Molac, Vicomte de Beaumanoir, &c. Barthelemy, Louys, Marie-Anne & Marie-Renée de Rosmadec.

Iourdaine-Madelene de Montmorency Hallot sœur de Françoise cy-dessus, épousa Gaspard de Pelet Vicomte de Cabanes, Baron des deux Vierges, Seign. de la Verune, Cheualier de l'Ordre du Roy, Gouuerneur de Caën, & l'vn des Lieutenans generaux de sa Maiesté en Normandie ; leur fille vnique Claude Pelet Dame de la Verune, a épousé René de Carbonel Marquis de Canisy.

FIN.



TABLE
DES NOMS PROPRES de la Maiſon de la Tremoille.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

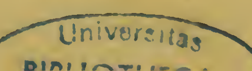
I.

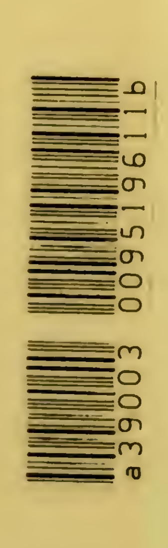
L.

M.

N.

FIN.




a39003 009519611b

